

# GRASSE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## RAPPORT ANNUEL 2017





## **Préambule**

*« Un outil pour maintenir le développement durable au cœur des débats »*

Le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rend désormais obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

Cette obligation réglementaire met au centre des débats entre élus « le cheminement vers la durabilité » de l'action publique de la collectivité territoriale. Ce support au dialogue est donc un exercice où la collectivité territoriale, ses élus, ses services et toutes les personnes associées à sa rédaction (acteurs locaux, population) selon les instances participatives mises en place, peuvent faire preuve d'innovation et de créativité pour exposer les interactions entre actions, politiques et programmes.

---

## **La politique Développement Durable de la ville de Grasse récompensée**

Les trophées Climat-Energie du 06 valorisent les établissements publics, les collectivités, les entreprises ou les associations des Alpes-Maritimes qui innovent en matière d'énergie, de transport, d'eau, de traitement des déchets, de développement durable ou de protection de l'environnement.

Pour 2017, la ville de Grasse remporte l'or, une reconnaissance qui vient couronner une politique volontariste.





01

axe

# ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



## GÉRER LE PATRIMOINE COMMUNAL DE MANIÈRE ÉCORESPONSABLE

- |   |     |
|---|-----|
| 01 Réduire la consommation électrique et améliorer la qualité de l'éclairage public | p09 |
| 02 Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux                  | p10 |
| 03 Poursuivre la gestion économe de l'eau sur le patrimoine de la collectivité      | p12 |
| 04 Permettre l'accès de tous aux services, bâtiments municipaux et lieux publics    | p13 |
| 05 Parfaire les conditions d'accueil du public et des scolaires                     | p14 |
| 06 Poursuivre une gestion durable des espaces verts et naturels de la ville         | p17 |



## CHERCHER L'EXEMPLARITÉ DANS LE FONCTIONNEMENT INTERNE DES SERVICES MUNICIPAUX

- |  |     |
|--|-----|
| 07 Réduire le bilan carbone « Patrimoine-Services » de la collectivité               | p18 |
| 08 Eco-concevoir les événements, les réceptions, les congrès et les manifestations   | p18 |
| 09 Orienter la commande publique en faveur de services et produits plus durables     | p19 |
| 10 Développer les Nouvelles Technologies de l'Information & Communication (NTIC)     | p19 |
| 11 Mener une politique R.H. responsable (parité, diversité, prévention et formation) | p21 |
| 12 Encourager les comportements écoresponsables des agents                           | p23 |
| 13 Permettre une approche transversale entre toutes les politiques publiques         | p25 |
| 14 Favoriser les échanges, la santé et le bien-être au travail pour tous             | p26 |



## 01 - Réduire la consommation électrique et améliorer la qualité de l'éclairage public

### • Rénovation du parc d'éclairage public

La ville de Grasse a initié depuis 2013 un important programme de rénovation du parc d'éclairage public à travers son contrat de partenariat public-privé. Ce contrat a pour objectif de réaliser 39 % d'économie d'énergie sur le parc rénové. En 2017, ce sont 39,65% qui ont été réalisées.

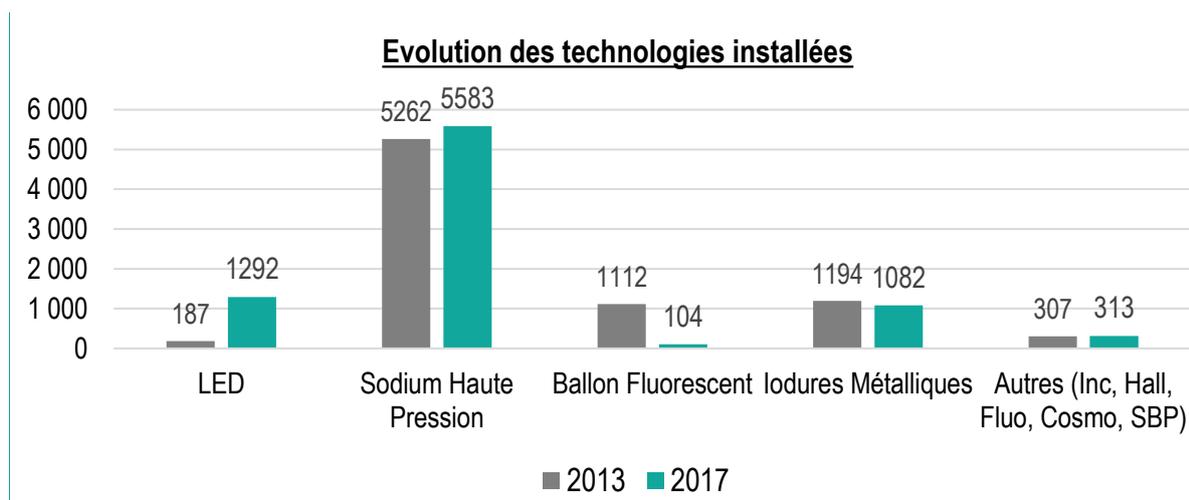
Ces travaux de rénovation se caractérisent par :

- Plus de 700 points lumineux sont équipés de systèmes permettant de réduire l'intensité lumineuse selon certaines plages horaires dans la nuit (de - 25% à - 50% de la puissance), et donc de réaliser des économies d'énergie ;
- Remplacement des foyers à vapeur mercure (interdit à la vente depuis 2015) par d'autres technologies ;
- Mise en place d'horloges astronomiques : l'allumage et l'extinction du parc d'éclairage public sont gérés grâce à des horloges astronomiques qui prennent en compte l'heure du coucher et du lever de soleil (4 015 heures de fonctionnement au lieu de 4 455 heures sans) ;
- 24 feux tricolores ont été rénovés en LED.



Éclairage public	U	2015	2016	2017
Point lumineux	Nb	8014	8 324	8 374
Efficacité énergétique	%	39,25%	39,65%	39,65%

La rénovation du parc d'éclairage public passe par le choix de technologies moins énergivores et dont la durée de vie est plus importante (Sodium Haute Pression SHP 16 000 heures, LED 50 000 heures).



### • Illuminations de Noël

La ville de Grasse renouvelle au fur et à mesure ses motifs de Noël en choisissant systématiquement la technologie LED. Cette démarche, initiée il y a 8 ans, permet d'avoir aujourd'hui 98% des motifs (fil LED, guirlandes...) en LED. En 2017, 135 nouveaux motifs en LED ont été achetés.

## 02 - Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux

### • Gestion des fluides

L'énergie est une affaire complexe, connaître précisément les consommations, être en mesure de les suivre, de les analyser demande des moyens : du temps, des outils, des compétences. Puis, faire le lien entre les factures et les réalités quotidiennes des bâtiments et équipements publics est un autre travail, nécessitant un investissement sur le terrain afin de prendre connaissance du patrimoine.

La cellule Énergies a pour mission de suivre et optimiser les consommations énergétiques (électricité, gaz, fioul et eau) du patrimoine de la ville.

Le service énergie enquête sur les raisons des surconsommations et s'assure du bon relevé des compteurs. Il est donc possible d'avoir une image de la consommation de fluides et des coûts associés tout au long de l'année et de la comparer aux années précédentes.

**Pistes de progrès :**

- Informer les services concernés sur les consommations en fluides
- Sensibilisation continue des agents et des personnes occupant les bâtiments publics aux économies

### • Économies d'énergie

Des actions ne nécessitant que très peu d'investissement ont été identifiées et réalisées. En 2016, 90 000€ ont été économisés et en 2017, ce sont 26 000€.

Ces économies correspondent :

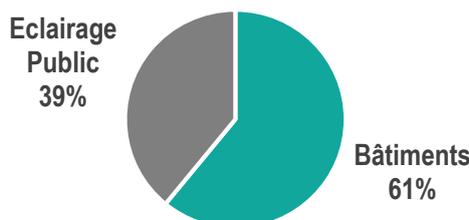
- À des résiliations de contrats obsolètes d'eau, d'électricité et de gaz ;
- À l'optimisation des contrats d'électricité avec modification de la puissance souscrite ;
- À l'identification des erreurs de facturations ;
- Aux interventions sur les fuites d'eau et aux demandes de remise pour fuite accordées (par Suez, délégataire du service public de production et de distribution d'eau potable) ;
- Aux travaux progressifs réalisés dans le cadre du plan fontaines et lavoirs ;

### • Consommation d'électricité

Depuis le 1er juillet 2011, et la mise en application de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010, appelée loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) : le marché de fourniture d'électricité est ouvert à la concurrence. La mise en concurrence des fournisseurs s'est faite sur l'ensemble des contrats d'électricité (tarifs bleus, jaunes et verts, éclairage public compris).

En un an, avec la baisse des prix et notamment ceux des abonnements, 120 000€ ont été économisés. Malgré une baisse de la consommation, et la baisse du prix de la fourniture, les coûts sont stables, car les taxes et le tarif d'acheminement augmentent.

	U	2014	2015	2016	2017
<b>Consommation</b>	MWh	6 308	6 641	5 503	5 460
<b>Dépenses</b>	K€ <sub>TTC</sub>	1 027	1 132	872	870



**Action à venir :** Les consommations d'énergie seront intégrées en 2018 dans le logiciel métier AGAPE

- **Contrat de Performance Energétique sur les installations thermiques**

À travers son Contrat de Performance Energétique (CPE) avec la ville de Grasse, DALKIA s'est engagé à réaliser 25,9% d'économie d'énergie sur les 74 installations thermiques et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

En 2017, l'objectif de performance énergétique a enfin été atteint et même dépassé.

Années	U	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Consommation	MWh	5 071	4 477	4 432
Écart à la cible	%	+ 16,74%	+ 6,55%	- 1,17%

Le partenariat entre DALKIA et la ville se veut plus ambitieux. La connaissance approfondie du patrimoine immobilier a permis de programmer des travaux supplémentaires. Ces travaux s'étalent entre 2017 et 2018 et sont à la charge de DALKIA.

En 2017, les aérothermes du gymnase Perdigon ont été changés, et l'isolation des réseaux de chauffage de l'école maternelle du Cinsault a été refaite.

**Piste de progrès :** Réalisation d'un diagnostic de l'état de santé des bâtiments et établissement d'un programme pluriannuel de rénovation énergétique

- **Réalisation d'un programme pluriannuel des investissements pour la rénovation énergétique des écoles**

En 2018, les 23 écoles maternelles et élémentaires de la ville seront auditées.

Ainsi, aux côtés des experts de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui finance le projet à hauteur de 50%, des experts de l'ADEME et du bureau d'études qui sera choisi, la ville de Grasse planifiera sur le long terme les travaux de rénovation énergétique à réaliser en adoptant une vision en coût global, c'est-à-dire que tous les coûts seront définis préalablement : les coûts d'investissement, les coûts de maintenance et les coûts de fonctionnement.

- **Certificats d'Économies d'Énergie**

Les travaux réalisés permettent non seulement de réaliser des économies d'énergie, mais aussi de dégager des rentrées d'argent. Effectivement, lorsque la commune réalise des travaux conduisant à réaliser des économies d'énergie, elle fait valider par le Ministère de la transition écologique et solidaire ces travaux sous forme de Certificats d'Économies d'Énergies (CEE) qui sont ensuite valorisés financièrement. Ces CEE sont ensuite cédés à des fournisseurs d'énergie et de carburants qui ont une obligation réglementaire à participer activement à la réalisation d'économie d'énergie.

Ainsi, dans le cadre de la rénovation du parc d'éclairage public sur la partie reconstruction avec le remplacement des luminaires et la mise en place d'horloges astronomiques dont l'économie d'énergie est évaluée à hauteur de 26 754 714 kWh cumulés et actualisés sur la durée de vie du projet. La cession de ces certificats fait l'objet d'une délibération au Conseil Municipal du 28 février 2017 pour un montant de 80 625€.

D'autre part, les travaux d'économies d'énergies réalisés dans le cadre du CPE avec le remplacement de chaudière et la mise en place de robinets thermostatiques ont permis de bénéficier de CEE vendus directement à Dalkia pour un montant de 149 169€, et qui représentent 22% de l'investissement initial.

### 03 - Poursuivre la gestion économe de l'eau sur le patrimoine de la collectivité

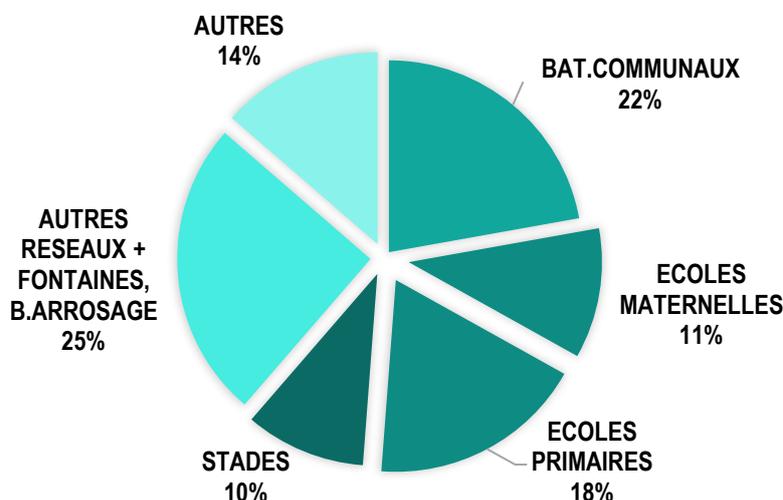
#### • Consommation d'eau

La consommation d'eau des 322 compteurs est suivie afin de prévenir des dérives. La télérelève des compteurs permet de visualiser la consommation journalière. Les alertes fuites permettent d'initier des actions correctives et ensuite de réclamer une remise pour fuite.

En raison de la sécheresse de 2017 et des interdictions prises par la préfecture (arrosage pelouses, massifs floraux, lavage de véhicules, lavage des voiries, fontaines), la consommation d'eau est en baisse.

	U	2015	2016	2017
<b>Consommation eau</b>	Milliers de m <sup>3</sup>	279	217	148
<b>Dépenses</b>	K€ <sub>TTC</sub>	425	405	336

Le premier poste de consommation concerne les écoles (29%), vient ensuite l'arrosage des espaces verts, l'eau nécessaire à l'entretien du domaine public et les fontaines (25%), puis les bâtiments communaux (22%).



Répartition du coût total en € TTC/an sur 2017. Dans la catégorie Autres : crèches et garderies, centres de loisirs, bibliothèque, cimetières, culturel

**Action engagée :** 2016/2020 : Plan Lavoirs & Fontaines. Les fontaines et lavoirs seront donc équipés de dispositifs performants permettant de maîtriser les consommations et selon les cas, une rénovation et une reprise d'étanchéité seront faites.

Dans le cadre de l'étude qui sera menée en 2018 sur les consommations énergétiques des 23 écoles, il a été intégré un volet sur la consommation d'eau. Ainsi, des propositions seront faites pour diminuer la consommation d'eau de ces bâtiments (29%).

**Pistes de progrès :**

- Cibler les écoles maternelles et primaires.
- Arroser uniquement lorsque cela est nécessaire en équipant les électrovannes de capteur d'humidité.
- En 2018, pour le nettoyage des rues, l'utilisation du nettoyeur haute pression sera préférée au lavage à grande eau. Les agents de la proximité limiteront le lavage à grande eau au strict minimum.

## 04 - Permettre l'accès de tous aux services, bâtiments municipaux et lieux publics

### • Permanences CCAS dans les mairies annexes

Une assistante sociale au CCAS se déplace dans les mairies annexes depuis octobre 2016, une à deux fois par mois selon le hameau (Plan de Grasse, les Aspres, Saint-Claude, Magagnosc, Saint Antoine, Plascassier). Les dates des permanences sont publiées dans le Kiosque et affichées dans les lieux d'accueil. Les habitants de Saint-Jacques, Saint François et les Marronniers sont reçus au CCAS en raison des difficultés d'accueil sur les sites ne permettant pas la confidentialité.

477 entretiens ont été réalisés dans les hameaux par Madame GIRAUDET en 2017.

Il s'agit de la création d'un poste de travailleur social permettant un accompagnement social de proximité pour les habitants des hameaux de Grasse. Le public reçu est le même que celui du service d'aide facultative. Ce poste a permis de réduire les délais de réception du public reçu par les assistantes sociales du CCAS.

### • Accessibilité

Dans le cadre de la loi Handicap du 11 février 2005, une commission spéciale assure la transversalité entre tous les services afin d'adapter tous les travaux programmés aux exigences d'accessibilité et veiller à leurs réalisations conformes.

#### – Voirie

La voirie, dans sa composante, intègre aussi bien les travaux d'entretien des voiries comme ses ouvrages de soutènement. Un effort tout particulier est apporté à la sécurité par :

- l'intensification de l'éclairage des cheminements pour piétons ;
- par la mise en évidence des traversées piétonnes ;
- par la mise en place de matériaux de qualité pour les cheminements piétons (anti-glissance) ;
- par la création d'accès piétons et d'emplacements aux normes Personne à Mobilité Réduite (PMR).

#### – Établissement recevant du public

Tous les établissements recevant du public (ERP), quels que soient leur catégorie et leur type doivent être accessibles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Un délai supplémentaire est accordé lorsque le propriétaire de l'ERP a réalisé un « Agenda d'Accessibilité Programmé » (Ad'AP). Un Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité, en contrepartie de la levée des risques de sanction. L'Ad'AP de la ville de Grasse a été validé par la sous-préfecture.

Tous les travaux neufs sont conformes aux règles d'accessibilités pour les personnes à mobilité réduite.

#### – Arrêt de bus

Le parvis de l'entrée de l'Hôpital Clavary a été réaménagé. Cet aménagement comprend également la mise en accessibilité et la sécurisation de l'arrêt de bus desservi par le réseau Sillages.

#### – Sanitaires publics

La ville de Grasse engagera en 2018 un plan de rénovation des sanitaires publics implantés dans le centre-ville de Grasse. Ce programme vise à rénover et à moderniser les sanitaires destinés aux touristes et aux habitants. L'objectif municipal est triple : offrir un service de très haute qualité, garantir un lieu d'aisance le plus propre possible et répondre aux normes d'accessibilité.

Une première opération de rénovation sera menée au cours de l'année 2018.

## 05 - Parfaire les conditions d'accueil du public

- **Rénover les bâtiments**

- Sécurisation des établissements enfance et scolaire

Outre quelques travaux de rénovation et d'entretien des écoles, l'équipe des Bâtiments Communaux a réalisé durant l'été 2017 un vaste plan de sécurisation des 32 crèches et écoles maternelles et élémentaires. Rehaussement des enceintes, grilles, portails et portillons en ferronnerie, réseau d'alarmes anti-intrusion, boutons d'alerte anti-agression reliés directement aux forces de l'ordre et aux autorités municipales, badges magnétiques et visiophones sont au programme pour un budget total de 1,1 million d'euros. Compte tenu de l'ampleur de la tâche (2,5 km de clôture à remplacer, 14 km de gaines et de câbles, 84 portails et portillons à équiper, 530 badges à déployer, 33 visiophones et 74 écrans intérieurs à installer, 187 sirènes d'alarme, 31 centrales intrusions), ce vaste chantier s'étalera jusqu'à la rentrée 2019.

- Travaux dans les écoles

Les vacances scolaires d'été sont l'occasion de réaliser des travaux dans les écoles. Ceux-ci sont réalisés en majorité par la régie municipale : réfection des sanitaires, mise en peinture, aménagements intérieurs, création de rampes PMR, remplacement des stores, installation de cage d'handball ...

- Poste de police

Ce projet monté entièrement en interne respecte les besoins opérationnels de la Police Municipale mais également l'ensemble des normes de sécurité des établissements recevant du public et de l'accessibilité aux personnes handicapées. Le programme a été établi par la Direction des Bâtiments Communaux en pleine concertation avec le futur exploitant (Police Municipale) et le Centre de Surveillance Urbain.



Le bâtiment permettant grâce à un élévateur l'accueil de personne en situation de handicap, regroupe 1 grand accueil, 5 Bureaux d'accueil du public, 6 bureaux de travail, 1 local objets trouvés, mais également une salle de réunion avec grand écran pour liaison en direct avec le Centre de Surveillance Urbain, et une zone de repos pour ces agents mobilisés jours et nuits. De plus le plancher a été renforcé pour permettre l'installation de l'armurerie sécurisée avec les 53 nouvelles armes de poing.

Par ailleurs, tout le site est sécurisé par un contrôle d'accès individuel.

Le bâtiment retrouve en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France ses couleurs d'origine en deux teintes : orangé et jaune.

- Belvédère Villa Saint Hilaire

La Villa Saint-Hilaire est construite sur un éperon rocheux qui domine le plateau Saint-Hilaire. Le bâtiment présente des difficultés d'accès, aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons, en particulier ceux qui ont des difficultés pour se déplacer.

Favoriser l'accès à la bibliothèque impliquait la prise en compte d'un certain nombre de dispositions assez coûteuses. Cette difficulté a été entendue par le Conseiller pour le Livre à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) PACA, qui a proposé une aide financière importante. Celle-ci s'évalue à hauteur de 80 % du montant H.T. des travaux d'accessibilité, en dehors des études.

Le deuxième axe fort de ces travaux consiste en la création d'un belvédère. Il élargit considérablement le passage du public sur le flanc latéral de la Villa Saint-Hilaire et permet au public de jouir d'une magnifique vue sur le panorama environnant, qui s'étend jusqu'à la mer.



#### Réalisations prévues en 2018 :

- Façade Hugues Ainé
- Maternelle Mas du Collet
- Poursuite des travaux de sécurisation
- Poursuite des travaux d'entretien des écoles

#### • Entretien des bâtiments communaux

Pour l'entretien des locaux municipaux, la Ville de Grasse a signé un marché de fourniture de produits et matériel d'entretien. Des produits écolabellisés sont commandés et utilisés comme le détergent multi-usage, le détergent détartrant, le détergent dégraissant, le détergent désincrustant, et le détergent vaisselle.

Les agents qui entretiennent les écoles et les bâtiments communaux sont formés à l'emploi de ces produits et des affiches dans les locaux rappellent les bonnes pratiques.

#### • Entretien et travaux neufs de voirie

2017 s'inscrit dans la poursuite du plan des requalifications des grands axes de voirie, commencé dès 2014, comprenant :

- l'enfouissement des réseaux aériens de distribution
- le renouvellement des réseaux humides (eau potable, assainissement, eaux pluviales)
- la mise en place de réseaux de communication (fibre communale), vidéo surveillance et autres
- la mise aux normes PMR des cheminements pour piétons
- l'amélioration du réseau d'éclairage public
- la mise en œuvre de matériaux et de mobilier urbain de qualité
- l'embellissement paysager
- la mise en œuvre de revêtement routier anti bruit

En 2017, un diagnostic précis et chiffré de l'ensemble des voiries et trottoirs communaux (200 km de voirie et 30 km de trottoirs) a été réalisé afin de dresser un plan pluriannuel d'investissement pour l'entretien des chaussées et des trottoirs.

#### • Moderniser les équipements publics de restauration scolaire

Le concept novateur FETAVI, élaboré par la Sodexo, repense complètement l'environnement des enfants lors de leur repas de midi au sein de l'école. Ils gagnent en autonomie, ont la possibilité de manger à leur propre rythme dans un univers plus insonorisé tout en se responsabilisant vis-à-vis du

gaspillage de la nourriture. L'objectif fixé est de réaliser les aménagements de type FETAVI dans tous les restaurants des écoles primaires d'ici la rentrée de septembre 2019.

- En 2014 : Gérard Philippe, Pra d'Estang, Saint Antoine, Saint Jacques et Saint Exupéry
- En 2016 : Henri Wallon et Jean Crabalona
- En 2017 : Dracéa
- En 2018 : Maccary et Gambetta
- En 2019 : Saint François

- **Mise à disposition de salles**

A l'occasion de manifestations organisées par la ville ou des partenaires, les salles du Palais des congrès, de l'Espace Chiris, la Salle sous le Cours et l'Espace Culturel Altitude 500 sont très souvent utilisées. Une tarification préférentielle est appliquée pour le monde associatif.

Hormis les interventions régulières d'entretien et d'adaptation aux besoins par de nombreux services municipaux ou communautaires utilisateurs des lieux, il est également fait appel à des organismes de contrôle agréés pour valider les installations avant ouverture au public afin d'assurer la sécurité. Dans ce même cadre sécuritaire, les agents techniques bénéficient d'une formation continue afin de garantir une qualification performante répondant aux exigences des usagers et à l'exploitation des salles.

La salle de l'Espace Culturel Altitude 500, le Palais des Congrès et l'Espace Chiris sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Fréquentation des salles	U	2015	2016	2017
Palais des Congrès	Nb	128	156	136
Espace Chiris	Nb	39	33	30
Salle sous le Cours	Nb	30	26	24
Espace Culturel Altitude 500	Nb	103	100	115

La fréquentation des salles a diminué en 2017 en raison des 4 tours d'élections départementales et présidentielles.

## 06 - Poursuivre une gestion durable des espaces verts et naturels de la ville

Le service des espaces verts communal s'est engagé, depuis plusieurs années, dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques : formation du personnel, remplacement du désherbage chimique par des méthodes alternatives, binage, paillage, arrosage goutte à goutte ...

- **Traitements phytosanitaires**

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015 modifie la loi Labbé et impose aux collectivités territoriales l'interdiction des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien des espaces verts du domaine public à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les services des cimetières, de la voirie et des espaces verts s'adaptent à cette nouvelle réglementation en utilisant un désherbage thermique.

- **Gestion différenciée**

L'excellence, c'est aussi l'optimisation des moyens avec une gestion différenciée selon cinq niveaux pour les 42 hectares que comptent les espaces verts. Cette démarche mise en place cinq ans auparavant porte ses fruits : de la place pour les vivaces, moins de consommation d'eau, préservation de la biodiversité ...

## 07 - Réduire le bilan carbone « Patrimoine-Services » de la collectivité

- **Les mesures d'atténuation des GES**

- Électricité 100% Verte

Afin de réduire son empreinte carbone et participer au développement des énergies renouvelables, la ville de Grasse a renouvelé pour 2017 et 2018, son engagement dans une dynamique collective, en choisissant de l'électricité 100% verte pour tous ses contrats d'électricité (près de 500 contrats). Pour cela, le fournisseur d'électricité, EDF, injecte sur le réseau électrique de l'électricité d'origine renouvelable pour notre compte, comme l'attestent les certificats de garantie d'origine permettant d'identifier la source de production de l'électricité. EDF s'engage à réinjecter au sein du réseau électrique l'équivalent de notre consommation d'énergie par autant de kWh produits de manière verte. Le passage à l'électricité verte permet ainsi d'éviter l'émission annuelle de 770 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.



- Véhicules propres

En 2017, 3 véhicules citadins électriques ont été intégrés au pool automobile. Une aide financière de l'État a été sollicitée via l'appel à projet « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) » dont le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur est lauréat.

En parallèle, la Régie des Parkings a également fait l'acquisition d'un scooter électrique de la marque grasseoise ECCITY afin de réaliser l'entretien des horodateurs.



L'acquisition de ces véhicules électriques permet :

- D'éviter les émissions directes de gaz à effet de serre (soit 950 kg/an de CO<sub>2</sub> évités pour un véhicule électrique comparé à un véhicule thermique) ;
- De préserver les ressources naturelles fossiles en n'utilisant pas de carburant.

L'électricité utilisée pour recharger les batteries des véhicules électriques est 100% verte : elle provient des centrales hydroélectriques peu émettrices de gaz à effet de serre. L'origine renouvelable de l'électricité est certifiée avec les Garanties d'Origine, délivrées par un organisme indépendant.

## 08 – Adopter les éco-gestes

- **Formation aux éco-gestes**

En 2017, deux campagnes de sensibilisation aux éco-gestes (éteindre la lumière, trier ses déchets, ne pas laisser couler l'eau ...) ont été lancées :

- À destination des élèves : 10 écoles élémentaires se sont portées volontaires. Les animateurs du périscolaire ont été préalablement formés par un formateur du Campus de Dalkia et ont ensuite animé des ateliers durant tout un cycle de périscolaire (de février à avril 2017) ;
- À destination des Ambassadeurs Agenda 21 : un formateur du Campus de Dalkia a sensibilisé les Ambassadeurs A21 afin qu'ils puissent montrer l'exemple, conseiller et accompagner leurs collègues sur les bons gestes à adopter.



De plus, en signant la charte ECOWATT, la ville de Grasse s'est engagée à prévenir tous ses agents lors des pics de consommation d'électricité. À chaque alerte, l'information est transmise par mail.

- **Quelques exemples dans les services municipaux**

- Archives municipales

Le service des archives limite les photocopies en permettant aux usagers d'utiliser leurs appareils photographiques ou leurs scanners portables. Le service des archives privilégie l'envoi par mail des recherches et documents en numérisant les documents.

- Service des Assemblées

Afin d'éviter les coûts d'affranchissement et le transport des documents de travail avant les conseils municipaux, les enveloppes de 6 conseillers sont déposées dans des cases courriers spécifiques en Mairie principale et pour 8 conseillers, les enveloppes sont remises en main propre.

- Office de Tourisme

Les actions sont nombreuses en matière de développement durable au sein des différents métiers qui composent l'Office de Tourisme et mobilisent l'ensemble de l'équipe au quotidien dans de nombreux domaines : le covoiturage pour se déplacer chez différents partenaires ou événements, l'économie d'impression au profit du stockage numérique de données (achat d'un NAS, SIT APIDAE...), la mise en place d'ampoules basse consommation dans tous les bureaux, ou encore le tri sélectif et recyclage papier.

## 09 - Orienter la commande publique en faveur de services et produits plus durables

- **Marchés publics**

La commande publique représente une part importante des demandes en fournitures et en prestations de service. En se positionnant sur une politique d'achats responsables, la ville contribue à une généralisation des pratiques écoresponsables. En ce sens, les agents du service incitent les porteurs de projet à intégrer les principes du développement durable dans leur décision d'achats.

En 2017, la cellule opérationnelle des Marchés Publics a élaboré avec les services municipaux 40 consultations, 61 marchés conclus, 15 en projet, 4 sans suite et 5 seront finalisés en 2018.

L'intégration de clauses et critères environnementaux et sociaux peut se faire à différents niveaux, une fois le besoin identifié et défini. Ils prennent en compte les objectifs de développement durable DD en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et du progrès social.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Marchés publics conclus	Nb	43	67	61
Marchés publics avec clauses ou critères relatifs au Développement Durable	Nb	23	50	19
Consultations élaborées dans l'année	Nb	83	92	40

**Pistes de progrès :**

- Contrôler l'exécution des marchés et la conformité des fournitures ou services durables annoncés dans les cahiers des charges
- Évaluer la stratégie d'achat durable et adapter les futurs cahiers des charges aux besoins et raisons des précédentes déceptions
- Développer les critères d'attribution en considérant le coût du cycle de vie complet (coût d'acquisition, d'utilisation et de fin de vie)
- Vérifier la traçabilité des produits et vérifier les moyens permettant la réduction des quantités d'emballage
- Être exigeant sur le mode et la méthodologie de fabrication (social/environnemental) : conditions de fabrication et droits de la personne

- **Chantier propre**

Lors des grands travaux de voirie et de réhabilitation de bâtiments, une charte de chantier propre est ajoutée dans le dossier de consultation des entreprises. Celle-ci a pour vocation de limiter les nuisances pour l'environnement proche : bruit, saleté, encombrements des chaussées.

Les objectifs de cette charte sont de :

- limiter les risques et les nuisances causés aux riverains,
- limiter les risques pour la santé et la sécurité du personnel de chantier,
- limiter les pollutions de proximité,
- favoriser l'emploi de matériaux locaux issus de filières recyclables,
- limiter la quantité de déchets mis en décharge et maîtriser leur traitement.

Par exemple, pour le chantier de requalification de l'avenue Thiers, la ville de Grasse a contrôlé et suivi la démarche.

## 10 - Développer les Nouvelles Technologies de l'Information & Communication

- **Espace Citoyen**

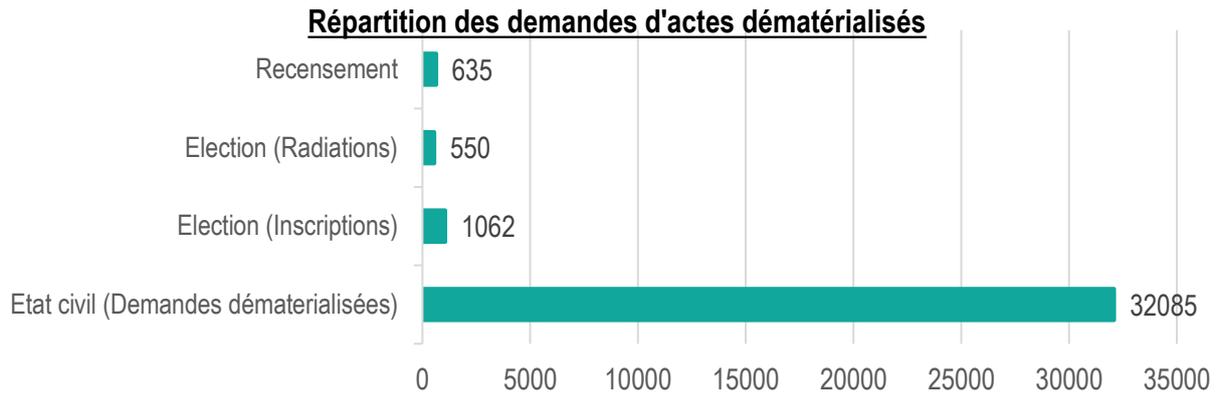
Un espace citoyen accessible sur le site de la ville permet à tout internaute d'effectuer des démarches administratives et d'obtenir des actes sans se déplacer en mairie et sans contrainte de plages horaires à respecter. Les e-formalités sont possibles soit du site [service-public.fr](http://service-public.fr) soit via le site de la Ville de Grasse par la Plateforme de l'Espace Citoyen.



La mairie de Grasse propose un guide pour les particuliers

<https://grasse.guide-des-demarches.fr/particuliers/#!/Particuliers>

Le nouveau site est à « accessibilité numérique », il permet un accès à l'information quel que soit le mode d'accès au Web. Notamment les personnes handicapées peuvent consulter l'ensemble des informations, mais également utiliser simplement les services en ligne. Cette volonté permet aux personnes non voyantes de lire l'information, aux tétraplégiques d'utiliser leurs matériels spécifiques (commande vocale, pipettes, etc.) pour naviguer normalement dans le site, mais également aux utilisateurs malvoyants de pouvoir grossir les caractères à partir de leurs claviers, aux daltoniens de ne pas être perturbés par les couleurs utilisées, etc.



- **Espaces Régionaux Internet Citoyen (ERIC)**

La Ville de Grasse a mis l'innovation numérique au cœur de ses priorités. En partenariat avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur et avec l'Europe, la commune a créé des Espaces Régionaux Internet Citoyen (ERIC) au cœur des quartiers de la ville (Saint Claude, le Plan de Grasse, les Aspres et le Centre-Ville). Ces espaces publics visent à réduire la fracture sociale en permettant à tous les citoyens du territoire d'accéder à internet haut débit et d'utiliser les nouvelles technologies.

Dans un contexte marqué par de fortes évolutions des technologies et des usages, les missions des Espaces Régionaux Internet Citoyen (ERIC) se sont adaptées aux besoins de la population et des acteurs locaux, dans le domaine de la médiation numérique. Leur objectif premier consiste à favoriser l'appropriation par tous des Technologies de l'Information et de la Communication, en permettant à chaque citoyen de disposer à proximité d'un espace numérique équipé, et d'un accompagnement par une équipe de médiateur numérique.



Horaires et Contacts sur le site de la ville de Grasse, Rubrique Votre Maire, Ville labellisée, ville internet/ERIC

- **LIFI**

Les nouveaux candélabres modernes de l'avenue Thiers sont compatibles avec la technologie LIFI qui permet de transformer la source lumineuse en diffuseur de contenu numérique.

En allumant et en éteignant plusieurs milliers de fois par seconde une LED, on peut transmettre des informations en langage informatique. Les fréquences ne sont pas visibles par l'œil humain, trop rapides pour avoir des impacts physiologiques et permettent de transférer tous types de données vidéo, audio. Les Ondes sont remplacées par de la lumière qui n'a pas d'incidence sur la santé avec un débit pouvant atteindre 1Gbit/s, soit 10 fois plus rapide que le Wifi.

Le LIFI porte en lui de nombreux usages et peut jouer un rôle important dans le besoin de sensibilisation des consommateurs lorsqu'il s'agira d'intégrer le Smart Grid pour qu'ils optimisent voire réduisent leur consommation énergétique.

**Piste de progrès :** Activer la fonctionnalité LIFI lorsque le marché sera plus mature

- **Progiciel de Gestion**

Inscrit dans le cadre de la modernisation des services techniques, la mise en place d'un progiciel vise à redéfinir la place de l'outil numérique et ses usages dans les services techniques, afin de fiabiliser l'action opérationnelle, tout en réduisant les risques d'erreur. Ce projet fait suite à un constat d'amélioration possible sur la fiabilisation des données, des procédures et sur des gisements de productivités identifiés.

Le progiciel, répondant au nom d'AGAPE (Assistance Grassoise à l'Amélioration du Patrimoine et des Équipements), constituera à terme l'unique référentiel des informations, base unique et actualisée, sur laquelle les services pourront effectuer des demandes et centraliser les informations opérationnelles.

Sa mise en place est prévue début 2018 et fait suite à des formations et ateliers qui ont eu lieu en 2017. Elle concernera dans un premier temps les bâtiments communaux, le centre technique municipal et la cellule énergies, puis dans un second temps les espaces verts et la voirie, et enfin le service des fêtes et illuminations.

- **Équipement informatique des services**

Pour tous ses achats d'informatique la Ville de Grasse passe par la centrale d'achat du SICTIAM (Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes Méditerranée).

**Action engagée :** Mise en place d'un nouveau serveur de virtualisation

En 2014, 71 ordinateurs ont été remplacés.

Dès 2015, un programme de renouvellement du parc informatique a été lancé afin de renouveler le parc informatique :

- Une 1<sup>ère</sup> tranche a été faite en 2015 de 171 ordinateurs ;
- La 2<sup>ème</sup> tranche a été faite en 2016 pour 118 ordinateurs ;
- La 3<sup>ème</sup> tranche a été faite en 2017 pour 90 ordinateurs.

#### Parc informatique de la ville de Grasse



450 ordinateurs



90 imprimantes



78 photocopieurs dont 8 en couleur

**Piste de progrès :** Campagne de paramétrage des impressions par défaut dans tous les services

- **Informatique scolaire**

La ville de Grasse fournit, installe et assure l'entretien des ordinateurs dans les établissements primaires au nombre de 23.

#### Parc informatique des établissements scolaires



120 ordinateurs fixes  
100 ordinateurs portables



166 tablettes



50 imprimantes



26 photocopieurs

- Les tablettes dans les écoles maternelles

Depuis cette année, chaque école maternelle de la Ville de Grasse dispose d'une « classe mobile », dans laquelle sont contenus des Ipads et tout l'équipement nécessaire à la vidéoprojection et à la connexion à internet. C'est ainsi que 11 « classes mobiles » ont été déployées grâce à la donation de la Ville de Grasse. Au total 66 tablettes ont été déployées.



Élément clé de la refondation de l'École, la diffusion des usages du numérique dans l'enseignement constitue un puissant levier de modernisation, d'innovation pédagogique et de démocratisation du système scolaire.

Côté tablette, la variété des applications utilisées, le passage par l'image et le son et la grande intuitivité d'utilisation en font un atout majeur. Travailler en s'amusant, communiquer avec d'autres écoles, partager des moments de vie avec les parents, ou simplement se souvenir d'une visite au musée devient un vrai jeu d'enfant !

- Les tablettes pour les animateurs du périscolaire

11 tablettes numériques 8 pouces « endurcies » ont été mises à la disposition des directeurs d'animation du service jeunesse. Ces tablettes sont équipées de l'application Pocketo version 2.0, solution de pointage et de consultation.

- Autres outils numériques

Un coffret comprenant 6 tablettes iPad mini2 avec 100 applications, 1 vidéoprojecteur, 1 Apple TV, a été distribué dans chacune des écoles maternelles grassoises, ce qui représente au total 11 classes.

## 11 - Mener une politique des ressources humaines responsable

### • **Audit Ressources Humaines**

Un audit des Ressources Humaines a été lancé en septembre 2017. Il s'inscrit dans un contexte de contrainte budgétaire forte, induisant une évolution de notre organisation, avec une rationalisation de nos pratiques et la recherche de synergie entre nos services.

L'audit RH commandé par Monsieur le Maire, doit permettre aux différents acteurs de la collectivité de s'exprimer sur les améliorations qu'ils entrevoient. Cet audit vise à mieux définir les rôles et responsabilités des chefs de service et des élus, avec les modes de collaboration attendus.

### • **Une gestion des ressources humaines sur un outil « full web »**

La gestion de la paie, de la carrière, des formations, des congés, des frais de missions, des arrêts se fera désormais sur un progiciel accessible via un navigateur internet.

Cette nouvelle version travaille sur une base de données unique et centralisée, avec une mise à jour en temps réel des informations. Plus d'interface manuelle à lancer, ce qui facilite la vie des utilisateurs en leur permettant de se rendre plus disponibles pour des activités à forte valeur ajoutée et de disposer des informations les plus à jour.

Les objectifs :

- Se concentrer sur le cœur de métier des ressources humaines ;
- S'inscrire sur la voie de la dématérialisation ;
- Démarrer une démarche de mutualisation avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et le Centre Communal d'Action Social.

### • **Effectif**

Afin de réduire les charges de fonctionnement, la masse salariale est baissée par le regroupement des services, la mutualisation des personnels et le non-renouvellement de certains départs à la retraite.

Indicateurs	Unités	2016	2017
Effectif de la ville	Nb	980	927
Agents titulaires	Nb	752	742

- **Parité Femme/Homme**

Le statut de la fonction publique garantit un égal traitement des fonctionnaires, quel que soit leur sexe à compétences équivalentes. En 2017, il est à constater que 45 femmes et 5 hommes travaillent à temps partiel (dont 26 femmes et 1 homme à 80%). 38 femmes et 4 hommes occupent des emplois à temps non complet.

Catégories	Femmes	Hommes	Total
A	23	24	47
B	36	28	64
C	458	336	794

Le tableau ci-dessus recense 905 agents en 2017 et concerne les agents stagiaires, titulaires et contractuels permanents à l'exclusion des contrats aidés et des vacataires.

- **Formation**

Le droit à la formation est reconnu aux fonctionnaires et agents publics. Il permet de favoriser le développement professionnel et personnel, faciliter les parcours professionnels, la mobilité et la promotion. La formation permet également d'assurer l'adaptation aux évolutions prévisibles des métiers.

- Les formations CNFPT sont largement accessibles à l'ensemble du personnel, qu'il soit titulaire ou non ;
- La ville développe des formations en interne (bureautique, hygiène et sécurité, actions envers les agents des écoles).

Les formations relatives à la sécurité sont organisées en interne par le Service Prévention (SST, EPI, PRAP, utilisation des produits d'entretien) ou par des organismes extérieurs pour les préparations aux habilitations (45 agents). Le développement d'actions en intra ou en union de collectivités avec le CNFPT permet de faciliter l'accès des agents à la formation (rapprochement géographique).

Type de formation	Unités	2015	2016	2017
Agents en formation d'une durée < 1 semaine	Nb	337	547*	272
Formation intégration	Nb	-	-	16
Préparation aux concours agents de catégorie C	Nb	-	-	10

\* En 2016, augmentation massive du nombre de formations car 200 agents des écoles ont été formés.

- **Prévention des risques**

Bien plus qu'une obligation réglementaire, la formation à la sécurité a l'ambition d'atteindre le plus haut niveau de prévention pour préserver la santé et garantir la sécurité des agents au travail. Faire connaître les risques liés à l'exercice de son métier passe par la mise en place d'un plan d'action pour la réduction ou la suppression des risques auquel viennent s'ajouter des actions d'information et de formation des agents dans des domaines divers.

- **Prévention des accidents au travail**

Depuis 2012, il y a 3 agents en charge spécialement de l'hygiène et la sécurité. Ce Service Prévention de la Ville de Grasse est coordonné par un Conseiller de Prévention avec deux Assistants de Prévention. Sa mission principale est d'informer et de conseiller l'autorité territoriale en matière de santé et de sécurité au travail. L'évaluation de l'exposition à des dangers est une activité permanente du service, dont les résultats sont documentés et mis à jour en permanence dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), document de 2 000 pages pour 950 agents et 135 métiers, consultable sur demande au Service. Le DUERP est mis à jour régulièrement tout au long de l'année.

Indicateurs	2014	2015	2016	2017
Taux de gravité d'accident	1.7	1.6	1.8	1.6
Taux de fréquence des accidents	42.9	34.9	47.3	42.8

En 2017, 77 accidents se sont produits et 20 086 jours d'absences pour raisons médicales ont été comptabilisés. 6 maladies professionnelles ont été reconnues. Les 2 principales causes d'accident restent la glissade de plain-pied et la manutention manuelle, entraînant 60% des accidents.

Trois services sont particulièrement exposés : le service de la Vie Scolaire, la Proximité et la Police Municipale. Environ 40% des accidents de service surviennent à des agents qui ont moins de cinq ans d'expérience à leur poste.

Derniers chiffres comparatifs :

- 2014 : 76 accidents
- 2015 : 79 accidents
- 2016 : 93 accidents

#### Piste de progrès :

Il est possible de réduire ces statistiques avec un meilleur accueil des agents sur leurs nouveaux postes de travail. Cela fait partie des propositions qui seront discutées en comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail CHSCT.

#### • Emploi de personnes Handicapées

Comme tout employeur, la ville de Grasse a obligation d'intégrer dans son effectif un taux de 6 % de personnes présentant un handicap.

Néanmoins, certaines mesures peuvent compenser ce déficit (scolarité d'un enfant présentant un handicap et nécessitant la mise à disposition d'une ATSEM et d'une auxiliaire de vie, reclassement médical ou prestations de services à des organismes de réinsertion).

Indicateurs	Unités	2015	2016
Emplois personnes handicapées	%	3.87	4.40
Mise à disposition d'auxiliaires de vie dans les écoles	ETP	3.84	5.16

## 12 - Encourager les comportements écoresponsables des agents

#### • Déplacements professionnels

##### - Expérience de géolocalisation

104 des véhicules de la Ville de Grasse sont géolocalisés. Un boîtier embarqué muni d'un récepteur GPS permet la localisation et transmet les coordonnées du véhicule. En 2017, 402 notes demandant des précisions sur les déplacements ont été émises par le service du Parc Auto.

##### - Partage de véhicules

Le Pool Hôtel de Ville, basé au parking de la Roque, a été créé afin d'éviter les immobilisations de véhicules. Il optimise les déplacements selon les besoins et offre à tous les agents les mêmes moyens pour exécuter des tâches similaires.

Le Pool Hôtel de Ville, constitué de 13 véhicules, est situé au parking de la Roque.

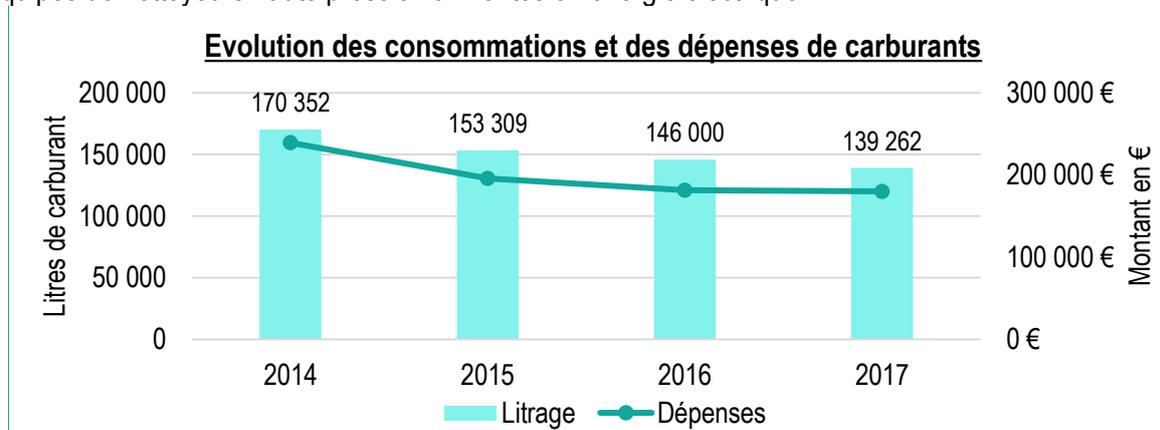
Le Pool de Véhicules Techniques situé dans les locaux de Parc Auto 89 Avenue Pierre Sémard met à disposition 4 minibus 9 places, 6 véhicules dont 1 véhicule berline légère et 1 fourgon 5m<sup>3</sup>.

Véhicules Pools	U	2015	2016	2017
Distances parcourues	km	181 000	138 000	105 000
Budget fonctionnement Parc Auto	€	480 000	515 000	470 000

### – Parc de véhicules

188 véhicules de service en état de fonctionnement composent le parc dont 4 sont électriques (Kango ZE, 2 Renault ZOÉ et 1 véhicule GOUPIL équipé de nettoyeur haute pression). La moyenne d'âge du parc est de 12 ans (42 % ont moins de 10 ans).

Commandés en 2016 et livrés en 2017, 2 véhicules GIOTTI VICTORIA GLADIATOR du centre-ville sont équipés de nettoyeurs haute pression alimentés en énergie électrique.



#### • Déplacements « Domicile-travail »

Une prise en charge partielle du forfait transport en commun par les déplacements « Domicile-travail »

Lors du conseil municipal du 26 septembre 2013, une délibération a été adoptée à l'unanimité pour que les agents municipaux qui effectuent les trajets domicile-travail en transport en commun bénéficient d'une prise en charge partielle du prix de leur titre d'abonnement de la part de leur collectivité.

Seuls sont pris en charge les titres de transport concernant le trajet domicile-travail dans le temps le plus court. Pour pouvoir bénéficier du remboursement à hauteur de 50 % du prix de l'abonnement utilisé, l'agent doit remettre son justificatif de titre de transport (tickets à l'unité exclus) au service paie de la DRH. Le remboursement se fait mensuellement, même s'il s'agit d'un titre annuel de transport. La prise en charge est réduite de moitié pour les agents dont le temps de travail est inférieur au mi-temps.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Agent bénéficiant du remboursement	Nb	4	4	4
Part de la ville	€	183,34 €	264,90 €	338,32 €

#### Piste de progrès :

Un Plan de Déplacement de l'Administration sera élaboré en 2018 visant à diminuer les impacts négatifs environnementaux, sociaux et économiques liés aux déplacements professionnels et aux déplacements domicile-travail et à améliorer la qualité de vie au quotidien des employés.

## 13 - Permettre une approche transversale entre toutes les politiques publiques

#### • Commissions municipales et communautaires

En 2017, 7 conseils municipaux ont été organisés avec 284 délibérations inscrites à l'ordre du jour.

Avant chaque Conseil Municipal, 8 réunions préalables sont tenues, généralement réparties sur 3 semaines : le Bureau des Adjoints, la Commission Optimisation et performance des moyens et ressources, la Commission Équipement et aménagement du cadre de vie, la Commission Vivre

ensemble, la Commission Qualité de vie, la Réunion de Majorité, la Réunion des Présidents de Groupe, la Réunion avec la Presse et le Conseil Municipal.

Certaines délibérations peuvent être examinées par une ou plusieurs commissions municipales, voire toutes, selon les thématiques abordées. Ces commissions examinent les affaires, émettent des avis et formulent des propositions.

Par souci d'économie, un effort particulier est fait pour dématérialiser au maximum les documents : tous les conseillers municipaux reçoivent les documents de travail dans un format numérique. Ceux-ci sont diffusés sur une plateforme sécurisée ou via des systèmes de stockages externes (CD, clé USB). 17 d'entre eux sollicitent également les dossiers sous format papier.

La transmission au Contrôle de Légimité est totalement dématérialisée via la plate-forme FAST sauf le budget, le compte administratif et le Plan Local d'Urbanisme.

- **Commissions communautaires**

La ville de Grasse est représentée par 24 élus sur les 81 élus communautaires aux commissions communautaires de la Communauté de Commune du Pays de Grasse. Ils assurent la cohérence des politiques publiques au travers de 12 commissions communautaires suivantes : « Aménagement du territoire » ; « Culture » ; « Déchets » ; « Développement économique et agriculture » ; « Enfance et jeunesse » ; « Environnement, forêt et énergie » ; « Finance et performance publique » ; « Habitat » ; « Sports » ; « Solidarité, économie sociale et solidaire, politique de la ville et santé » ; « Attractivité du territoire et tourisme » ; « Déplacement et transports ».

- **Réunions de Direction**

Pour assurer une bonne coordination entre les services, la réunion de direction en est la garante : une fois par semaine, les Directeurs Généraux Adjointes, le Directeur Général des Services Techniques, le Directeur des Affaires Financières et le Directeur du Juridique se réunissent.

- **Agenda 21 : une démarche d'amélioration continue**

L'Agenda 21 s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. La Ville a élaboré, dans le cadre de son Agenda 21, une stratégie municipale de développement durable qui sert de base à la rédaction du présent rapport annuel sur sa contribution au DD. L'Agenda 21 a été adopté en Conseil Municipal le 28 juin 2016 selon 5 axes.



Le comité de pilotage est composé de 8 élus référents de l'Agenda 21.

- **Stratégie partagée avec les partenaires du PCET Ouest 06**

Le volet Climat-Energie de l'Agenda 21 est élargi au périmètre territorial de 6 collectivités engagées dans le Plan Climat-Energie de l'Ouest 06 (PCET Ouest 06). C'est la première fois, en France, que 6 collectivités de plus de 50 000 habitants s'entendent pour élaborer et mettre en œuvre un plan climat aussi ambitieux (voir engagement n°3).

Le PCET commun permet d'amplifier la collaboration qui existe déjà entre les territoires et d'engager des actions structurantes à une échelle territoriale plus pertinente.



L'ensemble des documents du PCET (bilan des gaz à effet de serre, diagnostic de vulnérabilités, étude du potentiel des ENR...) est téléchargeable sur le site internet : [www.planclimatouest06.fr](http://www.planclimatouest06.fr)

## 14 - Favoriser les échanges, la santé et le bien-être au travail pour tous

- **Médecine préventive**

Le Service de Médecine Préventive assure la médecine préventive professionnelle des agents municipaux : il a pour mission d'éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail. A cet effet, les agents font l'objet d'une surveillance médicale sous la forme de visites périodiques dont la fréquence dépend de l'exposition aux risques professionnels ou de leur situation individuelle.

- **Vaccinations gratuites**

Les agents municipaux bénéficient d'une vaccination gratuite contre le virus de la grippe dès le début des périodes automnales.

Indicateurs	Unités	2016	2017
Vaccination des employés municipaux	Nb	47	58
Coût	€	905 €	1 116 €

- **Absentéisme**

Les missions de contrôles des arrêts maladie et des accidents de travail ainsi que les visites d'embauches sont réalisées par des médecins assermentés. Une cellule d'écoute est mise en place au sein du service des ressources humaines.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017	Observations
Arrêt travail longue durée	Nb agent	14	12	6	Agents en congé de Longue Durée
Absentéisme	Moyenne j/an/agent	21,95	26,61	21,67	Toutes absences confondues pour raisons médicales (hors AT)





# 02 axe **BIODIVERSITÉ & RESSOURCES**



## **CONTRIBUER AUX ENGAGEMENTS NATIONAUX « CLIMAT-ÉNERGIE »**

- 15 Participer aux actions communes du Plan Climat Ouest 06 p28
- 16 Collaborer à la stratégie énergétique et climatique portée par l'intercommunalité p28



## **PRÉSERVER LES MILIEUX ET ÉCONOMISER LES RESSOURCES NATURELLES**

- 17 Relever le défi d'une gestion écoresponsable des ressources naturelles p30
- 18 Lutter avec les acteurs du territoire contre le gaspillage des ressources p34
- 19 Réduire les rejets polluants dans le milieu naturel p35



## **PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE GRASSOIS**

- 20 Mieux connaître la biodiversité pour préparer le territoire aux évolutions climatiques p36
- 21 Valoriser et favoriser la présence de certaines espèces p37



## **AMOINDRIR LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES NATURELS OU TECHNOLOGIQUES**

- 22 Limiter le risque d'inondation par une gestion partagée des eaux pluviales p40
- 23 Informer les Grassois sur les risques encourus et les comportements à adopter p40
- 24 Anticiper les effets du changement climatique pour limiter l'exposition du territoire p40
- 25 Encourager la prévention de la population et la surveillance des risques p41

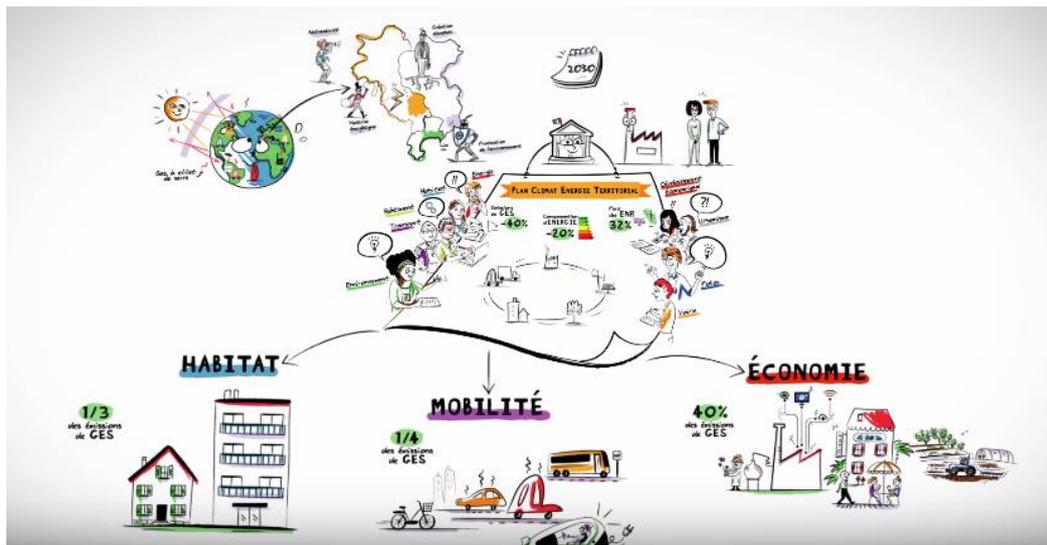


## 15 - Participer aux actions communes du Plan Climat Ouest 06

- Engagement des 6 collectivités de l'Ouest 06

## PLAN CLIMAT ÉNERGIE OUEST 06

La ville de Grasse s'est engagée dans l'élaboration d'un plan climat commun avec 5 autres collectivités (Cannes, Antibes, CAPL, CASA, CAPG), ce qui est une première en France. Un plan d'action a été établi à la suite d'un diagnostic poussé (Bilan GES, Bilan Carbone, Diagnostic de vulnérabilités à court, moyen et long terme).



Le plan climat Energie territorial est l'outil des collectivités pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.



Pour découvrir les vulnérabilités du territoire et les actions du Plan Climat Energie Territorial, rendez-vous à l'adresse suivante sur le Youtube de la ville de Grasse : <https://www.youtube.com/watch?v=sVp-gOKYY4Y>

- Évolution des actions communes aux 6 collectivités engagées

Le PCET rassemble les actions de l'ensemble des directions. Certaines sont portées à l'échelle du bassin de vie de l'ouest des Alpes maritimes, ce sont les actions communes.

Actions	Objectifs	Réalisations	Perspectives
<b>Déploiement de bornes de recharges rapides pour véhicules électriques</b>	Favoriser l'usage des modes de transports respectueux de l'environnement et les alternatives aux déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Convention avec l'ADEME (605 000€)</li> <li>Procédure de consultation des entreprises réalisée en 2017 avec dialogue compétitif</li> <li>Attribution du marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de 92 bornes dont 12 sur la ville de Grasse</li> <li>Rédaction d'un arrêté pour réglementer le stationnement sur les places réservées</li> <li>Lancement de l'application mobile</li> </ul>

### Autres actions communes :

- Optimiser la logistique urbaine à l'échelle de l'Ouest 06
- Créer un service de rénovation énergétique de l'habitat
- Animer un réseau de jardins partagés

## 16 - Collaborer à la stratégie énergétique et climatique portée par l'intercommunalité

- **Stratégie 2014-2019**

Dans le Plan Climat Energie Territorial, on retrouve des actions prioritaires pour la ville de Grasse et pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG). Seules 3 actions sont directement portées par les services municipaux et viennent compléter celles de l'Agenda 21.

Actions	Porteur
Élaborer une stratégie globale de maîtrise de l'énergie du patrimoine communal	Grasse
Maîtriser la consommation de l'éclairage public	Grasse
Organiser la politique voirie et stationnement au sein de la ville de Grasse	Grasse
Élaborer un Programme Local de l'Habitat Grenelle	CAPG
Élaborer une stratégie globale de maîtrise de l'énergie du patrimoine intercommunal	CAPG
Mettre en œuvre le Plan de Déplacements Administration	CAPG
Mobiliser les communes dans des actions de maîtrise de l'énergie	CAPG
Poursuivre la politique de rénovation énergétique du parc	Grasse et CAPG
Encourager l'utilisation des modes de transports alternatifs dans les déplacements domicile-travail des agents de la CAPG et de la ville de Grasse	Grasse et CAPG
Impliquer les agents	Grasse et CAPG
Définir les outils de suivi et d'évaluation des PCET spécifiques	Grasse et CAPG

## 17 - Relever le défi d'une gestion écoresponsable des ressources naturelles

- **Gestion de la desserte en eau**

La commune de Grasse a délégué la gestion de son réseau d'eau potable à SUEZ.

Plusieurs grands chantiers sont actuellement programmés pour remplacer les canalisations en fonte grise devenues vétustes par un matériau plus moderne et résistant, la fonte ductile.



Rue	Mètres linéaires
Traverse Napoléon Liaison Saint-François	179 ml
Vieux chemin d'Estramousse	180 ml
Avenue Pierre Sépard	47 ml
Impasse Fragonard	29 ml
58 Chemin de Peymeinade	74 ml
Mas et Bastide de la Chesnaie	120 ml
Chemin Ossola	76 ml
Boulevard Carnot	48 ml
Quartier Peyloubet	176 ml
Avenue Mathias Duval	213 ml
Avenue Général de Gaulle	107 ml
Roquevignon 3 Portes	582 ml
Boulevard Georges Clémenceau	152 ml

- **Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon**

Le syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon a été créé en 2017, et a pour objet la gestion du service public industriel et commercial d'adduction de l'eau potable acheminée par le canal du Foulon et ses dérivations.

A ce titre, il a en charge l'exercice, en lieu et place des communes membres, des compétences suivantes :

- la production, le traitement, le transport et le stockage de l'eau acheminée par le canal du Foulon pour les besoins de la consommation domestique ou de l'irrigation ainsi que l'achat en gros de volumes d'eau potable complémentaires acheminés par ledit canal,
- le cas échéant (service à la carte), la distribution de l'eau potable aux abonnés.

Une étude stratégique a été lancée en 2017 afin d'appréhender les besoins en alimentation en eau potable à court, moyen et long terme, et de définir un schéma directeur. Actuellement, les pertes d'eau représentent 10% soit 1 000 000m<sup>3</sup>/an, le schéma directeur visera à économiser la ressource en eau.

- **Qualité de l'eau distribuée**

Chaque année, une évaluation permet de maintenir la certification ISO 22000 attestant de la qualité de l'eau distribuée. L'audit de suivi de la norme ISO 22000 est réalisé chaque année par un auditeur d'un organisme accrédité indépendant (LRQA).

Cette année, l'auditeur a évalué le système de management de l'entreprise, la gestion du télécontrôle, la gestion du nettoyage des réservoirs, une intervention terrain sur un compteur ainsi que la gestion métrologique.

Lors de sa visite, l'auditeur a particulièrement apprécié la rigueur et la compétence mises en œuvre durant toute l'évaluation. Il a souligné l'implication et le professionnalisme des services dans l'analyse des dangers, la gestion des non-conformités, le suivi des réclamations qualité eau, le professionnalisme et la gestion rigoureuse de la métrologie.

Le prochain audit de suivi a eu lieu en décembre 2017 pour le renouvellement du certificat.

- **Gestion des sols/Révision du PLU**

L'élaboration en cours du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet une réflexion sur les possibilités d'éviter, minimiser ou compenser la progression des surfaces artificialisées et d'orienter les décisions en matière de planification urbaine et développement durable en cours. Les modifications précédentes avaient déjà intégré des obligations en termes de rétention des eaux et de surfaces en espaces verts.

- **Gestion des eaux usées**

La commune de Grasse est dotée d'un zonage d'assainissement depuis le conseil municipal du 15 décembre 2005. Ce schéma distingue les zones d'assainissement collectif et autonome. La commune de Grasse a délégué l'entretien de son réseau d'eaux usées à la Lyonnaise des Eaux.

La ville de Grasse a lancé un Schéma Directeur d'Assainissement des eaux usées et pluviales, outil de programmation des opérations du service.

- **Gestion des déchets**

En ce qui concerne la gestion des déchets, la compétence collecte est organisée par la CAPG. Les fréquences de collecte (ordures ménagères et tri sélectif) varient en fonction des secteurs de la ville. Sont organisées en complément, la collecte du verre en point d'apport volontaire et du papier. La compétence traitement des déchets a été transférée au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets des Alpes-Maritimes (le SMED).

Depuis 2011, le périmètre de collecte de la ville de Grasse est concerné par l'appel à projet d'Eco-emballage pour l'extension des consignes de tri (prise en compte de tous les emballages plastiques dans la collecte sélective, mais aussi du papier) simplifiant le geste de tri pour les administrés.

**Pistes de progrès :**

- Mieux sensibiliser les habitants et les agents sur le geste de tri.
- Définir des indicateurs de suivi faciles à remplir et imposer une transmission systématique des données

- Déploiement du dispositif Cliiink, système de collecte 2.0

Dans le cadre de son plan d'amélioration du recyclage du verre sur son territoire, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a été séduite par les perspectives de hausse des performances du recyclage et de développement économique et social offertes par l'outil Cliiink. Elle déploiera ce nouveau dispositif sur son territoire à l'horizon 2018.

Cliiink, développé par la Start Up Terradona, une solution innovante et ludique qui réconcilie plaisir et développement durable. Cette innovation destinée aux villes intelligentes a pour objectif de diminuer les déchets ménagers, d'augmenter le pouvoir d'achat et de dynamiser le commerce en centre-ville.



Dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, ce sont ainsi 130 colonnes qui seront équipées du dispositif à l'horizon 2018 sur une partie du territoire.

– Trier le verre : plus facile et plus accessible pour tous

Avec seulement 24 kg de verre recyclé par habitant, contre une moyenne de 30,2 kg au niveau national, des progrès restent à faire.

L'accessibilité à ces colonnes de tri ne passe pas seulement par une réflexion sur l'emplacement : la forme doit également faciliter leur utilisation, notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ou les enfants. C'est sur tous ces critères que les équipes ont planché en 2017 pour installer sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse 14 nouvelles colonnes PMR. 5 d'entre elles sont installées sur la ville de Grasse, dont 3 sur les parkings d'Auchan, de E. Leclerc et de Briconautes. Les 2 autres sont prévues en entrée de ville, sur le boulevard Victor Hugo et l'avenue Frédéric Mistral.

– Un geste citoyen permettant de lutter contre le cancer

En triant le verre, les Grassois participent à la lutte contre le cancer. En 2016, ce sont 2 430 tonnes de verre qui ont été collectées sur le Pays de Grasse permettant de reverser à la Ligue contre le Cancer 8 000€.

Les bouchons en liège ont eux aussi un rôle à jouer dans la lutte contre le cancer. En les déposant dans les bornes dédiées installées en mairie de Grasse et dans toutes les mairies annexes, ils sont ensuite récupérés par l'association partenaire France Cancer et permettront de financer la Recherche.

– Campagne de sensibilisation /tri sélectif et valorisation des déchets

La valorisation des déchets ménagers est une priorité de longue date pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, déjà engagée dans la promotion du compostage et du lombricompostage domestiques, le partenariat avec la Ligue contre le cancer pour le recyclage du verre, le projet d'expérimentation de la collecte sélective des biodéchets, le soutien à la création de structures du réemploi (recycleries), l'accompagnement des écoles dans leurs démarches Agenda 21 Scolaire. En répondant à l'appel à candidature lancé par Eco-Emballages, la CAPG va plus loin encore et rejoint les 160 autres collectivités françaises qui étendent leurs consignes de tri sélectif à tous les emballages plastiques : la poubelle jaune accueille désormais tous les emballages même souillés.

## 18 - Lutter avec les acteurs du territoire contre le gaspillage des ressources

• **Protection des sources**

Sur la commune de Grasse, un périmètre de protection des sources est présent. Il s'agit du périmètre de protection de la source de la Foux, représentant environ 15 % des approvisionnements en eau potable de la ville. Il comporte un périmètre rapproché ainsi qu'un périmètre éloigné.

- **Rendement du réseau de distribution en eau**

C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution. Plus le rendement est élevé (à consommation constante), moins les pertes par fuites sont importantes.

Réseau de distribution	Unités	Rendement
Ville de Grasse (2016)	%	78,2 %
Moyenne nationale (2014)	%	79,3 %

- **Télérelève des compteurs d'eau**

La télérelève est un outil de mesure efficace simple, économique et innovant.

Ce type de compteur transmet, via le réseau téléphonique, les données de consommation de l'abonné concerné à un central où elles sont stockées. Le calcul des factures de consommation d'eau est alors effectué à partir des consommations réelles, en supprimant tout risque de passer par des estimations parfois inadéquates.

Robinet ouvert

Site : 2 BOULEVARD DU JEU DE BALLON06130GRASSE

Identifiant du compteur : 981711217152

Date : 26/03/2016

QMin max : 572,00 L/h

Dernier QMin : 68,00 L/h

QMin moyen : 75,00 L/h

QMin min : 40,00 L/h

Niveau 9

Niveau 8

Niveau 7

Niveau 6

Niveau 5

Niveau 4

Niveau 3

Niveau 2

Niveau 1

Niveau 0

Une consommation anormale due à un écoulement constant depuis 9 jours consécutifs ou plus a été détectée (date de début : 26/03/2016). Vous avez certainement une fuite sur le compteur 981711217152, d'un débit de 1,80 m3/j, soit l'équivalent « d'un robinet ouvert ».

Tous les compteurs des bâtiments communaux de la ville de Grasse sont télérelevés. Des alertes fuites et des alertes surconsommations sont envoyées à l'économiseur de flux.

**Réalisation 2018 :** Dès 2018, tous les usagers recevront gratuitement des alertes fuites lorsqu'une consommation sera jugée anormale.

- **Gaspillage alimentaire**

Le service « vie scolaire » gestionnaire du marché de distribution des repas avec la Sodexo assure un suivi des commandes. Le logiciel de réservations des commandes impose d'adapter les quantités aux besoins et plus particulièrement sur le pain.

- Adapter l'alimentation des scolaires à leurs besoins

A la cantine scolaire, les quantités sont ajustées en fonction des goûts et de l'appétit. Les déchets sont triés : déchets organiques, le pain et les déchets non recyclables.

SODEXO propose dans tous ses restaurants scolaires une table d'enfants testeurs dont le rôle est de noter chaque plat de 1 à 4. Une autre note est appliquée aux plats par le personnel, en fonction du niveau consommation. Chaque jour, les notes sont informatisées et les résultats analysés – résultats globaux, mais aussi résultats par école. Un constat de la direction de SODEXO : de meilleures notes sont attribuées dans les selfs alors que les repas distribués sont les mêmes dans toutes les écoles. La preuve que l'environnement contribue largement à former le goût.

- Création d'un atelier de compostage

L'atelier de compostage est situé entre la cantine St-Claude et la petite maison de loisirs.

Une campagne de pesée des denrées alimentaires de l'école Gérard Philippe, réalisée par Compost'n Co, a précédé l'installation d'un composteur en 2016. Les résultats soulignent l'importance d'agir sur le gaspillage alimentaire. Les quantités jetées varient en fonction du menu.



Une matinée « porte ouverte » en direction des habitants du quartier a été mise en place le 18 novembre 2017.

Une action initiée dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes (journée écocitoyenneté) en juin 2017 a permis de rencontrer des habitants du quartier et de les sensibiliser au compostage.

	Unités	Moyenne journalière
Plats et pain livrés	kg	97,6
Total jeté	kg	36
% de gaspillage	%	37 %

#### Piste de progrès :

La campagne réussie de pesée des denrées alimentaires à l'école Gérard Philippe devrait être poursuivie auprès des cantines des écoles maternelles voisines du quartier St-Claude à partir de janvier 2018. L'atelier de compostage sera également mis à la disposition des écoles maternelles pour diminuer le gaspillage alimentaire et organiser le tri des déchets.

## 19 - Réduire les rejets polluants dans le milieu naturel

### • Eaux Usées

Le SPANC, service municipal, assure le contrôle de conformité des installations d'assainissement autonome. Un nouveau logiciel métier permet au service un suivi plus efficace des contrôles et un fichiers usagers à jour.

Pour l'assainissement collectif, la commune de Grasse a délégué cette compétence à SUEZ.

Indicateurs	Unités	Chiffres Clés 2016
Clients assainissement collectif	Nb	17 159
Réseau eaux usées	km	124,9
Réseau curé	km	10 831
Réseau inspecté	ml	25 018
Boues évacuées	TMS	1 014
Dépenses pour le renouvellement des installations	€HT	1 411 318

### • Suivi des rejets industriels

Lors de la mise en service du réseau spécifique pour les rejets non domestiques (eaux usées industrielles), des autorisations de rejet ont été établies entre les établissements industriels, la Ville de Grasse et son délégué SUEZ.

A l'échelle du secteur ouest du département des Alpes-Maritimes, Grasse, du fait de son contexte identitaire comme ville du parfum, est l'une des collectivités à posséder un des parcs industriels les plus importants.

CONCERT'EAU est une opération collective qui vise le bon état écologique des masses d'eau, par la connaissance et le suivi des rejets industriels. Elle rassemble :

- La commune de Grasse,
- Le Syndicat National des Fabricants de Produits Aromatiques (PRODAROM),
- La Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes Maritimes,
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse.

Indicateurs	Unités	Chiffres Clés 2016
Nouvelles entreprises (hors DSP)	Nb	10
Enquête réalisées	Nb	17
Etablissements conformes	Nb	6
Etablissements dont la conformité est en cours	Nb	1
Etablissements non conformes	Nb	10

#### • Qualité de l'air intérieur dans les écoles et les crèches

Pour répondre à la réglementation en vigueur en matière de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public (notamment les écoles et les crèches) en 2018, le SCHS a effectué un diagnostic des moyens d'aération et de ventilation dans les locaux des 23 écoles et des 7 crèches. Il a également été choisi de faire réaliser des campagnes de prélèvement et d'analyse d'air intérieur dans les 23 écoles et 7 crèches.

Les paramètres analysés sont le formaldéhyde, le benzène et le dioxyde de carbone. Une première campagne réglementaire de prélèvement et d'analyse a été effectuée par un laboratoire spécialisé en juillet, septembre et en octobre 2017, soit en période estivale. Une deuxième campagne de prélèvement et d'analyse réglementaire en période hivernale est en cours jusqu'en mars 2018. Les résultats définitifs de ces mesures seront connus en avril 2018 et communiqués au public en mai 2018.

Si nécessaire, des actions correctives devront être mises en œuvre par les services utilisateurs des établissements, mais aussi par les gestionnaires des écoles et des crèches.

#### • Qualité de l'air extérieur sur le territoire grassois

Afin de lutter contre la pollution de l'air extérieur, notamment par les particules fines causées par le brûlage des déchets verts sur le territoire grassois par certains habitants, des actions de communication ont été menées par le SCHS en lien avec les services de la CAPG afin de limiter ces brûlages nuisibles pour la santé et l'environnement :

- Organisation de réunions d'information au cours de comités de quartier dans les hameaux : rappel de la réglementation préfectorale et surtout présentation des alternatives au brûlage des déchets verts.
- Mise en place d'atelier de sensibilisation à la gestion écologique des déchets verts avec l'association *Les Jardins du Loup* et en lien avec la CAPG.

Des actions de répression sur le terrain ont été mises en place par la Police Municipale et le SCHS pour faire respecter l'arrêté préfectoral réglementant cette pratique (une trentaine de procédures pénales engagées par la Police Municipale sur plus de 250 interventions effectuées conjointement sur le terrain pour faire cesser les brûlages).

La lutte contre le brûlage des déchets verts qui constitue une tradition locale reste un enjeu de santé publique à régler dans les deux prochaines années.

**Piste de progrès :** Mise en place d'actions correctives, en lien avec les services utilisateurs et gestionnaires des bâtiments, pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans les écoles et crèches.

- **Élimination des déchets verts**

Le département des Alpes-Maritimes est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt sur une partie importante de son territoire. Le code forestier rend obligatoire le débroussaillage et un arrêté préfectoral du 10 juin 2014 en définit les règles dans le département. Le débroussaillage est une nécessité pour protéger la forêt autant que ses biens et pour faciliter l'accès des pompiers en cas de départ de feu.

Très souvent se pose la question du traitement des résidus végétaux.

Afin de limiter l'impact sur l'environnement, il est conseillé de privilégier l'élimination des déchets verts par le broyage, le compostage ou le dépôt en déchèterie.

Les habitants du Pays de Grasse disposent pour cela d'un maillage de 12 déchèteries réparties de manière rationnelle sur le bassin Cannes- Grasse et accessibles gratuitement. À Grasse, 2 d'entre elles sont à disposition des habitants, route de la Marigarde et route d'Auribeau (Pour rappel, 3 tonnes de déchets par an et par habitant peuvent être déposées gratuitement).

Quant au brûlage des déchets verts, il est toléré dans le département des Alpes-Maritimes sous certaines conditions, définies par l'arrêté préfectoral n°2014-453 du 10 juin 2014.



À l'heure actuelle, des réflexions sont menées au niveau de la CAPG pour trouver une alternative au brûlage des déchets et des solutions plus respectueuses de l'environnement, telles que le broyage partagé en lien avec le secteur associatif.

## 20 - Mieux connaître la biodiversité pour préparer le territoire aux évolutions climatiques

### • Grainothèque

La Villa Saint Hilaire propose un service participatif : une grainothèque. Les visiteurs peuvent récupérer/déposer/échanger gratuitement, dans cette collection collective, des graines en tous genres (non hybrides) : légumes, plantes aromatiques ou fleurs.

Indicateurs	Unités	2016	2017
Utilisateurs de la grainothèque	Nb	70	95
Participants conférence inauguration	Nb	60	-
Participants visite jardins inauguration	Nb	30	-
Participants scolaires inauguration	Nb	32	-
Bourse aux graines (en partenariat avec la CAPG)	Nb	70	-
Atelier créatif 4/8 ans « toujours rien ? »	Nb	-	10
Atelier créatif de Valérie « fabrication d'un awalé »	Nb	-	10
Conférence dégustation « graines germées »	Nb	-	34
Atelier créatif « les graines ... coquille ! »	Nb	-	10
Atelier « par ici les bonnes graines »	Nb	-	6
Conférence « c'est l'automne, pensez aux graines »	Nb	-	22
<b>TOTAL</b>	<b>Nb</b>	<b>262</b>	<b>187</b>



### • Expositions, conférences et ateliers Villa Saint-Hilaire

Tout au long de l'année, le réseau Bibliothèque & Médiathèques de Grasse propose différents ateliers et expositions qui sont le plus souvent en relation avec la thématique « Maison Jardin et Paysage ». Les ateliers sont en lien direct avec la biodiversité et le changement climatique. Ils traitent de la nature et utilisent des matériaux recyclés. En 2017 :

Ateliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Festival des jardins de la Côte d'Azur 2017 : ateliers, visites commentées, présentation de documents sur l'art des jardins, bibliothèque en plein air au MAHP et lectures, 3 conférences Jardins de Grasse et d'ailleurs.</li> <li>- Fête de la nature : atelier « initiation vannerie »</li> <li>- Atelier « là-bas au-delà de la lisière » pour les 6/12 ans</li> </ul>
Expositions	- Exposition « Le nom de la rose », du 11 avril au 20 mai 2017 à partir de laquelle le réseau des Bibliothèque & médiathèques de Grasse a proposé des médiations auprès de tous les publics et a réuni 345 visiteurs. Une visite d'un jardin « le pays d'Audrey », ainsi que la bibliothèque de plein air, la conférence croisée et un

concert chant/harpe ont réuni 223 visiteurs

- Exposition « dans les yeux d'Ivan Bounine », du 3 juin au 30 septembre 2017 à partir de laquelle le réseau des Bibliothèque & Médiathèques de Grasse a proposé des médiations auprès de tous les publics et a réuni 460 visiteurs. Trois conférences, un stage d'écriture et un atelier créatif ont réuni 78 visiteurs. Bounine évoquait dans ses textes son attachement à la nature, et en particulier au paysage grassois. Ses évocations exaltent notre attachement au paysage et à la protection de notre environnement naturel, source de bien-être et d'inspiration créative.

- **Expertise écologique**

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse soutient la dynamique d'oliveraies partagées de l'association Atelier du zéro six, autour de journées conviviales et participatives de collecte d'olives dans des espaces publics : quartier des Fleurs de Grasse, piscine Altitude 500. Cette année, à travers une mobilisation des habitants et des écoles pour ces collectes, une sensibilisation autour de cet arbre emblématique permet une meilleure connaissance de son utilité et de ses usages, de la transformation de ses fruits, de son impact sur notre paysage local... Des séances de dégustations sont ensuite organisées pour découvrir les différents saveurs.

Sauvage de ma rue : 6 sorties familiales dans les communes du territoire de la CAPG (St Vallier, St Cézaire sur Siagne, Spéracèdes, Cabris, Grasse et Peymeinade, soit près de 120 participants) dans les rues et traverses fournies en plantes ornementales et sauvages. « Sauvage de ma rue » est un programme de science citoyenne : c'est à la fois un projet pédagogique animé par l'association Tela Botanica, et un projet scientifique du Museum National d'Histoire Naturelle. Il a pour but de permettre aux citoyens de reconnaître les espèces végétales qui poussent dans leur environnement immédiat. Même s'ils n'ont aucune connaissance en botanique, grâce à l'utilisation des outils très simples mis à leur disposition, ils peuvent faire la liste des espèces qui poussent dans leur rue et envoyer leurs données aux chercheurs grâce à un site sur internet ou directement à l'aide d'applications mobiles.

**Pistes de progrès :**

- Développer des inventaires écocitoyens en lien avec les associations d'éducation à l'environnement du territoire
- Réaliser des inventaires du patrimoine naturel en collaboration avec le service Ville d'Art et d'Histoire

## 21 - Valoriser et favoriser la présence de certaines espèces

- **Charte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur**

Le nord de la collectivité est inclus dans le PNR.

- **Prise en compte du Schéma Régional de Cohérence Ecologique : Trame verte et bleue**

La révision en cours du PLU permettra d'intégrer les prescriptions du Schéma Régional de Cohérence Ecologique parmi lesquelles doivent être déterminées au niveau local les réservoirs de biodiversité ainsi que les corridors permettant d'assurer un maillage écosystémique favorisant le déplacement des espèces. Ce maillage doit également s'inscrire dans la trame définie à l'échelle supra-communale afin de préserver voire restaurer les continuités écologiques à l'échelle régionale.

Au-delà du schéma des trames vertes et trames bleues qui constitueront ce maillage territorial, ces éléments seront également retranscrits dans les dispositions du plan de zonage, du règlement et, le cas échéant, des orientations d'aménagement et de programmation du PLU. Ces dispositions consisteront notamment à préserver les grands espaces naturels par un classement spécifique (EBC, zonage naturel, agricole...), par des règles assurant notamment la perméabilité des clôtures situées en limites

séparatives afin de ne pas entraver la circulation des espèces ou encore favorisant la conservation des habitats des espèces à protéger.



Le projet de PLU révisé a été arrêté par le Conseil Municipal le 7 novembre 2017. Il comprend une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) patrimoniale.

L'OAP Patrimoine a pour ambition d'exprimer les orientations relatives à la composition urbaine et paysagère visant à protéger et révéler la richesse et la diversité patrimoniale du territoire de Grasse. Son rôle est de préciser les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement durable et les pièces réglementaires du PLU.

L'OAP patrimoine définit le cadre de protection et de mise en valeur que les acteurs du territoire devront respecter. Elle est déclinée dans le zonage et dans le règlement du PLU.

Elle précise les prescriptions autour de deux actions principales :

- La protection et la mise en valeur de la trame verte et bleue
- La protection et la mise en valeur du paysage grassois

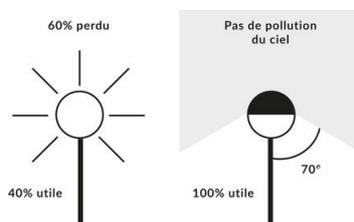
Le PLU devrait être applicable à l'été 2018.

#### • Lutter contre la pollution lumineuse

La pollution lumineuse a de nombreux impacts sur la faune (orientation, attraction, reproduction, communication, compétition, prédation). Les sources lumineuses viennent perturber les cycles d'activités biologiques de la faune.

« Éclairer juste » permet de lutter contre les nuisances lumineuses.

« Éclairer juste » c'est ne fournir que la lumière nécessaire et suffisante pour « voir et être vu » et assurer la sécurité des personnes et des biens en fonction de l'activité des usagers et des spécificités des lieux. Pour cela, le prestataire en charge du parc d'éclairage public met en application la norme NF 13-201.



« Éclairer juste » correspond à éclairer là où il faut, comme il faut, et quand il faut.

Ainsi, la ville de Grasse applique ce principe en :

- Équipant d'horloges astronomiques toutes les armoires de commande ;
- Graduante la puissance de 700 points lumineux (bipuissance) ;
- Éclairant vers le bas (suppression des ballons fluos).

**Piste de progrès :** Expérimenter l'extinction de l'éclairage public dans certains quartiers

## 22 - Limiter le risque d'inondation par une gestion partagée des eaux pluviales

- **Inondations**



En France, le risque inondation concerne 13 300 communes. Grasse en fait partie.

L'une des missions remplies par les services municipaux est de travailler de façon transversale pour assurer l'entretien des bords de routes, des fossés, des passages sous voirie.

Afin d'informer sur les risques et de sensibiliser sur le comportement à avoir en cas d'inondation, le Pays de Grasse, en lien avec le SISA (Syndicat Intercommunal de la Siagne et de ses Affluents), le CNRS et le SDIS 06 (Service Départemental d'incendie et de Secours des Alpes-Maritimes), a invité la population grassoise à assister à une réunion publique le 5 décembre 2017 sur le thème de « la prévention des inondations et de la culture du risque ».

Cette réunion publique vise à amener le citoyen à prendre des dispositions préventives pour assurer sa sécurité et celles de ses proches en cas d'inondation.

- **Sensibilisation des Grassois**

Les services municipaux relayent l'information et la campagne de prévention face aux risques liés aux épisodes de pluies méditerranéennes : l'objectif est d'inviter les citoyens à anticiper en adoptant un kit de sécurité, puis à s'informer régulièrement sur la météo et, en cas d'alerte, à respecter scrupuleusement les consignes de la mairie.

## 23 - Informer les Grassois sur les risques encourus et les comportements à adopter

- **Alerte dépassement ozone et particules fines**

En partenariat avec Air PACA, mise en place d'une procédure qui permet d'anticiper les pics de pollution et d'en informer les populations sensibles et les communes, afin d'adapter les activités génératrices d'émissions pour que le pic de pollution diminue (ozone et particules fines, 114 établissements informés sur la CAPG)

- **Mise à jour du DICRIM**

Le DICRIM de Grasse a été remis à jour en 2016 par la CAPG, le précédent datait de 2011. Il permet aux habitants de connaître les risques majeurs présents sur la commune, de se préparer à une éventuelle catastrophe et connaître les bons gestes en cas de péril. Les modes de diffusion du DICRIM sont assurés par la ville de Grasse

## 24 - Anticiper les effets du changement climatique pour limiter l'exposition du territoire

### • Diagnostic des vulnérabilités

Le diagnostic des vulnérabilités, réalisé dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial Ouest 06, se concentre sur l'analyse des conséquences potentielles du changement climatique sur les milieux naturels, les activités économiques et les populations à court, moyen et long terme.

A l'échelle de la région PACA, plusieurs évolutions sont pointées :



Augmentation des températures moyennes sur toute la zone Grand Sud-est : jusqu'à 2,1°C supplémentaires en 2030, 3,1°C en 2050 et 5,4°C en 2080 ;



Augmentation des périodes de fortes chaleurs : 1 été sur 2 sera semblable à 2003 d'ici la fin du siècle ;



Diminution des précipitations moyennes annuelles pouvant aller jusqu'à -10 % à partir de 2050 associée à une modification de la répartition saisonnière des pluies ;



Accentuation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes ;



Élévation du niveau de la mer pouvant aller de +0,35m à +1 m d'ici 2100.

### • Plan canicule

En 2017, le niveau d'alerte canicule, niveau 3, a été déclenché, entraînant ainsi la mobilisation des acteurs concernés et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées.

Au niveau local, le Plan Canicule est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Grasse. Ce dispositif d'information et de prévention vise à établir un recensement des personnes âgées, handicapées et/ou isolées. L'objectif est de repérer les personnes fragilisées et de maintenir le contact avec elles durant l'été, pour éviter des problématiques de santé liées aux fortes chaleurs.

Les personnes âgées, isolées et/ou fragilisées, habitant sur Grasse peuvent se faire recenser de manière totalement volontaire en appelant le 07.75.11.23.38, ligne réservée exclusivement à cet effet. En cas d'inscription faite par un tiers, la personne concernée ou son représentant légal, doit en être informée, et avoir donné son accord. En cas d'alerte canicule émise par « Météo France », la Préfecture de Nice déclenche le plan canicule et une cellule de crise se met alors en place au CCAS. Les personnes inscrites sur le registre sont systématiquement contactées.

En effet, une fois le communiqué d'alerte envoyé à la cellule de crise, selon des astreintes préétablies week-end et jours fériés compris, cette dernière prendra contact avec l'ensemble des inscrits sur le fichier. Un suivi téléphonique est assuré avec éventuellement un déplacement au domicile en cas de non-réponse ou situation de détresse.

Ainsi, les 44 inscrits au registre canicule pour la saison 2017 ont été contactés afin de s'assurer que leur maintien au domicile reste adapté compte tenu des fortes chaleurs.

### • Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été approuvé par le Conseil Municipal du 23 février 2016. Le PCS est outil de gestion des événements de crise, il vient en soutien des actions de secours et mobilise les services opérationnels.

## 25 - Encourager la prévention de la population et la surveillance des risques

### • Prévention et interventions sur les risques sanitaires

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) est chargé de veiller au contrôle administratif et technique des règles d'hygiène et de faire appliquer les dispositions relatives à la protection de la santé publique (Règlement Sanitaire Départemental, Code de Santé Publique) sur le territoire de la Ville de Grasse en matière d'hygiène de l'habitat, d'hygiène alimentaire, de qualité des eaux destinées à la consommation humaine, de lutte anti vectorielle, de lutte contre les nuisances ou pollutions sonores, olfactives et environnementales. Le service est chargé également de la police du débroussaillage des terrains privés afin de lutter contre les incendies de forêt.

En matière de prévention et lutte contre les risques sanitaires (épizooties, épidémies de maladies transmissibles, grippe aviaire...), action de communication sur le territoire grassois en lien avec la Préfecture des Alpes-Maritimes, l'Agence Régionale de Santé (ARS) PACA et la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP).

De nombreuses campagnes de sensibilisation et d'intervention sont réalisées par le Service Communal d'Hygiène et Santé en matière d'équilibre entre les espèces invasives, nuisibles et le cadre de vie des Grassois :

Campagnes de prévention	U	2015	2016	2017
Campagnes de <b>dératisation</b> sur la voie publique	Nb	4	4	4
Campagnes de <b>dératisation</b> dans les bâtiments Communaux	Nb	1	1	1
Campagnes de <b>dépigeonnisation</b> et effarouchements d' <b>étourneaux</b> sur le domaine public,	Nb	2	2	2
Campagnes de <b>démoustication</b> (opération de traitement larvicide visant à détruire le moustique tigre vecteur de maladie tropicale),	Nb	4	4	4

Actions curatives lutte anti-vectorielle contre les nuisibles	U	2015	2016	2017
<b>Dératisation</b> sur le domaine public et dans les bâtiments communaux	Nb	40	35	43
<b>Désinsectisation</b> sur domaine public et dans les bâtiments communaux	Nb	73	58	79
<b>Démoustication</b> sur le domaine public et dans les bâtiments communaux	Nb	5	1	14
Interventions pour nids de <b>frelons asiatiques</b> sur le domaine public	Nb	7	1	7
Lutte contre le <b>moustique tigre</b> dans les propriétés privées	Nb	8	7	12

- **Prévention du risque « Incendie »**

Actions du SCHS	U	2015	2016	2017
Actions en matière de <b>police du débroussaillage</b> des propriétés privées	Nb	25	31	46
Autorisations de <b>feux de cuisson</b> dans les propriétés privées en période estivale	Nb	3	1	4
<b>Campagne</b> d'information et de communication (en lien avec le Conseil Départemental 06) concernant la prévention des <b>incendies de forêt</b>	Nb	1	1	1
Avis du SCHS sur la sécurité et l'hygiène dans les <b>établissements recevant du public</b>	Nb	78	79	65

Lors de la Commission Communale de Sécurité visant à lutter contre le risque d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (maisons de retraites, foyers pour personnes handicapées, magasins, musées, hôtels, écoles, collèges, lycées, hôpital...) sur le territoire grassois, le Service Communal d'Hygiène et de Santé donne son avis.

**Piste de progrès :** La mise en place d'un fichier des propriétés concernées par le débroussaillage obligatoire sises en zone urbaine et en zone naturelle, à mettre en place en 2018-2019.



# 03

## axe CADRE DE VIE



### **CONTRIBUER À L'ESSOR PATRIMONIAL ET ASSURER LA COMPLÉMENTARITÉ DES LIEUX ET ACTIVITÉS**

- 26 Valoriser le patrimoine grassois p43
- 27 Affirmer le « Grand Centre » dans sa fonction et son attrait p43
- 28 Maintenir le dynamisme de proximité des quartiers p46
- 29 Répondre aux besoins d'aménagement numérique du territoire p47
- 30 Limiter les nuisances liées aux contraintes urbaines p48
- 31 Développer une ville durable dans le respect de l'identité locale p51



### **ASSURER UN PARTAGE HARMONIEUX ENTRE TOUS LES USAGERS DU DOMAINE PUBLIC**

- 32 Adapter les infrastructures routières à un mode de vie durable p51
- 33 Maintenir le sentiment de sécurité et de propreté dans les espaces publics p52
- 34 Soutenir la mobilité durable au travers des politiques de stationnement et de la circulation p54
- 35 Encourager une offre de service de transport en commun performant et de qualité p54



### **VALORISER LA RICHESSE DU PATRIMOINE PAYSAGER ET NATUREL GRASSOIS**

- 36 S'appuyer sur l'intérêt écologique de la nature en ville pour développer les espaces verts et créer des lieux de loisirs P56
- 37 Favoriser et valoriser les éléments naturels et sauvages p57



## 26 - Valoriser le patrimoine grassois

- **Rénovation intérieure du Palais des Congrès**

La requalification du Palais des Congrès s'est traduite par d'importants travaux de rénovation intérieure réalisés par le Centre Technique Municipal et le personnel du Palais des Congrès : rénovation des parquets de la salle Gala et de la salle G. Philippe, mise en valeur de l'accueil du Palais des Congrès avec rénovation des peintures et du sol et l'acquisition d'un nouveau comptoir d'accueil, rénovation de la salle de gala (peinture, sol et toiles numériques). De plus, la structure en plâtre de Paul LANDOWSKI a été nettoyée et déplacée grâce à la subvention de la commission interrégionale des collections des musées de France.



- **Plan Lavoirs et Fontaines**

Le plan de rénovation des fontaines et des lavoirs a pour objectifs de restaurer et de valoriser le patrimoine historique grassois tout en réalisant des économies d'eau. Un diagnostic a été réalisé sur les fontaines du centre ancien. Les fontaines des hameaux seront incluses dans le plan lavoirs et fontaines dans un second temps.

En 2016, les fontaines de la Villa Fragonard, du Cours et du Square Rastigny ont été traitées. En 2017, les fontaines des Dominicains, de la Porte Neuve, du Palais des Congrès et des Jardins des Plantes ont été traitées.



- **Plan de rénovation des chapelles des hameaux**

Le plan de rénovation des chapelles a pour objectifs de restaurer et de valoriser les chapelles grassoises. En 2017, la façade de la chapelle Saint Antoine a été rénovée et éclairée et la Chapelle Saint Mathieu a été complètement rénovée suite aux problèmes d'humidité et aux problèmes structurels. L'association Compagnons du Patrimoine du Pays de Grasse a procédé à la rénovation du mobilier.

Chapelle Saint Antoine



Chapelle Saint Mathieu



- **Rénovation des portes du centre historique**

En 2017, le Maire de Grasse a lancé le plan de restauration des Portes, Mascarons et Heurtoirs dans le centre historique de Grasse, classé secteur sauvegardé. Il s'agit d'une étape supplémentaire dans la politique de défense de notre patrimoine. Le traitement des accès aux immeubles permettra de mettre en valeur un style architectural varié qui doit être redécouvert. Les propriétaires sont accompagnés techniquement par l'équipe de la SPL Pays de Grasse Développement afin de mener à bien ces travaux d'embellissement.

- **Restauration d'œuvre d'art**

- Mise en lumière de la chapelle du Saint Sacrement dans la cathédrale Notre Dame du Puy et du tableau *Le lavement des pieds* de Jean Honoré Fragonard (Mécénat) ;
- Bichonnage du tableau *La mort de Saint Paul* de Charles NÈGRE (Mécénat).

- **Politique de restauration du patrimoine historique**

**Réalisations 2018 :**

- Rénovation du hall de l'Hôtel de Ville
- Conservation et restauration du Maître-autel de la Cathédrale
- Restauration de l'arche du Palais Episcopal (Mécénat)
- Études d'avant-projet sur la Cathédrale
- Diagnostic global sur le Palais Episcopal (accompagnement de la DRAC)
- Etudes de restauration du moulin Font Laugière

## 27 - Affirmer le "Grand Centre" dans sa fonction et son attrait

- **Promouvoir la qualité patrimoniale de la ville**

Le label Ville d'Art et d'histoire, obtenu par la ville en 2003, permet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère de la commune à travers de nombreuses actions (visites guidées thématiques, médiations, expositions).

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) est un document d'urbanisme qui permet de préciser les objectifs et prescriptions concernant la mise en valeur et la protection du patrimoine. La ville de Grasse a mis en place un dispositif d'accompagnement financier pour la réalisation des travaux prescrits dans le cadre des prescriptions du PSMV.

- **Projet de rénovation Urbaine**

Conventionné avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, signature de la convention initiale le 9 avril 2008, le PRU est porté par la Ville de Grasse et compte 40 opérations sous différentes maîtrises d'ouvrage.

**Objectifs :**

- Améliorer la qualité de vie des Grassois
- Reconstruire le Grand Centre
- Redonner une cohérence urbaine
- Restaurer les équilibres économiques et sociaux

Démarré en 2003 et initialement prévu pour 5 ans, le Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU) arrive à échéance en 2013. Déployé dans 485 quartiers, dont 2 quartiers de la Ville de Grasse (centre ancien et quartier de la gare), il aura concerné le cadre de vie de près de 4 millions d'habitants et mobilisé 12 milliards d'euros de financement public sur une période de 10 ans.

Afin d'entreprendre une rénovation durable, coordonnée et de grande ampleur du centre ancien et du quartier de la gare SNCF, remise en service en 2005, la Ville de Grasse s'était portée candidate au PNRU lors de l'appel à projets de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Elle a présenté en 2007 le projet de base pour la Convention ANRU de la Ville, avec une signature de Convention le 9 avril 2008 et un démarrage effectif des opérations de transformation des 2 secteurs géographiques en novembre 2008.

Les objectifs du projet de renouvellement urbain (PRU) de la Ville de Grasse sont de transformer le grand centre de Grasse pour rétablir son rôle de centralité, d'instaurer à la fois une mixité urbaine, fonctionnelle, économique et sociale, tout en améliorant les conditions de vie des habitants. Il vise également à rétablir le lien entre le centre ancien et le quartier de la gare.

Les problèmes du centre ancien de la Ville de Grasse sont nombreux et conjuguent difficultés urbaines et sociales.

A ce jour, le PRU a permis la réhabilitation de 254 logements sociaux et la résidentialisation de 213. Dans le centre ancien, 36 logements ont été livrés en accession encadrée, 5 logements sociaux de type PLS et 6 logements sociaux de type PLUS. Un centre social a été livré. 5 îlots restructurés et rénovés ont été livrés. Le volet social a permis de réaliser 60 316 heures d'insertions réservées aux habitants des quartiers visés par les travaux, sur un objectif de 39 457 heures. Le volet commercial a permis la remise en place de différents rez-de-chaussée commerciaux.

Sur le secteur de la gare, une voie de désenclavement a été livrée, afin de désenclaver 400 logements qui étaient desservis par une voie privée sans issue. Le classement de cette voirie dans le domaine public permet d'en assurer l'aménagement et la gestion dans des conditions optimales et permet le désenclavement du quartier tel que recherché. Les travaux sur la voie existante ont consisté en une reprise et élargissement des trottoirs existants, une reprise des enrobés et la mise en place de

l'éclairage public. La voie a été dénommée rue Marguerite RAINERI dite "Margot" (conseil municipal du 27 juin 2017).



Voie de désenclavement - Livraison du projet en mars 2017

- **Chantier Médiathèque**

La Médiathèque répond à l'exigence d'implanter un équipement structurant majeur d'un rayonnement intercommunal dans un secteur dégradé, enclavé et socialement défavorisé.

La livraison des travaux de la médiathèque est en 2019, avec une installation des mobiliers et achat des collections pour une ouverture au public fin 2019.

**Objectifs :**

- Satisfaire aux besoins de la population locale, du point de vue social, culturel et économique,
- Drainer une population extérieure et créer des flux de circulation piétonne,
- Contribuer la requalification du bâti là où les interventions privées ont montré leur limite.

La Médiathèque, idéalement située au cœur du centre-ville, n'est pas conçue comme un monument isolé, mais se veut le catalyseur d'une vie culturelle à l'échelle de la ville tout entière. Elle doit être vue comme un « 3<sup>ème</sup> lieu » : lieu de vie, lieu de culture, lieu d'échange, salle de projection, conférences, concerts, bar, show-case, espace de co-working... C'est un espace culturel avant tout. Les thématiques au niveau des collections seront axées sur le jeu vidéo, l'image, les films, la musique, les nouvelles technologies 3D, le livre numérique et la vision virtuelle.



Octobre 2017



Fin 2019

- **Aménagement du quartier Martelly**

L'opération Martelly permettra de restructurer un quartier dont la mise en œuvre prendra en compte l'ensemble des enjeux environnementaux, notamment au regard des enjeux fixés par le Grenelle de l'Environnement. L'étude d'impact qui a été réalisée dans le cadre de la procédure de ZAC a permis d'identifier l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et



environnementaux afin de réduire l'impact du projet sur l'environnement tout en permettant la revitalisation urbaine et commerciale du centre historique.

Les élus de la ville de Grasse ont affirmé une forte volonté politique de créer un véritable écoquartier en délibérant lors du conseil municipal du 17/01/2017.

Ainsi, l'équipe promoteur-concepteur travaille dans ce sens en lien avec la commune et la SPL Pays de Grasse Développement. Les objectifs de production d'énergies renouvelables devront être de 23% à minima.

- **Restructuration de l'îlot dégradé Four de l'Oratoire – Tranche 2 (arrière des immeubles)**

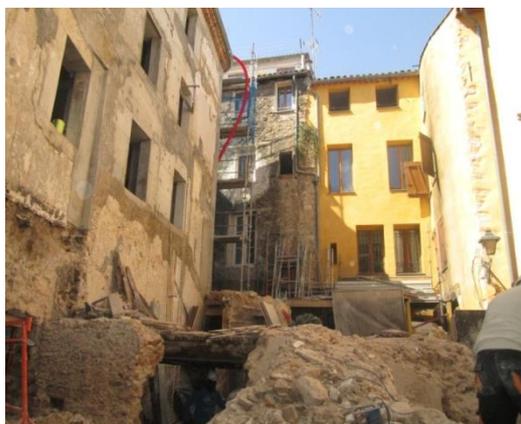
⇒ Après la réalisation de 6 logements en locatif social avec NLA, création d'une nouvelle place, d'un grand commerce en rez-de-chaussée et d'un logement en accession en duplex.

Les travaux ont été entrepris suite à la réalisation de l'ensemble des études et démarches préalables réalisées en 2013 : finalisation des acquisitions et des relogements ; études archéologiques ; expertise judiciaire dans le cadre d'un référé préventif ; obtention d'un permis ; choix des entreprises suite à consultation.

La tranche 2 consistait en une démolition du volume arrière de l'immeuble situé 27 rue Marcel Journet et de l'immeuble 5 rue du Four de l'Oratoire. L'opération prévoyait également l'écrêtement de 2 étages de l'immeuble situé au 7 rue du Four de l'Oratoire et l'aménagement d'un espace public sur les espaces libérés. Un ordre de service a été délivré en date du 7 avril 2014 pour une durée de 13 mois.

Le délai du chantier a été considérablement augmenté du fait de la complexité d'évacuation des gravats, notamment en pleine période estivale, et du fait de difficultés rencontrées sur site en cours de travaux. Aussi le chantier s'est-il poursuivi tout au long de l'année 2015, et les opérations de réception se sont déroulées au premier trimestre 2016.

Ce nouvel espace a été inauguré le 14 janvier 2017 par Monsieur Le Maire de Grasse en présence de l'ensemble des partenaires et de la population.



- **Restructuration de l'îlot dégradé des Moulins**

⇒ Après la création de 22 logements en accession maîtrisée et en locatif PLS, ainsi que d'un grand commerce en rez-de-chaussée, et l'aménagement d'espaces publics.

La dédensification du cœur d'îlot s'appuie en premier lieu sur la démolition d'un certain nombre d'édicules ne présentant pas d'intérêt patrimonial, et sur la libération des sols, le long du tracé de l'ancienne voie d'eau qui desservait autrefois les ateliers de l'îlot.

A cette échelle, les espaces libérés sont d'une surface conséquente et leur mise en valeur permet d'offrir une meilleure qualité environnementale au bâti limitrophe.

La restructuration des immeubles 17 et 19 rue Marcel Journet :

Étant donné l'étroitesse du n° 19 rue Marcel Journet, l'insalubrité de ses logements et la mauvaise qualité de son escalier, la restructuration s'appuie sur la réunion des deux immeubles autour de la cage d'escalier du n° 17, élément remarquable du secteur. Il représente ainsi un témoin très intéressant de l'architecture privée du XVIIIème siècle par la qualité de sa structure et la cohérence de sa distribution autour de l'ancienne cour.

La restructuration des immeubles 6, 8 et 8 bis rue des Moulinets :

Le projet de restructuration est marqué par une intervention forte sur ces immeubles par :

- La création d'un passage entre le cœur d'îlot et la rue des Moulinets sur le rez-de-chaussée et le 1er étage de la travée du 8 bis.
- La démolition du corps de bâtiment identifié comme l'élément charnière entre la partie orientale et occidentale, en cœur d'îlot, au niveau du n° 8.
- Le regroupement de ces trois entités autour d'une distribution unitaire

Ces travaux engagés en 2015 se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année 2017, car il y a eu des difficultés pour libérer la totalité des emprises : restaurant New Punjab et un appartement au 11 rue de l'Oratoire, puis il y a eu le sinistre intervenu entre temps au niveau de l'îlot Mougins Roquefort (qui ne permet plus l'accès au chantier par la rue Marcel Journet), et enfin, la coactivité avec les travaux de corps d'état secondaire des logements n'ont pas permis aux entreprises de finaliser les travaux dans les délais requis.



- **Immeubles sinistrés : îlot Médiathèque et Mougins Roquefort**

⇒ Création de 9 logements en locatif social et d'un commerce en rez-de-chaussée.

Le démarrage du chantier a eu lieu en septembre 2014, où le cœur d'îlot est largement aéré afin d'abriter des parties communes de qualité, surplombé d'une verrière et comportant un ascenseur. Les appartements des derniers étages se développent sur deux niveaux, sous forme de duplex.

Mais il a été retardé d'une part par les difficultés à reloger un occupant et malheureusement, d'autre part, suite au sinistre intervenu le 18 novembre 2015, avec l'effondrement de l'immeuble situé au n°1 de la rue Mougins Roquefort nécessitant l'intervention d'une maîtrise d'œuvre et d'une entreprise spécialisées pour procéder à la mise en sécurité de l'îlot : purge des parties instables ; mise en stabilité des parties restantes par un échafaudage structurel ; évacuation des gravats jusqu'en mai 2016 ...

Durant cette période, la Ville de Grasse et la SPL Pays de Grasse Développement ont accompagné le relogement de 64 personnes entre le 18 novembre 2015 et le 1er mai 2016.

Une nouvelle phase de conception a ensuite permis de définir les nouvelles conditions de réalisation de l'opération et le chantier a pu redémarrer au mois de septembre 2016. Les parties effondrées sont ainsi reconstruites et le chantier a été réceptionné au mois de septembre 2017.



La vente au bailleur social IMED a été réalisée en novembre 2017.

**Action engagée :**

- La ville de Grasse a pris en charge le relogement des personnes sinistrées avec l'appui de la SPL Pays de Grasse Développement puis cette dernière a accompagné les habitants et commerçants concernés
- La Gestion urbaine de Proximité du PRU a accompagné les familles sinistrées

## 28 - Maintenir le dynamisme de proximité des quartiers

La ville de Grasse ne se réduit pas à son centre historique, mais elle compte 10 quartiers et hameaux distincts, chacun doté d'une mairie annexe, d'une école et d'installations propres à accompagner la vie locale des habitants. Chaque hameau a son caractère propre, son élu de quartier, son comité des fêtes, ses traditions, son paysage et son patrimoine. Chaque hameau est rattaché viscéralement au centre administratif et historique.

- **Équité culturelle et connaissances patrimoniales**

Le service Ville d'Art et d'histoire contribue à faire découvrir l'histoire et le patrimoine des hameaux par des visites guidées, médiations et éditions papiers spécifiques. Tous les mois une page de la revue Kiosque est dédiée à la connaissance d'un quartier ou aux traditions de la vie locale.

- **Équité territoriale entre hameaux et le centre**

- Revue de quartier

Des revues de quartiers sont organisées en présence du Maire, de l'adjoint du quartier et des services municipaux pour rencontrer les habitants et améliorer leur quotidien.

- Services de proximité

Depuis de nombreuses années, des services administratifs sont maintenus dans les hameaux pour assurer une proximité avec les habitants. Des services d'entretien et de sécurité viennent renforcer leurs actions et proposent des services identiques dans le centre-ville et les hameaux. De 5h à 17h, les agents de la proximité sont présents pour l'entretien de la voie publique, l'entretien du mobilier urbain (pose et réparation, nettoyage), l'entretien des ouvrages en maçonnerie...

En 2017, 24 agents étaient affectés au centre-ville et 53 dans les hameaux.

- Uniformisation des horaires des mairies annexes

Depuis 2015, les horaires des mairies annexes ont été uniformisés. Des permanences ont lieu le samedi matin au Plan et à Saint Jacques.

## 29 - Répondre aux besoins d'aménagement numérique du territoire

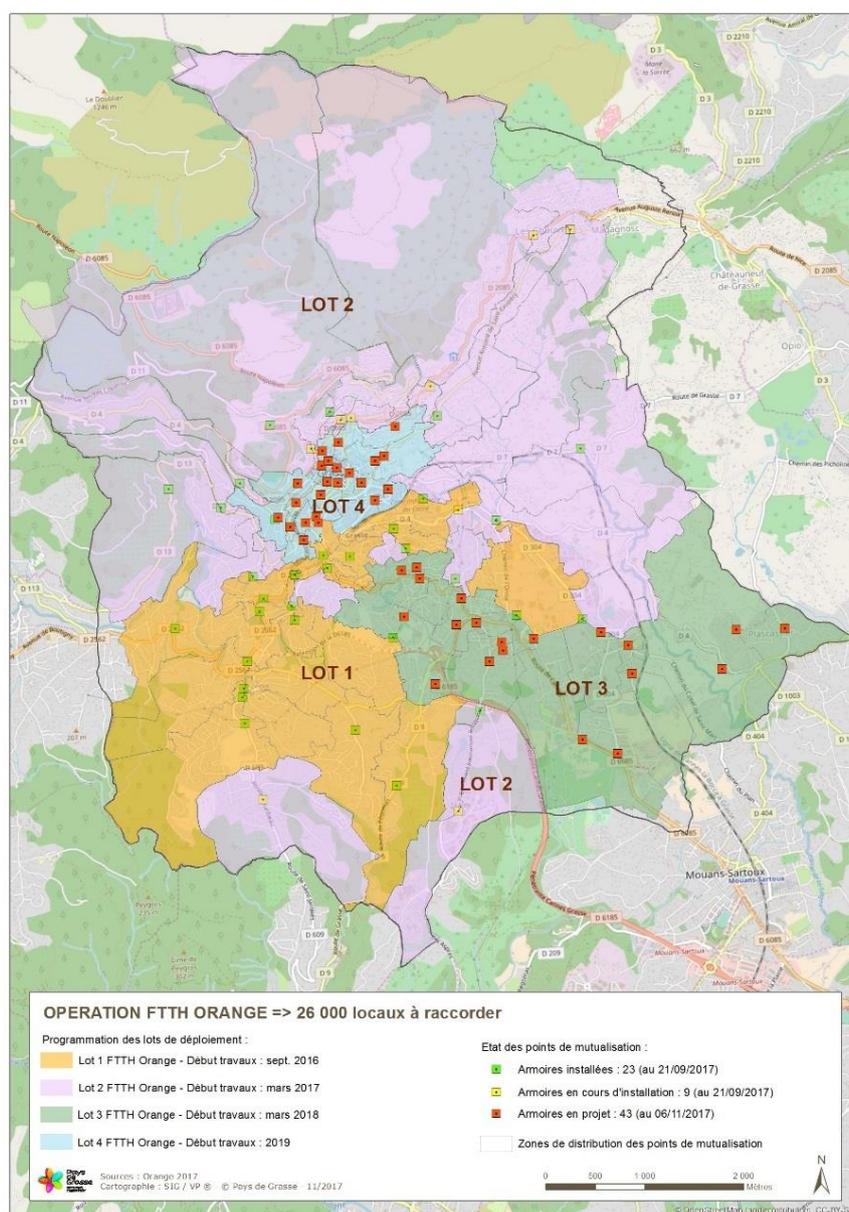
- **Wifi gratuit**

La ville de Grasse met à la disposition des Grassois et des visiteurs 2 heures de connexion WIFI, gratuite et renouvelable, sur ses places en centre-ville (Cours Honoré Cresp, Square du Clavecin, Place aux Aires) et en interne à la Maison des associations, à la Bibliothèque et à l'Office de Tourisme.

- **Déploiement d'infrastructures numériques**

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a signé en juillet 2016 une Convention de Programmation et de Suivi des Déploiement de la Fibre Optique avec l'opérateur Orange, l'État, la Région PACA en collaboration avec la ville de Grasse, pour fixer le programme de déploiement de la fibre.

Orange s'est engagé à respecter la convention : en 2021, 100% des habitants de la commune auront accès à l'abonnement de la fibre optique au prix de l'ADSL. Afin de planifier et de réaliser ces travaux de câblage à destination des 25 202 logements de la commune, la société Orange a découpé la Ville de Grasse en 4 lots :



Lot	Période	Quartiers	Réalisations
1	2016-2018	Saint Jacques, Sainte Anne, Saint-François (le bas), Saint-Claude	Adressables 6 700 logements Raccordables 3 000 logements Raccordés /
2	2017-2019	Saint-Jacques (partie Nord), Saint François le haut - Les Ribes, le « Prado », Super Grasse, Saint Christophe, Magagnosc, Malbosc, Saint Mathieu, Saint Jean, Saint Joseph, le Moulin de Brun – la Marigarde, le Plan de Grasse (partie Nord)	Adressables 6 000 logements Raccordables 3 210 logements Raccordés 210 logements
3	2018-2020	Le Plan de Grasse (partie sud), Plascassier, Les Fleurs de Grasse, Saint Antoine	Secteurs secondaires : débit ADSL « suffisant ». Travaux visant à améliorer la qualité du débit.
4	2019-2021	Centre-Ville	Secteurs secondaires : débit ADSL « suffisant ». Travaux visant à améliorer la qualité du débit. Nombreuses difficultés entre les autorisations des syndicats de copropriétés, les accords des ABF, enfouissement du câblage.

Chiffres donnés au 25 septembre 2017



Pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous à la boutique Orange de Grasse, 225 route de Cannes, ou contactez le service téléphonique Orange 1014, ou retrouvez toutes les informations sur [reseaux.orange.fr](http://reseaux.orange.fr)

### 30 - Limiter les nuisances liées aux contraintes urbaines

- **Nuisances sonores, olfactives et environnementales**

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé donne un avis en matière de prévention contre les nuisances sonores, olfactives et environnementales issues des activités urbaines dans le cadre de l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme, des dossiers d'enquête publique (ICPE), des demandes de dérogation pour fermeture tardive des établissements musicaux.

Avis Sanitaires	U	2015	2016	2017
Dossier d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, autorisation de travaux...)	Nb	126	91	97
Fermeture tardive d'établissements musicaux (bars, salles polyvalentes, manifestations musicales, discothèques...)	Nb	28	8	37
Dossier d'enquête publique installations classées pour la protection de l'environnement, loi sur l'eau...	Nb	3	4	3

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé intervient en matière de contrôles de l'hygiène de l'habitat, d'hygiène alimentaire, d'hygiène des établissements recevant du public de 5<sup>ème</sup> catégorie, de la qualité de l'eau potable et des eaux de baignade, de lutte contre les nuisances sonores, olfactives et environnementales.

Interventions	U	2015	2016	2017
Lutte contre l'habitat indigne et l'indécence dans les habitations	Nb	67	65	66
Avis et Contrôles des établissements alimentaires et des offices des crèches et des écoles	Nb	83 dont 16 dans écoles et crèches	54	88
Lutte contre les dépôts de déchets dans les propriétés privées	Nb	17	22	33
Lutte contre les nuisances olfactives (feux de jardin, fumées de cuisson...)	Nb	19	14	57
Suivi du contrôle de l'eau destiné à la consommation humaine dans les crèches et les écoles	Nb	69	33	32
Lutte contre les nuisances sonores	Nb	13	17	19
Lutte contre les écoulements d'eaux usées dans les propriétés privées et contre la pollution des vallons	Nb	32	24	48
Contrôle de l'hygiène de certains établissements recevant du public de 5e catégorie (auto-écoles, hôtels, coiffeurs...)	Nb	8	14	12

- **Éclairage nocturne excessif**

Pour lutter contre l'éclairage nocturne excessif, chaque projet d'éclairage public est conçu en suivant la norme NF 13201.

- **Pollutions publicitaires**

- Adoption d'un nouveau Règlement Local de Publicité

Dans un monde saturé par l'image, les enseignes ont envahi les villes, dénaturant souvent le paysage urbain. Parce qu'il y va de la protection de l'environnement et de la qualité de notre cadre de vie, Grasse engage la révision de son règlement local de publicité (RLP) approuvé en 1994. L'objectif du Maire est de mettre en place un encadrement à la fois plus strict des dispositifs d'annonces et plus respectueux des particularités du territoire.

Objectifs :

- Mieux prendre en compte les enjeux du paysage naturel et urbain par une analyse fine des caractéristiques paysagères et patrimoniales de la commune.
- Réguler et harmoniser les dispositifs publicitaires en améliorant notamment le traitement des entrées de ville et les grands axes de circulation routière.
- Réduire la facture énergétique et la pollution lumineuse en instaurant des plages d'extinction nocturne des publicités lumineuses.
- Adopter un RLP nouvelle génération selon la Loi dite d'Engagement National pour l'Environnement du 14 juillet 2010.

### CALENDRIER DU PLAN LOCAL DE PUBLICITE

#### Février 2016

Délibération du conseil municipal de prescription du RLP fixant les objectifs et les modalités de concertation.

#### Mars - Septembre 2016

Élaboration du diagnostic des dispositifs publicitaires, définition des enjeux territorialisés et préparation du projet de RLP.

**Novembre – Décembre 2016**

Lancement de la concertation publique : article kiosque, panneaux d'information en mairie et registre de concertation à disposition du public. Réunion publique le 14 décembre au Palais de Congrès.

**1er trimestre 2017**

Bilan de la concertation publique, arrêt du projet en conseil municipal du 28 mars 2017 et transmission officielle du RLP.

**Avril - Octobre 2017**

13 juin : Consultation officielle des Personnes Publiques Associées et passage en commission des sites.

Enquête publique sur le projet de RLP arrêté : du 6 septembre au 11 octobre.

**Décembre 2017**

Approbation du RLP en conseil municipal.

Le Règlement Local de Publicité est consultable sur le site de la ville de Grasse.

– Contrôle de la publicité

Suppression des dispositifs publicitaires en infraction, arrêtés, amendes et astreintes.

Indicateurs	U	2015	2016	2017
Procédures contentieuses	Nb	2	5	2
Procédures amiables	Nb	6	24	35
Régularisation des dispositifs en infraction	Nb	9	19	10

• **Homogénéisation du mobilier urbain**

En complément de la charte commerciale existante et dans un souci de cohérence et d'esthétique, la Ville de Grasse a, en 2017, fait établir une charte du mobilier urbain : de protection et de sécurité, de repos, de propreté, de signalétique, et d'éclairage. Pour le secteur historique, un choix de mobilier de qualité a été présenté et validé par les Architectes des Bâtiments de France.



## 31 - Développer une ville durable dans le respect de l'identité locale

### • Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le service Ville d'Art et d'Histoire contribue à l'enrichissement des documents d'urbanisme par les inventaires architecturaux thématiques conduits en partenariat avec la Région depuis plusieurs années : anciennes parfumeries, anciens moulins, villégiature. Toutes les fiches descriptives obtenues sont consultables sur la base MERIMÉE du ministère de la Culture.

Le futur Plan Local d'Urbanisme contiendra ainsi :

- Un inventaire du patrimoine bâti à préserver, annexé au Règlement d'urbanisme :

Ce document permet de localiser les différents éléments de patrimoine bâti que la commune souhaite préserver au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme. Ces éléments à préserver sont localisés sur le plan de zonage. Il s'agit de bâtiments remarquables et des moulins.

- Une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) portant sur la mise en valeur patrimoniale de la ville autour du secteur sauvegardé :

La ville de Grasse recèle un patrimoine urbain, industriel et agricole exceptionnel, reconnu mondialement. Au-delà du centre ancien, protégé par le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), s'étend une partie de la ville chargée d'histoire, témoin de la naissance et de l'essor de l'industrie du parfum. Or, ce patrimoine est vulnérable et il convient de le protéger. Les orientations et principes programmatiques déclinés par cette OAP ont pour ambition de mieux évoquer « l'usine à parfums » aux portes de la ville médiévale et de favoriser une (ré)appropriation par les Grassois de leur patrimoine industriel. Il s'agit de mettre en valeur un espace historique encore délaissé.

### • Campagne de thermographie aérienne

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) a constaté qu'entre 25% et 30% des déperditions thermiques totales d'un bâtiment passent par sa toiture. Ainsi, connaître le niveau de déperdition de sa toiture, c'est avoir un excellent indicateur sur la déperdition globale de son habitation et donc connaître la qualité de son isolation. Sur la carte, plus c'est rouge, plus c'est chaud et plus vous gaspillez de l'énergie.

Il est possible de connaître le niveau global de déperdition, mais aussi le détail, ce qui permet d'identifier d'éventuels défauts d'étanchéité thermique.



Vous n'avez pas pu vous rendre aux salons et souhaitez recevoir la photo thermique de votre maison ? Rendez-vous sur la page : [www.paysdegrasse.fr/thermographie](http://www.paysdegrasse.fr/thermographie)

### • Guide éco-construire

Le Guide est toujours disponible dans le service des dépôts de demande d'autorisation de construire.

## 32 - Adapter les infrastructures routières à un mode de vie durable

### • Requalification de voies

Des travaux d'embellissement, de sécurisation des usagers ou des riverains et de mise aux normes d'accessibilité ont été coordonnés entre divers intervenants : le département, la communauté d'agglomération, les services de l'eau et assainissement et la voirie et/ou les concessionnaires de réseaux.

2017 est marquée par de nombreuses requalifications.

Voies	Travaux	Porteurs
Avenue Thiers	Trottoir et revêtement Jardinière et plantations Accès, sécurité, PMR Revêtement de la chaussée Éclairage public	Ville de Grasse & Département
Bd Commandant Autran Supérieur	Réaménagement des trottoirs et des stationnements	Ville de Grasse
Entrée Villa Fragonard	Réaménagement de l'entrée principale y compris création d'une traversée piétonne sécurisée, trottoir revêtement, mobilier urbain, espaces verts	Ville de Grasse
Avenue Henri Dunant	Élargissement de la voirie à 10 m avec création de 2 trottoirs sécurisés, y compris réalisation d'un ouvrage de soutènement et de contre rive	Ville de Grasse

### • Travaux de sécurisation

Voies	Travaux	Porteurs
Tennis Altitude 500	Confortement de la paroi rocheuse : Travaux de sécurisation et de confortement de la paroi rocheuse comprenant ancrage, filet...	Ville de Grasse
Quartier des Paroires Bd Albert 1 <sup>er</sup> Avenue de Provence Impasse de la Lauve	Réalisation d'études géotechniques (paroires/soutènement)	Ville de Grasse
Voies des Adrets	Désenclavement du quartier de la gare	Ville de Grasse

#### Travaux 2018 :

- Rue Mirabeau : renouvellement des réseaux d'eau potable, assainissement et eaux pluviales. Création d'un réseau d'éclairage des façades, d'un réseau fibre et vidéosurveillance et de cheminement piéton sécurisé. Mise en œuvre d'un dallage. Neutralisation de la circulation par la pose de bornes semi-automatiques.
- Avenue Général de Gaulle : l'ensemble des réseaux urbains sera renouvelé, le mobilier d'éclairage public sera modernisé et le revêtement de chaussée sera remis à neuf.
- Boulevard Victor Hugo
- Rue Gazan

### • Contrôler la vitesse des véhicules

A l'approche d'un passage piéton ou d'une intersection dangereuse, des radars pédagogiques ont été installés afin de prévenir le conducteur de sa vitesse, et l'inciter dans le cas où la vitesse limite est dépassée, à ralentir. Les données des 24 radars pédagogiques sont étudiées et analysées bimensuellement afin de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité de tous.

### 33 - Maintenir le sentiment de sécurité et de propreté dans les espaces publics

- **Brigades municipales**

La Police Municipale est composée de 52 Policiers Municipaux qui assurent une présence quotidienne (renforcée en fin de journée) et de proximité qui rassure et crée du lien social de manière à faire reculer « un sentiment d'insécurité ». (795 procédures : renseignement, d'intervention, de constatation, de contravention, de mise à disposition, de délits).

Le service assure une surveillance accrue avec l'aide de la vidéo surveillance pour lutter contre les pollutions olfactives, les dépôts illicites d'objets encombrants et les écobuages en dehors des horaires autorisés afin d'améliorer une qualité de vie.

Interventions	U	2015	2016	2017
Lutte contre les écobuages	Nb	-	131	202
Lutte contre les dépôts illicites d'objets encombrants	Nb	85	200	173

Suite au décret du 28 novembre 2016 uniformisant l'armement des différentes forces de Police Française et donnant l'autorisation aux maires de doter leur Police Municipale de pistolets automatiques 9mm, la ville débloque un budget de 27 000 euros pour l'achat de 53 pistolets semi-automatiques.

**Action menée :** Mise en place de la verbalisation électronique (plus de papier)

- **Brigades environnement**

La création de la Brigade d'Environnement en début d'année 2018 contribuera à lutter contre la pollution visuelle qui dénature notre paysage et notre cadre de vie par les dépôts sauvages, les mégots, papiers, des canettes, des crachats, mictions, déjections canines, graffitis, les brûlages, la liste n'est pas exhaustive. Elle fera respecter l'occupation du domaine public (terrasses restaurant, échafaudages). L'objectif est d'informer, sensibiliser, de mener des actions de prévention afin d'initier un changement des pratiques individuelles des règles de civismes et de promouvoir la cohésion sociale à travers la dynamique citoyenne avant de passer aux moyens de coercition. La Brigade d'Environnement travaillera en collaboration avec les différents services de la ville (proximité, hygiène, gestion du domaine public).

#### Moyens Humains

- 2 Policiers Municipaux
- 6 Agents de Surveillance de la Voie Publique

- **Centre de Surveillance Urbain**

La vidéosurveillance est un outil clé de la prévention et de lutte contre les incivilités et la délinquance pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Tout en respectant le cadre légal, la supervision des caméras est utilisée pour la protection de la voie publique et des administrés qui est assurée 24h/24h par 15 opérateurs vidéo, dont 10 agents en équipe de jour et 5 agents en équipe de nuit et 2 responsables.

La vidéosurveillance est en lien en permanence avec les Policiers Municipaux et les Agents de la Surveillance de la Voie Publique sur le terrain (renseigne, oriente et assiste) qui permet des interventions rapides et ciblées.

La vidéosurveillance permet notamment d'améliorer une lutte intensive contre les incivilités qui touchent toute la commune, les dépôts d'encombrants, les déchets ménagers, les déchets verts, les déjections canines.

	U	2015	2016	2017
Caméras de surveillance	Nb	60	60	71 + 6 intérieures

- **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**

Le CLSPD, présidé par Monsieur le Maire, réunit tous les partenaires institutionnels et les organismes publics et privés concernés par les questions de prévention de la délinquance. Une coordination est réalisée afin d'accompagner les structures, de faire du lien entre elles, de mettre en place de nouvelles collaborations et de proposer des actions de terrain sur les cinq priorités établies dans le cadre de la stratégie nationale à savoir :

- La prévention de la délinquance chez les mineurs ;
- La tranquillité publique ;
- La prévention des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes ;
- La prévention de la récidive ;
- La lutte contre la radicalisation.

En octobre 2017, un « Diagnostic Local de Sécurité » a été lancé. Ce diagnostic est réalisé par un cabinet spécialisé dans le conseil en matière de sécurité auprès des collectivités locales. Le cabinet est en train d'établir un audit des problématiques de sécurité rencontrées sur Grasse.

**Réalisation 2018 :** Rendu du diagnostic et préconisations

- **Gestion Urbaine de proximité en centre historique**

La gestion urbaine de proximité intervient auprès des publics et sur des territoires, avec la volonté de mettre en œuvre des politiques adaptées qui permettent des rééquilibrages entre les quartiers de la ville afin d'éviter l'accentuation des ruptures sociales et spatiales.

En 2017, de nombreuses actions ont été menées et notamment :

- Surveillance des Points d'apport volontaire (6 sites dans le centre ancien) ;
- 135 fiches réalisées (repérage des dépôts sauvages et encombrants) ;
- Repérage et signalement des dépôts sauvages des déchets ;
- Repérage et signalement des dépôts sauvages des encombrants (rues ciblées) ;
- Coordination du ramassage des encombrants par le service collecte CAPG le matin (prise de rendez-vous pour les habitants) ;
- Fidélisation d'une trentaine de personnes qui viennent régulièrement chercher des sacs pour les déjections canines (7 500 sacs distribués contre 2 000 en 2016) ;
- Surveillance des parcs à chiens et des rues ciblées pour les déjections canines (en lien avec l'agent moto) ;
- Implication dans le groupe de travail sur un Plan Anti-Incivilités dans le cadre du CLSPD.

- **Service Proximité et Interventions Lourdes**

Le service Proximité et Interventions Lourdes est composé de 22 agents travaillant 6 jours sur 7.

Leurs missions sont :

- Débroussaillage et élagage,
- Maçonnerie,
- Réfection de trottoir,
- Scellement de mobilier urbain,
- Reprise des enrobées,
- Soutenir de l'équipe de proximité ...

Les demandes d'intervention proviennent des Mairies Annexes, des Élus, des habitants par courrier ou via le site internet. La présence des agents municipaux sur le territoire permet également de formuler des demandes, et notamment lorsqu'il y a une urgence, un danger éventuel.

**Piste de Progrès :** Utiliser un outil spécifique pour centraliser toutes les demandes

## 34 - Soutenir la mobilité durable au travers des politiques de stationnement et de la circulation

- **Parkings et Parcs de Stationnement**

Côté parkings couverts, pas de changement pour le parc privé. La compagnie de Phalsbourg continue de gérer les parkings Roure (609 places) et Palais (64 places) tandis que la société Indigo (anciennement Vinci) garde la concession des parkings du Cours Honoré Cresp, de la Foux et de l'Hôtel de Ville (soit 582 places).

Situé à proximité de la gare SNCF de Grasse, le **parking-relais du Pôle Intermodal** (224 places), créé pour faciliter les liaisons entre les différents modes de transport, offre la gratuité du stationnement à tout usager qui utilise les transports en commun (bus ou train). Avec une liaison bus toutes les 15mn vers le centre-ville, c'est une habitude à prendre particulièrement bon marché (1.50 € le ticket Uno ou 3.50 € avec le Pass journée).

Régie des Parkings Grassois : les parkings de Notre-Dame des Fleurs-Martelly (550 places dont 8 places pour véhicules électriques) et La Roque (520 places) sont gérés par un établissement public industriel et commercial de la Ville de Grasse.

Un plan d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (Ad'AP) a été déposé. Des travaux seront menés dans les deux parcs de la Régie des Parkings Grassois. Échelonnés de 2017 à 2020, ils comprennent divers travaux d'amélioration de l'accessibilité, dont la construction d'un ascenseur panoramique extérieur au Parking La Roque pour rendre accessible directement chaque niveau de parking et aussi servir de lien entre le bas et le haut de la ville.

En 2017, les études techniques ont été menées : relevé topographique de l'intégralité du parking de la Roque et de ses abords et étude de faisabilité avec plusieurs hypothèses d'implantation de l'ascenseur. Une décision sera prise en 2018 pour le lancement de ses travaux et le lancement des marchés.

- **Dépénalisation du stationnement payant et la politique de « Stationnez Zen »**

La loi du 27 janvier 2014 dite « loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (MAPTAM), prévoit la dépénalisation des PV et le désengagement de l'État sur le stationnement de surface. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le terme de procès-verbal n'est plus approprié : finies les amendes pour infraction, place aux « forfaits post-stationnement » (FPS) dont le tarif est fixé par chaque municipalité.

Les objectifs généraux de la réforme sont clairs : ils visent à donner aux communes plus de latitude dans la gestion de leur politique de stationnement. Le système passe d'une organisation pénale qui touchait jusqu'à présent l'ensemble du territoire à une organisation locale laissant aux villes le soin de réglementer le stationnement en fonction de leur stratégie (développement des activités économiques, maintien de la fonction résidentielle des centres-villes, processus de valorisation et de partage de l'espace public, amélioration de la rotation des véhicules sur voirie).

Tenant compte d'un espace public très contraint, Grasse entend rendre la voirie aux usagers dans un partage qui bénéficie à tous. C'est le sens de la politique « Stationnez Zen » qui, depuis janvier 2017, détermine pour le stationnement de surface 4 zones offrant entre 30 mn et 60 mn de gratuité, mais aussi des tarifs dégressifs, des gratuités le week-end dans les zones périphériques et résidentielles et des abonnements pour les résidents. Les horodateurs « dernière génération » acceptent les pièces, les cartes CB sans contact ou le paiement dématérialisé ou PC interposé par smartphone.

- **Plan de Déplacements Urbains de la CAPG**

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est en révision. Le PDU du Pays de Grasse, en phase de diagnostic, concerne les 23 communes et touche les questions liées aux transports en commun, au covoiturage, à l'usage de la voiture, du vélo, de la marche, de la circulation des marchandises...

Les objectifs du PDU du Pays de Grasse sont les suivants :

- Améliorer la sécurité de tous les déplacements ;
- Diminuer le trafic automobile ;
- Développer l'usage des transports collectifs, des moyens de déplacements économes et moins polluants, comme les modes doux, piétons, vélos, rollers ...
- Aménager et exploiter le réseau principal de voirie d'agglomération afin de rendre plus efficace son usage ;
- Organiser le transport et la livraison de marchandises de façon à réduire les impacts sur la circulation et l'environnement ;
- Organiser le stationnement sur voirie et dans les parcs publics ;
- Encourager les entreprises et les collectivités publiques à établir un plan de mobilité et à favoriser le transport de leur personnel par les transports en commun et le covoiturage ;
- Mettre en place une tarification et une billettique intégrées pour l'ensemble des déplacements ;
- Réaliser, configurer et localiser des infrastructures de charge favorisant l'usage des véhicules électriques ou hybrides.

Plusieurs étapes permettent de construire un projet partagé : études préalables, diagnostic, formalisation des objectifs stratégiques, scénarios, projet.

#### Les parts des moyens de transport en Pays de Grasse



16%



3%



4%



75%

- **Bus à haut niveau de service**

Le futur PLU prévoit la création d'un ouvrage de transport en commun en site propre d'une emprise de 20 mètres entre la gare de Grasse et la limite communale de Mouans Sartoux pour la réalisation d'une ligne de bus à haut niveau de service.

### 35 - Encourager une offre de service de transport en commun performant et de qualité

- **Abonnement au réseau de transport**

Plusieurs types d'abonnements existent et sont consultables sur le site <http://sillages.paysdegrasse.fr/> dans la rubrique « Titres et Tarifs ».

Le Pass Sénior est un pass annuel gratuit, offert par la municipalité aux habitants (de plus de 60 ans et non imposable ou pour toutes les personnes de plus de 65 ans) de la Ville de Grasse pour faciliter les déplacements des plus âgés.

Le Pass Ville est un pass annuel gratuit, offert par la municipalité aux habitants pour les personnes en possession d'une carte d'invalidité de 80% et plus.

Type d'abonnement	2015	2016	2017
Abonnés PASS VILLE	1489	129	128
Abonnés PASS SENIOR	-	1 519	1 664
Abonnés Mobiplus	146	126	128
Abonnés Sillages à la demande	147	113	86

Avant 2016, les personnes âgées et les personnes en possession d'une carte d'invalidité de 80% et plus pouvaient bénéficier du Pass Ville. En 2016, le Pass Ville est uniquement disponible pour les personnes en possession d'une carte d'invalidité de 80% et plus et le Pass sénior est réservé aux personnes âgées.

Type d'abonnement	U	2015/2016	2016/2017
Abonnés SCOLAIRES + PITCHOUNS	Nb	1733	1 737

La Régie de transport en commun Sillages a lancé à partir du 2 janvier 2017, 2 nouveaux tickets en vente à bord des bus pour voyager en famille ou entre amis

- Le ticket Famille à 3,50 €, valable jusqu'à 5 personnes
- Le ticket Groupe à 6,50 €, valable jusqu'à 10 personnes

Tickets	U	2017
Tickets Famille vendus	Nb	1 319
Tickets Groupe vendus	Nb	100

#### • Modernisation des services de transport

- Des QR codes habillent les poteaux et abribus Sillages pour connaître le temps d'attente de votre bus en temps réel. Une véritable avancée, simple d'utilisation et qui séduit de nombreux voyageurs.



Votre prochain bus en temps réel ?  
Flashez le QR code avec votre  
smartphone



- La carte est rechargeable par différents moyens (boutique en ligne et points de vente SILLAGES) et pour différents titres de transport. La carte personnalisée sans contact est délivrée pour 4 ans et peut, en cas de perte ou de vol, être bloquée sur simple demande.

#### • Déplacements à pied

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a balisé des cheminements piétons en centre historique au moyen de « traverses » formées d'escaliers et de ruelles qui ont la particularité de couper les routes principales et de donner un accès direct au sommet du Puy, près de la cathédrale.

## 36 - S'appuyer sur l'intérêt écologique de la nature en ville pour développer les espaces verts et créer des lieux de loisirs

- **Roquevignon, Parc Naturel Départemental**

La commune de Grasse, propriétaire de 21 hectares dans ce secteur, a mis à disposition 7,5 hectares, situés sur la partie ouest du site, en bordure de la RD 11. Le Département y a effectué plusieurs aménagements afin d'accueillir le public, qui peut utiliser depuis l'ouverture du parc, les installations qui lui sont destinées (parking, point d'eau, parcours sportif, aire de fitness, sentiers, aires de pique-nique...).

### Piste de progrès :

En concertation avec le comité départemental de tourisme équestre et le comité départemental de randonnée pédestre, le sentier GR 406 qui passe actuellement par le parc naturel de Roquevignon est en cours de déviation pour créer une jonction avec la zone de Grasse Loisirs. Projet Services de la ville.

- **Label « ville fleurie » : 3 fleurs**
- **Projet Jardival au jardin des plantes**

La ville de Grasse, reconnue comme un site remarquable de l'histoire de la Riviera au XIXe Siècle, est l'une des partenaires, au même titre que Cannes, Menton, San Remo, Imperia et Costa Rainera du projet européen JARDIVAL pour la valorisation des jardins de la Riviera franco-italienne. La rénovation du jardin des plantes va permettre de valoriser et de sécuriser cet espace central de 4 000 m<sup>2</sup> tout en attirant sur la Ville de nouveaux visiteurs passionnés de botanique. Cette rénovation bénéficie d'une subvention européenne correspondant à 85% des frais engagés.

Les travaux ont débuté par la mise en place de nouvelles grilles et la création d'un passage accessible et sécurisé vers la Villa Fragonard.



Les travaux visent à « capturer le public » à l'entrée principale en « fermant visuellement » les allées gauches et droites pour focaliser sur l'espace central (pergola, escalier central, cyprès...). Les limites seront revues afin « d'isoler » le jardin et de recréer de l'intimité. La rénovation s'est poursuivie par l'augmentation des surfaces plantées (végétalisées). Le kiosque a été revu et les pergolas ajoutées.

Le projet comprend la création d'un amphithéâtre composé de bancs en béton, validé par l'Architecte des Bâtiments de France, qui fait face à un espace central et pourra servir des événements. De nouvelles plantations ont été réalisées, avec notamment la plantation de onze grands arbres (dont *Brachychiton acerifolius*, *Cupressus sempervirens* 'Pyramidalis', *Eucalyptus sideroxyylon* ...) cultivés dans les jardins de la Riviera pour leurs qualités ornementales et botaniques.

- **Jardins éphémères**

Le Département a organisé au printemps 2017 le premier Festival des Jardins de la Côte d'Azur, qui s'est déployé sur tout le département du 1er avril au 1er mai 2017. Destiné aussi bien aux visiteurs du monde entier qu'aux amoureux de la nature, des jardins et de la botanique, aux scolaires qu'aux étudiants en écoles de paysage, d'architecture, de design ou d'horticulture, il a séduit tous les publics.



Il a mis à l'honneur les multiples essences et végétaux propres à notre climat méditerranéen ou acclimatés, ainsi que les savoir-faire des professionnels du secteur.

La ville de Grasse a assuré le soutien logistique.

- **Requalification de l'avenue Thiers**

Préoccupée par les risques engendrés par le système racinaire des pins qui bordent l'avenue Thiers, la ville a pris la décision de les remplacer et de profiter de l'occasion pour requalifier cette artère importante située à l'entrée de Grasse.

Les études paysagères ont été confiées à Jean MUS, un enfant du Pays, soucieux d'offrir à la ville un lieu de promenade odorante, digne de la capitale mondiale des parfums.

Des arbustes, des Micocouliers et les bigaradiers ornent à merveille cette entrée de Ville au panorama exceptionnel.



Projet



Décembre 2017

### 37 - Favoriser et valoriser les éléments naturels et sauvages

- **Balisage des chemins de randonnée**

Le Conseil Départemental offre des parcours de randonnées familiales dans la nature environnante. Trois parcours existent autour de Grasse (la Marbrière, plateau de la Malle, le Doublier) à proximité du GR 4 qui part de Royan en Charente-Maritime pour se terminer à Grasse. Un autre itinéraire de promenade se situe à Clavary.



Les cartes de randonnées sont disponibles sur le site du département des Alpes Maritimes :

<https://randoxygene.departement06.fr/pays-cotier/pays-grassois-8953.html>



# 04

## axe

# DYNAMISME TERRITORIAL



### SOUTENIR LA RECONQUÊTE DU POTENTIEL AGRICOLE ET LA FILIÈRE NATURELLE OU LOCALE

- 38 Développer et promouvoir les circuits de distribution courts et la production locale ou l'agriculture biologique p58
- 39 Accompagner le volet agricole des produits naturels manufacturés p59



### CONFORTER L'ATTRAIT PATRIMONIAL, TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA VILLE

- 40 Orienter les visiteurs et les grassois vers un tourisme culturel p61
- 41 Diversifier les offres d'animation et les activités saisonnières p61
- 42 Orienter l'offre touristique vers des objectifs durables p64
- 43 Développer et favoriser l'ancrage commercial et entrepreneurial p64



### RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS OU DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- 44 Accompagner et conforter le tissu associatif P67
- 45 Favoriser le développement durable citoyen au travers du monde associatif p67
- 46 Favoriser les initiatives locales et encourager la croissance verte et les innovations p67



## 38 - Développer et promouvoir les circuits de distribution courts et la production locale ou l'agriculture biologique

### • Marchés

Les places aux Aires et aux Herbes ainsi que les hameaux du Plan de Grasse et St-Jacques offrent des places de vente aux producteurs et maraichers : fleurs coupées, plantes vertes, fruits, légumes, fromages, coquillages, vins, miel, confitures, pains, huiles, olives, volailles et divers commerces : vêtements, ustensiles, boucherie, poissonnier...

Tous les marchés sont hebdomadaires, seul le marché de la Place aux Herbes a lieu 3 jours par semaine (mercredi, samedi et dimanche).

	Nombre de stands
Cours Honoré Cresp	50
Place aux Aires	11
Place aux Herbes	6
Place Frédéric Mistral Saint Jacques	12
Le Plan de Grasse	2
Flâneries Nocturnes	40
Marché de Noël	20

### • Réseaux de distribution

Les points de vente des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) : Avec l'aide des élus de quartiers pour trouver un lieu de distribution, 5 AMAP assurent sur le territoire l'attribution de paniers provenant de producteurs locaux.

- La Ruche Qui Dit Oui : lancée en septembre 2014, l'association La Ruche a pris ses quartiers chemin de Saint-Jean, dans un local prêté par la ville ouvert tous les jeudis de 18h à 19h30 où elle propose des denrées de 24 producteurs locaux en vente directe à ses 539 membres.
- Panier Fraîcheur 06 : le Comité des Œuvres Sociales de la ville relaie par mail, chaque semaine, l'information sur la composition des paniers fournis par l'association « Panier Fraîcheur 06 » permettant ainsi, à de plus en plus d'agents municipaux, d'être livrés sur leur lieu de travail en produits issus de la culture maraîchère locale.

### • Sodexo, acteur du développement économique du territoire

L'introduction du Bio dans les menus participe à cette volonté de la ville de Grasse et de Sodexo de tisser des liens avec les acteurs du territoire. Ainsi, 20% des matières premières entrant dans la composition des menus servis sur les restaurants scolaires de la ville de Grasse sont issues de l'agriculture biologique, et un repas 100% bio est proposé chaque mois, ainsi que tous les potages.

Dans ce cadre, Sodexo travaille depuis de nombreuses années avec NaturDis, distributeur et producteur de produits issus de l'agriculture biologique implanté sur la commune de Grasse.

Depuis janvier 2017, la cuisine centrale de Grasse s'approvisionne également en fruits et légumes frais auprès de la société Canavese implantée à Grasse. Ce fournisseur de fruits et légumes conventionnels garantit des approvisionnements auprès de producteurs locaux de la région PACA.

Sodexo a aussi noué un partenariat avec Anthony Lucas, un jeune apiculteur ayant signé une concession pour l'installation de ruches en forêt communale de Grasse. Tout au long de l'année, au fil des récoltes, les petits Grassois peuvent ainsi déguster des recettes à base de miel, telles que le cake au miel qui est servi régulièrement dans tous les restaurants scolaires de la commune.

- **Esprit campagne, passion terroir**

Le salon Esprit Campagne, Passion Terroir a pour objectif de promouvoir et de faire connaître les producteurs du territoire afin de remettre l'agriculture et l'artisanat local au goût du jour. Après une 1<sup>ère</sup> édition qui a réuni 43 exposants et 1500 visiteurs en 2016, la manifestation s'est renouvelée en 2017 pour une seconde édition.

### 39 - Accompagner le volet agricole des produits naturels manufacturés

- **Phyt'arom**

Congrès biennuel entièrement organisé, piloté et financé par le service Palais des Congrès & Réceptif. Il est ouvert aux professionnels (conférences payantes).

Intérêt pour la ville : organiser un congrès à la pointe des avancées médicales et paramédicales de l'usage des huiles essentielles et des plantes médicinales (dont la présence sur le territoire est importante).

Intérêt pour les agents organisateurs : organiser un événement de portée internationale avec la rencontre de congressistes du monde entier.

- Recours à des équipements et services bio ou écoresponsables (sacoques, bloc-notes, restauration, boissons...)
- Mobilisation du tissu économique grassois (hôtels, restaurants, prestataires...)
- Rayonnement de la ville dans la presse locale, nationale et internationale
- Dématérialisation renforcée des moyens de communication (site internet, Facebook, LinkedIn...)
- Tarifs préférentiels proposés aux étudiants et demandeurs d'emploi
- Cohérence avec l'image de la ville et son pôle de compétitivité



**Modifications :** Congrès sur 2 jours ciblant le personnel soignant dans son ensemble

- **Soutenir et dynamiser la filière arômes et parfums**

Via le soutien financier procuré par le biais du Pôle d'Excellence du Végétal, le Club des entrepreneurs du Pays de Grasse et Les fleurs d'exception du Pays de Grasse, ont pu œuvrer à la protection et au rayonnement de la ville de Grasse en 2017.

Le 1<sup>er</sup> juin 2017, a eu lieu le lancement de la marque collective « Grasse expertise » portée par le Club des Entrepreneurs. Grasse expertise est la marque professionnelle réservée aux Entreprises de la filière Parfums &



Arômes qui répondent au cahier des charges suivant :

- L'entreprise est localisée de manière significative sur le Pays de Grasse (périmètre élargi de la rive droite du Var au Pays de Fayence)
- L'entreprise contribue à l'amélioration continue et au rayonnement des savoir-faire du Pays de Grasse de manière significative et qualitative
- L'entreprise s'engage à soutenir la production et les producteurs de plantes à parfum sur le Pays de Grasse

Au 31 décembre 2017, Grasse expertise compte déjà 29 entreprises toutes engagées à soutenir l'activité agricole du territoire.

De son côté, l'association les Fleurs d'Exception du Pays de Grasse, également très impliquée dans la marque collective, a poursuivi son travail d'élaboration d'un Indication Géographique (IG) « Absolue Pays de Grasse ». L'indication géographique (IG) vise à protéger le processus de transformation en Absolues des plantes à parfum produites sur le Pays de Grasse.

L'IG est un nom, une appellation ou un symbole appliqué à certains produits ou services qui correspond à une localisation géographique ou à une origine spécifique (par exemple une localité, une région ou un pays). L'Absolue est un extrait obtenu à partir d'une concrète qui elle-même résulte de l'extraction par solvants volatils d'une matière première fraîche d'origine végétale (fleurs, feuilles...).

Ici, il s'agit de protéger les Absolues issues des fleurs traditionnellement cultivées à Grasse : Rose Centifolia, Jasmin Grandiflorum, Tubéreuse, Violette, Verveine citronnelle, Œillet, Mimosas, Tagette, Narcisses, Géranium rosa, Oranger à fleurs.

Par ailleurs et plus largement, au registre de la culture des plantes à parfum (PPAM), il est important de noter l'évolution positive des surfaces agricoles proposées au nouveau PLU de la Ville de Grasse qui nécessite l'accompagnement des porteurs de projets en installation de cultures de PPAM, la défense des intérêts de cette filière auprès de la Région (SRDEII, OIR Naturalité...), et le sourcing en matière première naturelle locale pour le développement de certaines start-ups du territoire.

- **Pôle Parfums Arôme Saveur Senteur (PASS)**

Labellisé Pôle de compétitivité au plan national et PRIDES (Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique Solidaire) en PACA, PASS a pour objectif de devenir un pôle international de référence pour la caractérisation, l'évaluation et la production des extraits naturels utilisés dans l'industrie aromatique et cosmétique. Le Pôle de Compétitivité PASS (Parfums Arômes Senteurs Saveurs) est composé de la totalité de la chaîne de valeur de cette filière, historiquement présente sur l'ensemble de la région, depuis la culture des plantes à parfum et aromatiques, jusqu'à la production d'ingrédients aromatiques et leur formulation dans des produits finis. Ces ingrédients aromatiques s'adressent à quatre grands secteurs industriels aux marchés majeurs : la parfumerie, les produits cosmétiques, les détergents et les produits agroalimentaires.

En collaboration avec la plateforme ERINI, le Pôle PASS a mis en place un guide pratique du dosage des pesticides dans les huiles essentielles. Il vise à aider les entreprises à améliorer leur compréhension de la problématique pesticide et de leur présence éventuelle dans les extraits.

2017 a également été marqué par la création de 2 outils de développement des entreprises de la filière :

- **Le label « Eco Socio Extrait »**

Il s'agit d'un outil de pilotage garant d'ingrédients performants au niveau socio-environnemental tout en préservant leur qualité et performance d'actifs. Conçu sur une approche transverse de la filière, ce label évalue la matière première et le procédé aussi bien au niveau environnemental que sociétal. Il ne constitue pas une nouvelle certification, mais au contraire regroupe l'ensemble des référentiels existants (ISO, ITES, IUCN, OIT...).

- **Le dispositif Croissance PASS**

Il a pour ambition de permettre aux entreprises d'optimiser leur développement efficacement. Le principe est simple. Des experts sectoriels sur les différents leviers de développement des entreprises (R&D, Business développement, Déploiement commercial, Financement, Ressources humaines, etc.) accompagnent les jeunes start-ups et PME pour les aider à accélérer la réussite de leurs innovations et de leurs produits.

## 40 - Orienter les visiteurs et les Grassois vers un tourisme culturel

- **Label « ville d'art et d'Histoire »**



Le label du ministère de la Culture « Ville d'Art et d'Histoire », a été attribué à Grasse en 2003. Il souligne la volonté municipale de sensibiliser les habitants, les scolaires et les visiteurs à l'architecture, au patrimoine et à son cadre de vie. L'approche sensorielle de l'architecture est privilégiée.

- Maison du Patrimoine

La Maison du Patrimoine accueille le service qui porte le label Ville d'Art et d'Histoire. Des expositions sur le patrimoine de Grasse, accompagnées de médiations, sont proposées dans ce lieu ainsi que des visites guidées de la ville. La Maison du Patrimoine propose un espace d'ateliers pédagogiques pensé pour les scolaires et pour les enfants les mercredis (« Le rendez-vous des enfants »).

La Maison du Patrimoine donne accès à l'ensemble du Pôle Médiation (guides conférenciers et administratifs), au Pôle Inventaire (Recherches sur les patrimoines mobilier, monumental et immatériel), au centre de documentation et à une présentation du réseau VPAH.

La Maison du Patrimoine conduit le public vers les autres lieux culturels et patrimoniaux du territoire (Archives, médiathèques et musées...) afin de compléter leur vision.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Fréquentation de la Maison du Patrimoine	Nb	3 808	5 739	6 018

- Visites guidées thématiques pour adultes

De nouveaux thèmes sont développés tous les ans. Une trentaine de thèmes disponibles en 2017

- Visites guidées thématiques pour les scolaires

En 2017, la Maison du Patrimoine a développé des propositions de visites guidées thématiques à destination des enfants des écoles maternelles. De manière plus générale, la fréquentation à ces événements est en augmentation.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Visites guidées programmées	Nb	128	132	165
Médiations enfants	Nb	154	190	268
Visites presse et protocole	Nb	59	28	46
Visites groupes	Nb	64	43	127
Événements	Nb	3	2	2
Expositions	Nb	1	1	2
Brochures éditées	Nb	2	0	1

## 41 - Diversifier les offres d'animation et les activités saisonnières

### – Les Marchés Festifs

Plusieurs marchés festifs sont organisés : les flâneries nocturnes, les Matinales du Cours, le marché catalan, la fête espagnole, le marché Toscan, et la fameuse fête de la bière.

### – Le Patrimoine Grassois

Le quartier des musées offre aux visiteurs pas moins de 6 lieux à visiter dans un périmètre de 500 m. les musées de Grasse présentent de nouvelles expositions temporaires au MIP/JMIP et MAHP, mais aussi à la Villa-Musée Fragonard.

### – Les Arts Vivants

Alors que les soirées nocturnes organisées par le service événementiel des musées offrent comme tous les ans une très belle programmation dans les jardins du MAHP en théâtre et en musique, la ville devient théâtre à ciel ouvert pour accueillir *les promeneurs du temps*, *le temps des contes*, mais aussi une création itinérante dans les rues de Grasse, *sur les pas d'Ulysse*, qui associe, avec la complicité d'un chef étoilé, le théâtre et la gastronomie. Le service des Bibliothèques & Médiathèques profite des siestes parfumées pour murmurer aux oreilles des enfants *contes et comptines* et les rues s'animent du matin jusqu'au soir de milliers de nouveaux visiteurs venus admirer *la lumière* de nos façades.

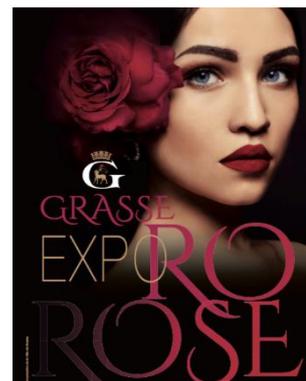
### – Le Sport

Le sport ponctue la programmation de petites touches : le 4e Trail du Pays de Grasse, le Mondial Parfumé des boules carrées, le Tri Games, Sentez-vous sport ...

#### • **Exporose**

L'édition 2017 était placée sous le signe du Tango et de l'élégance avec une soirée d'inauguration 100% Glamour : somptueux bouquets de roses coupées dans les salons de la villa Fragonard, fontaines magnifiquement fleuries en cœur de ville, marché gourmand sur le Cours et Place de l'Evêché, lancement des festivités avec les mannequins d'un défilé olfactif aux notes tour à tour pétillantes et poudrées.

Line RENAUD, Commandeur dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, a accepté d'être la marraine officielle de la 47e édition d'EXPOROSE



#### • **Évènementiel patrimonial**

### – Les Journées européennes du Patrimoine

Manifestation nationale organisée par le ministère de la Culture, tous les troisièmes week-ends de septembre, pilotée localement par le service Ville d'Art et d'Histoire. S'accompagnent de visites de chantiers de réhabilitation selon l'actualité du moment.

### – Les rendez-vous aux jardins

Manifestation nationale organisée par le ministère de la Culture tous les 1ers week-ends de juin, pilotée localement par le service Ville d'art et d'histoire. Visites guidées et animations dans les jardins publics et privés de la commune. En 2017, le collectif TOTIPOTENT est intervenu pour l'animation de la journée dans les jardins de la Villa Fragonard.

### – Visites guidées

Elles sont programmées toute l'année, les deux derniers samedis de chaque mois et à un rythme plus soutenu pendant les vacances scolaires toutes zones.

### – Festival des Jardins de la Côte d'Azur

Concours de création de jardins éphémères (5 villes accueillant 2 jardins chacune). Programmation de visites guidées thématiques tous les jours pour les groupes et les individuels. Organisation de

l'événementiel sur les 4 week-ends concernés. Une moyenne de 150 visiteurs jour : une fréquentation inégalée due à la puissance de la politique de communication mise en œuvre par l'organisateur, le Comté Régional de Tourisme Côte d'Azur France.

#### – Les Promeneurs du temps

Les Promeneurs du temps sont un spectacle-balade, à la rencontre de 11 personnages qui ont compté dans l'histoire de Grasse du Moyen Âge à notre époque

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Représentation promeneurs du temps	Nb	4	6	6
Participants	Nb	240	310	282
Budget consacré	€	13 677	17 000	11 400
Recettes	€	2 400	3 100	2 420

#### • **Les nocturnes parfumées**

Durant les mois d'été, une programmation de spectacles vivants est proposée aux publics.

Ouvert à tous et gratuit, il s'agit de découvrir le musée autrement au travers le regard d'artistes. Chaque jeudi durant deux mois une compagnie a carte blanche pour nous montrer le musée autrement.

Indicateurs	Unités	2014	2015	2016	2017
Fréquentation	Nb	943	980	792	700
Budget consacré	€	6 000	6 000	6 000	4 700

#### • **Siestes parfumées**

Les siestes parfumées (accès gratuit) proposent aux Grassois et aux visiteurs une pause dans des transats, sous une brumisation parfumée dont la fragrance est en lien avec l'exposition temporaire du MIP.

De même certaines rues du centre historique sont brumisées afin d'offrir une certaine fraîcheur aux passants

Indicateurs	Unités	2014	2015	2016	2017
Fréquentation	Nb	22 479	22 909	16 923	18 985
Budget consacré	€	4 500	4 500	8 500	6 500

#### • **Flâneries nocturnes**

Les flâneries nocturnes ont remplacé les marchés nocturnes, et se déroulent tous les jeudis soir pendant la période estivale.

#### • **Fête du jasmin**



Après un an d'absence, la fête du jasmin a de nouveau été célébrée en 2017.

C'est en mémoire de cette période florissante que la ville rend hommage chaque année à la petite fleur blanche et à son parfum à la fois frais, fleuri, chaud et très riche – un must dans la création des parfums haut de gamme. Au programme du 1er week-end d'août, trois jours de festivités avec feu d'artifice, déambulations artistiques, concert, fleurs offertes aux visiteurs, messe provençale et Mondial parfumé de boules carrées dans les rues du cœur historique.

## 42 - Orienter l'offre touristique vers des objectifs durables

- **Office du tourisme**

Association loi 1901, créée en 1907, l'Office de Tourisme de Grasse est l'organe de proposition et d'exécution de la politique municipale en termes de tourisme. L'Office de Tourisme de Grasse a obtenu la Marque **QUALITÉ TOURISME** le 27 septembre 2016.

L'Office de Tourisme de Grasse est classé en 2016 « Commune touristique » de 1<sup>ère</sup> catégorie pour une durée de 5 ans. Cette lisibilité accrue est un gage de qualité offert aux touristes.

La marque QUALITÉ TOURISME™, créée par le ministère en charge du tourisme français, est la reconnaissance des démarches d'amélioration continue de la qualité de services mises en place par les Offices de Tourisme.

En 2017, la Ville de Grasse a présenté et obtenu le Label **Station Touristique Classée**.



- **Réseau d'accueil et Veille touristique**

L'année 2017 a été riche en actions fédératives dans la préparation de l'évolution de la structure locale en Office de Tourisme Communautaire Unique Pays de Grasse. Ainsi, aux côtés de plusieurs partenaires directs - que représentent les services de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse assistés par un cabinet d'audit -, élus et techniciens ont œuvré afin de se préparer à fédérer un territoire plus large (23 communes) intégrant fortement le Moyen et le Haut Pays de Grasse, très axé sur un tourisme de pleine nature en relation étroite avec le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

- **Marketing territorial**

En termes de marketing territorial, nombreuses sont les actions de l'Office de Tourisme tournées ou empreintes de développement durable. L'un de quatre axes stratégiques de promotion est tourné vers les activités de pleine nature et, surtout, vers le soutien des acteurs de cette filière installés à Grasse et en Pays de Grasse dans l'objectif de développer et pérenniser emplois et activités. Les diverses actions de l'Office de Tourisme ont, entre autres, amené à promouvoir cette filière dans différents événements, dont le Salon « Destination Nature » à Paris.

## 43 - Développer et favoriser l'ancrage commercial et entrepreneurial

- **Maison du commerce**

La Maison du commerce, installée au Cours Honoré Cresp, est le lieu de référence d'accueil pour tout porteur de projet d'ouverture d'une boutique ou activité artisanale et d'orientation sur les différents services publics de la ville ou de l'agglomération.

La charte commerciale est téléchargeable sur le site de la ville de Grasse.

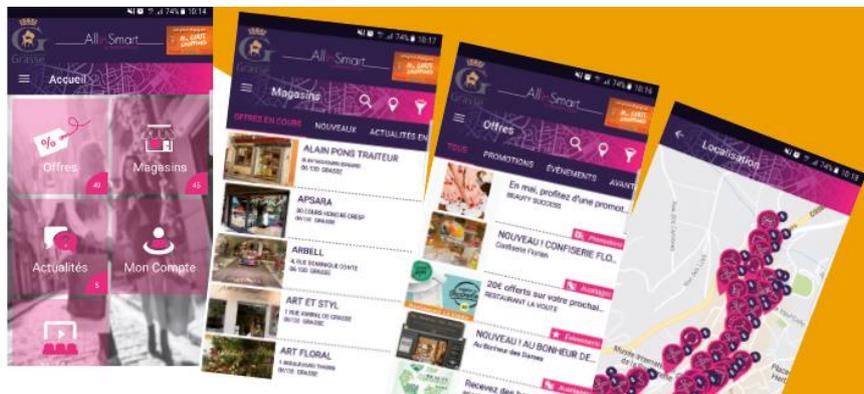
La Maison du commerce répertorie également sur le Grand Centre tous les locaux commerciaux vacants soit occupés et en cession soit vides et intervient auprès des propriétaires pour les aider à trouver de nouveaux exploitants, elle anime également régulièrement le comité d'attribution des locaux commerciaux qui sélectionne la meilleure activité adéquate au secteur concerné ainsi que le porteur de projet le plus fiable souvent accompagné par Initiative Terres d'Azur pour son financement et la faisabilité et la pérennité du projet.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Nouveaux commerces	Nb	61	70	55
Commerçants accompagnés par la maison du commerce et toujours ouverts au 31 décembre de l'année	Nb	54	61	41

**Piste de progrès :** Valoriser les commerçants s'engageant sur des offres de services ou actions en faveur du développement durable

- **Carte shopping**

Une carte de fidélité « shopping » a été instaurée en 2000 en centre-ville sous l'impulsion des services municipaux dans le cadre du FISAC avec la Fédération Économique de Grasse. Cette carte est simple d'utilisation et sans engagement pour les 8 000 clients qui en sont porteurs.



Elle fonctionne comme un porte-monnaie électronique et peut être utilisée chez la cinquantaine de commerçants adhérents (identifiés par un autocollant sur leur vitrine) selon un système de calcul (+ 2 % du montant de l'achat alimentaire transformé en points ou + 4 % si achat non alimentaire chez Auchan 2% dès 80 € d'achat). La carte shopping peut être utilisée comme moyen de paiement uniquement aux parkings du Cours.

Ses intérêts visent à favoriser l'activité commerciale en centre ancien et fidéliser les porteurs de la carte auprès des commerçants.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Boutiques adhérentes à la carte shopping	Nb	51	50	48



L'application ALLIN SMART, disponible sur les plateformes Google Play et Appstore, permet de consulter la liste des magasins adhérents et de visualiser les offres en cours.

- **Pépinière commerciale**

La ville de Grasse a confié, à la Société Publique Locale « Pays de Grasse Développement », la mission d'acquérir, rénover et louer des cellules commerciales à des conditions avantageuses dans les secteurs Oratoire/Journet/rues Droite et de la Fontette. Après une reprise économique effective estimée entre 5 et 10 ans d'existence, ces locaux sont remis en vente avec priorité d'achat aux locataires.

La pépinière s'inscrit dans le cadre d'une redynamisation visant à restaurer l'attractivité et la qualité de vie du centre historique en prenant le développement économique comme moteur de renouvellement urbain. Elle s'intègre à un programme qui vise à favoriser, sur un secteur où l'activité commerciale s'est amoindrie, la création et la croissance de commerces. Il vise également à rendre la ville aux Grassois avec un espace ouvert agréable répondant à leurs besoins de consommation.



- Les acquisitions foncières de la pépinière (acquisition, travaux et location à des commerçants) :
  - o 53 locaux à maîtriser pour 31 commerces créés ou à créer pour 2 409 m<sup>2</sup>
- Gestion des locaux et veille commerciale :
- Comité mensuel avec la ville de Grasse pour étude des porteurs de projets et attribution des commerces

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Acquisitions de locaux à rénover	Nb	51	51	50
Création de commerce	Nb	21	21	21
Commerces loués > 5 mois	%	18	19	14
Commerces cédés	Nb	1	1	1

#### • INNOVA Grasse

Depuis 2010, l'espace Jacques-Louis Lions abrite la pépinière d'entreprises InnovaGrasse qui favorise le démarrage d'entreprises innovantes et renforce la filière historique de la parfumerie avec des activités connexes et complémentaires. La pépinière héberge environ une trentaine de sociétés à l'année.

InnovaGrasse accompagne toutes les innovations : celles liées au Pôle des sciences du vivant (arômes, chimie, cosmétologie, pharma, biotech, biomédical et monde végétal), mais aussi celles du secteur des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication (les TIC), de la microélectronique, des smart grids...

#### • Grasse Biotech

La CAPG ouvre sur le Parc AromaGrasse un hôtel d'entreprises, Grasse BIOTECH destiné aux activités de recherche et développement autour des sciences du vivant, de la santé et des biotechnologies.

L'hôtel d'entreprises vient compléter une politique de développement économique exemplaire permettant :

- De combler une partie du manque d'offre de laboratoires standards en location pour des jeunes entreprises innovantes ;
- De couvrir toute la vie de l'entreprise et tout le processus d'innovation : de la phase de création jusqu'à la mise sur le marché. Ainsi, les start-ups pourront évoluer d'un hébergement et d'un accompagnement dans la pépinière d'entreprises InnovaGrasse, au sein de l'Espace Jacques-Louis Lions, de l'idée du projet à leurs 4 ans d'existence environ, pour être ensuite être accueillies dans l'hôtel d'entreprises afin de pérenniser leur développement. L'installation en sortie d'hôtel se fera sur une des 11 zones d'activité du Pays de Grasse ;
- D'attirer des entreprises endogènes à forte valeur ajoutée pour le territoire ;

- De compléter un soutien affirmé à la filière arômes et parfums par l'implantation d'entreprises innovantes aux activités connexes et complémentaires.

Structurant pour le Pays de Grasse, le projet d'hôtel d'entreprises de la CAPG participe de cette promotion de l'esprit d'entreprises et est source de création d'emplois et créateur de valeur (loyers et recettes fiscales, implantations d'entreprises et de familles, multiplication des échanges, développement de l'écosystème, innovation, image...).

- **Divers autres**

Dans l'univers des parfums, des arômes et des cosmétiques, Grasse défend plus que jamais ses lettres de noblesses, l'expertise de son activité industrielle ancestrales et un savoir inégalé reconnu dans le monde entier. Grasse peut compter sur ses partenaires :

- Initiative Terres d'Azur

En presque 20 ans de présence sur le territoire, initiative terres d'azur, plateforme opérationnelle au service des entreprises, a facilité la création de plus de 3400 emplois en pays de grasse et accompagné plus de 1300 entreprises. ITA accompagne techniquement et financièrement la création, la reprise et le développement d'entreprises sur le territoire du Pays de Grasse.

En 2017, ce sont 672 personnes accueillies, 252 emplois créés ou maintenus, 83 entreprises financées pour 780 000 euros de prêts d'honneur engagés.

- Club des entrepreneurs

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse multiplie les actions depuis son lancement en 1998. Impulseur d'idées nouvelles, créateur de liens, facilitateur d'initiatives concrètes, l'association se veut inclusive et généreuse. Assez éloignés de l'esprit d'un club d'affaires où chacun viendrait échanger des cartes de visite ou jouer de son influence, les membres qui constituent le Club des 100, sont des dirigeants d'un genre particulier, unis dans un même attachement pour le territoire grassois, solidaires autour d'une même idée de l'entrepreneuriat.

## 44 - Accompagner et conforter le tissu associatif

- **Maison des associations**

La Ville de Grasse a réorganisé la Maison des Associations, afin de libérer des créneaux de réservations pour les associations Loi 1901. Des nouveaux tarifs ont été votés par le Conseil municipal. Il s'agit d'aider les associations dans le déroulement de leurs activités toute l'année : mise à disposition de boîtes aux lettres, de salles pour leurs réunions, assemblées générales, ateliers...

Une homogénéisation des tarifs entre les salles communales a été posée afin de permettre une meilleure équité territoriale.

- **Forum des associations**

L'Association Forum bénéficie d'une subvention de la Ville de Grasse afin de réaliser un guide des associations Loi 1901 sur la Commune, et pour organiser le « Forum des Associations » en septembre de chaque année afin de permettre aux administrés de trouver leurs activités de loisirs annuels.



Le guide des associations est consultable sur le site de la ville de Grasse dans la rubrique vie associative.

- **Plateforme de réservation des sites**

Une cellule spéciale « la cellule de coordination des manifestations » s'occupe de la gestion des salles et de coordonner les réservations et les manifestations sur tous les sites de la ville. Ceci afin de permettre aux acteurs locaux et aux associations de suivre une procédure unique.

Les associations ou entreprises peuvent louer le Palais des Congrès, l'espace Chiris, la salle sous le Cours, l'Espace Culturel Altitude 500, la maison des associations et la salle des Augustins.

## 45 - Favoriser le développement durable citoyen au travers du monde associatif

- **Contrats entre associations et centres de loisirs**

Dans le cadre de la politique jeunesse, coordination des associations intervenant dans les différents contrats signés par la ville : Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales afin d'assurer un suivi des actions et des budgets menés dans le cadre de ces contrats, une aide méthodologique, un accompagnement, une circulation de l'information, un positionnement commun face aux usagers conforme aux orientations de la ville et des partenaires.

Réunions de coordination CEJ relancées fin 2017 pour une harmonisation des pratiques, échanges d'expériences et une mutualisation des moyens.

- **Associations en quartiers prioritaires**

- **Contrat de ville**

Le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) est arrivé à terme le 31 décembre 2014. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, un nouveau contrat de ville a été signé, il est piloté par les services de la CAPG. Néanmoins, la ville contribue financièrement aux actions sociales et maintient l'aide financière accordée.

## 46 - Favoriser les initiatives locales et encourager la croissance verte et les innovations

- **Economie Sociale et Solidaire**

Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) développent des services innovants répondant aux besoins locaux et aux enjeux sociaux et environnementaux tout en réinterrogeant les modes de gouvernance et les modèles économiques.

Pour soutenir l'ESS, comme partie prenante du développement économique et social durable de son territoire, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a mis en place depuis 2012 une politique volontariste.

**En 2017, le soutien de la CAPG s'est organisé autour de 2 axes :**

- **Promotion de l'ESS et plus globalement des nouvelles formes d'économie de la transition écologique et solidaire auprès de publics cibles :** forum de l'ESS à la maison d'arrêt avec plus de 60 détenus présents sur une journée en novembre 2017 ; et sensibilisation, tout au long de l'année 2017 de jeunes collégiens, lycéens et apprenants du territoire, avec la participation de plus de 700 jeunes (ateliers au sein d'entreprises de l'ESS, interventions directes dans les établissements, participation à notamment une matinée d'animation dans le cadre du Mois de l'ESS) ; création d'un parcours de sensibilisation à l'ESS des jeunes de la Mission Locale avec création d'un certificat « Jeunes ambassadeurs de l'ESS en pays de Grasse » ; table ronde sur les nouvelles formes d'économie de la transition écologique dans le cadre du Mois de l'ESS.
- **Soutien au développement de dynamiques économiques par filières et thématiques :** les démarches d'économie circulaire (textile, DEEE, Bâches événementielles, bois, encombrants, Repair Café, Recyclerie, les déchets verts, ...), les circuits courts solidaires et la promotion d'une consommation responsable et locale (Autre boutique, AMAP, Autre Marché Libre, coopérative alimentaire ...), la mobilité douce (vélo, « joelette », plateformes de covoiturage...), les énergies renouvelables (coopérative d'habitants pour l'investissement et l'exploitation d'unités de production éthique d'énergie), l'habitat (accompagnement de projets d'habitat groupé participatif), l'agriculture avec la valorisation des démarches d'innovation sociale (jardins partagés, incroyables comestibles, ...) ; la structuration d'une démarche achats responsables (recensement et promotion des fournisseurs responsables du territoire avec création d'un guide en ligne, contribution à la promotion des achats socialement responsables) ; soutien aux démarches d'innovation sociale avec notamment l'appui au centre de recherche appliquée en innovation sociale de la SCIC TETRIS et son incubateur de projets ...

**Chiffres clés :**

- Plus de 700 acteurs dans l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations) qui représentent plus de 2 000 salariés et près de 39 millions d'euros de salaires bruts versés
- Un réseau actif de plus de 150 entreprises de l'ESS
- Plus de 1 000 participants accueillis durant le Mois de l'ESS 2017
- Plus de 700 jeunes lycéens et collégiens sensibilisés à l'ESS





05

axe

## ÉQUITÉ SOCIALE & CULTURELLE



### RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET LES SOLIDARITÉS ENTRE HABITANTS, GÉNÉRATIONS ET TERRITOIRES

- 47 Maintenir l'offre de service à la personne et atténuer les inégalités p69
- 48 Coordonner la politique de santé publique territoriale p70
- 49 Animer et aménager de nouveaux espaces d'activités, de discussions ou d'échanges (lien social) p71
- 50 Maintenir une pluralité générationnelle sur le territoire et faciliter la cohabitation entre génération p72
- 51 Permettre l'accessibilité de tous aux services et favoriser l'insertion sociale ou professionnelle p73
- 52 Consolider la coopération décentralisée et développer les échanges culturels / savoir-faire entre pays p73



### FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À LA CULTURE, À LA CONNAISSANCE, AUX SPORTS ET LOISIRS

- 53 Faciliter l'accès aux activités sportives culturelles et de loisirs des personnes présentant un handicap p74
- 54 Renforcer les actions et conforter les activités éducatives pour la jeunesse p75
- 55 Donner l'accès culturel à tous les publics et faciliter la participation de chacun p75
- 56 Faciliter l'expression artistique ou culturelle de chacun p81
- 57 Développer les activités sportives p83



### SENSIBILISER ET FACILITER L'IMPLICATION DES GRASSOIS DANS LA VIE DE LEUR CITÉ

- 58 Intéresser les Grassois à la vie locale passée, présente et future P84
- 59 Sensibiliser à l'environnement, au développement durable et aux enjeux énergie-climat p86
- 60 Informer et associer les acteurs locaux P87

### CONTRIBUTION AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

p92



## 47 - Maintenir l'offre de service à la personne et atténuer les inégalités

Le CCAS, dont les missions sont définies par la loi, est un établissement public présidé par le Maire, son personnel est au service d'une action sociale : de la petite enfance à la fin de vie.

- **Petite enfance**

Accueil des 0 – 3 ans : 7 structures de multi-accueils/ crèches. L'accueil peut être occasionnel ou régulier, ce qui explique la différence qui apparaît dans le tableau entre le nombre de places en crèche et les enfants accueillis.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Places d'accueil petite enfance	Nb	290	290	290
Enfants accueillis	Nb	651	672	680

L'accueil des enfants en situation de handicap a été repensé suite à la formation d'une des éducatrices de jeunes enfants et à la participation du CCAS au réseau handicap organisé par la CAF. Un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) a été élaboré en complémentarité avec le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) déjà en place. Un suivi des enfants est fait avec la PMI et/ou le CAMSP dans le cadre du PAP et/ou PAI. Des ateliers d'analyse des pratiques ont été ensuite mis en place pour accompagner les professionnels référents des enfants en situation de handicap accueillis.

Une malle sensorielle a été créée avec les éducatrices de chaque structure. Elle permet de proposer des situations d'éveil sensoriel, avec un matériel spécifique, dans tous nos multi accueils. Des ateliers sensoriels ont été mis en place avec des auxiliaires de puériculture de toutes les crèches afin de les sensibiliser au projet.

- **Maison de la petite enfance**

- Ludothèque

1 500 jeux et jouets pour tout âge (jeux de société, de construction, d'adresse, de stratégie, des jeux symboliques, des puzzles, des jeux surdimensionnés) peuvent être empruntés ou utilisés sur place. Des ateliers sont proposés aux enfants pendant les vacances scolaires.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Entrées à la ludothèque	Nb	11 221	12 519	6 879
Jeux prêtés	Nb	2 389	2 900	1 895

- LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent)

Espace de parole et d'accueil 3 demi-journées par semaine (9h hebdo) autour d'un goûter avec des animatrices éducatrices de jeunes enfants. La fréquentation reste importante, même si une baisse est à noter en 2017.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Enfants accueillis	Nb	1 792	1 959	1 455
Adultes accompagnants	Nb	1 498	1 740	1 316

- Relais assistantes maternelles

Lieu d'information pour les parents et les assistantes maternelles privées, lieu de recensement de l'offre et de la demande d'accueil, lieu de renseignement sur les droits, les démarches... Des activités et animations sont proposées aux enfants et à leurs assistantes maternelles privées.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Animations	Nb	91	118	112
Sorties	Nb	84	121	125

- **Personnes âgées**

- Plateforme gérontologique

Prise en charge globale de la personne âgée par les acteurs de la plateforme : volet social assuré par les assistantes du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) ; volet médical assuré par l'association AG3.

- SSIAD

Soins infirmiers à domicile. Une équipe d'infirmiers et d'aides-soignants se rend quotidiennement au domicile des personnes âgées en perte d'autonomie pour effectuer des soins d'hygiène de toilette, des soins techniques et suivi relationnel, conseil aux aidants, coordination avec les autres intervenants.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Soins à domicile (interventions)	Nb	31 987	26 767	28 895

- Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

Cette équipe offre des soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées avec une approche globale de la personne. En 2016 : 959 interventions à domicile  
En 2017 : 750 interventions à domicile

- Portage des repas à domicile

Repas du midi et/ou du soir, du lundi au dimanche, au domicile des personnes âgées. Possibilité de personnalisation (régime médical, sans sel...).

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Repas livrés le midi	Nb	35 871	32 523	34 020
Repas livrés le soir	Nb	10 464	11 364	14 193

- Foyer-restaurant « La Rotonde »

Ouvert du lundi au dimanche le midi, toute l'année. Fermé les dimanches de juillet et août.

En 2016 : 14 873 repas servis

En 2017 : 14 195 repas servis

- Activités physiques pour les séniors

Accompagnement de l'Association Azur Sport Santé pour la mise en œuvre des sessions «Prévention active séniors » sur la Commune : Programme composé de 24 séances d'activité physique d'une heure, à raison de 2 séances par semaine, pour un public de plus de 60 ans, désireux de démarrer ou reprendre une activité physique. En lien avec le service des Sports, appui au repérage et à l'identification de l'association porteuse du projet sur la commune. Diffusion auprès des partenaires relais.

- Prévention de l'isolement des séniors isolés vivant à domicile (projet)

A Grasse, le taux de personnes âgées isolées de plus de 60 ans est de 29 %.

23,4 % des habitants sont âgés de 60 ans et plus (11 897) dont 9.3 % de 75 ans et plus (2 987). A 10 ans, les projections démographiques prévoient une augmentation respective de ces taux à 27,5 %, et 10,8 %.

Il n'existe aucune action d'animation prévue pour les personnes isolées à domicile, sans troubles cognitifs.

Pour autant, aujourd'hui, avec le développement des dispositifs de maintien à domicile, les personnes âgées font souvent le choix de retarder le plus possible leur placement en institution.

Les assistantes sociales du CLIC font le constat de situations d'isolement important, pour des personnes vivant seules, parfois en couple, avec une absence de réseau familial et/ou social, de

proximité ou éloigné. Isolement renforcé également par des modalités difficiles d'accès au domicile : habitat isolé, éloignement des transports en commun, appartement non desservi par ascenseur, contraintes d'accès au centre historique ...

Fortes de ce constat, les coordinatrices du Centre Local de Coordination Gériatrique et de l'Atelier Santé Ville ont élaboré un projet visant la mise en œuvre d'un dispositif d'animation à destination des seniors isolés à domicile, afin de prévenir les situations d'isolement et de rupture du lien social.

Le projet prévoit la création d'un poste d'animateur et l'achat d'un véhicule adapté au transport des personnes à mobilité réduite. Il devrait être mis en œuvre courant 2018.

Ce projet qui représente un coût total de 75 315 € pour la première année (29 285 € en investissement et 46 030 € en fonctionnement) a obtenu des subventions à hauteur de 27 000 € (Département : Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ; Fondation). Deux autres demandes de subventions sont en instance de traitement auprès de la CARSAT et de Malakoff Médéric (réponses attendues pour février 2018)

Le dispositif d'animation en faveur des seniors isolés, vivant à domicile cible les personnes n'ayant pas ou peu de problèmes de mobilité, mais besoin d'être accompagnées, « guidées » pour reprendre leurs sorties à l'extérieur et renouer avec des activités de groupe, voire ayant des problèmes de mobilité plus importants ou durables. L'animateur aura pour mission d'évaluer les situations individuelles et d'établir un plan d'action individualisé pour accompagner les seniors à la reprise d'activité extérieure, organiser des activités collectives et/ou individuelles tournées prioritairement vers l'extérieur du domicile, ou à domicile en cas d'impossibilité de réorganiser les sorties.

- **Inégalités sociales**

Les travailleurs sociaux du CCAS accompagnent les personnes rencontrant des difficultés afin de leur apporter aide dans leurs démarches et secours. Les aides sociales légales sont réglementées par la loi en faveur des personnes qui ne peuvent pourvoir à leur entretien et accéder aux soins faute de ressources suffisantes.

Deux assistantes sociales du CCAS instruisent les demandes et assurent le suivi du RSA pour les familles sans enfant mineur à charge.

Après enquêtes sociales, le CCAS attribue des aides facultatives : secours alimentaires et financier, participation aux cantines scolaires selon barème, vestiaire (don de vêtements et collecte de jouets pour Noël), accueil de nuit pendant la période hivernale pour les personnes sans domicile, attribution de chèques « eau » dans le cadre de la DSP avec la Lyonnaise des Eaux pour pallier aux difficultés de paiement des familles en situation de précarité.

L'accueil de nuit a une capacité de 12 places (14 en cas d'alerte météo ou autre urgence). Durant l'année 2017, en raison de l'interruption du trafic ferroviaire, nous avons constaté une nette diminution de la fréquentation de l'accueil de nuit.

## **48 - Coordonner la politique de santé publique territoriale**

- **Contribuer à la réduction des inégalités de santé à travers la démarche Atelier Santé Ville**

Poursuite de la dynamique de développement territorial en matière de santé par le biais d'une part de l'animation du réseau d'acteurs locaux en matière médico-sociale et de santé, et d'autre part, de l'accompagnement et la mise en œuvre d'actions de prévention ou dispositifs de santé à destination des habitants.

- Animation du réseau d'acteurs locaux en matière médico-sociale et de santé

### **Mise en œuvre d'actions de sensibilisation/formation à destination des acteurs territoriaux**

- **Cancer** : Organisation d'un stand Conseil Départemental et Centre Hospitalier le 8 mars 2017 à l'occasion de Mars Bleu (dépistage du cancer colo – rectal : une trentaine de personnes touchées).  
Ciné débat le 26 octobre, autour du film « De plus belle » à l'occasion d'octobre Rose (cancer du sein), avec la participation des médecins de l'Apemas, du Centre Hospitalier de Grasse, des Associations Ligue Contre le Cancer et Toujours Femme pays de Grasse. 35 participants âgés à 55 % de 50 à 74 ans. Débat très riche ayant permis d'aborder à la fois la thématique du cancer du sein et du cancer colo rectal.  
Organisation d'une réunion d'information sur les dispositifs et aides financières mobilisables auprès de la Ligue contre le Cancer le 18 septembre 2017. 27 participants.
- **Contraception** : Session de sensibilisation des acteurs relais du territoire au « Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous » le 26 juin 2017. 37 Participants.
- **Crise suicidaire** : Animation d'un groupe de travail pour organiser en 2018 une journée de sensibilisation sur le repérage et la prise en charge de la crise suicidaire. Réunit les Centres Médico-Psychologiques Enfants et Adultes, la psychologue de l'Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires de la maison d'arrêt, le Comité Départemental d'Education à la Santé 06.
- **Violences faites aux femmes** : Ciné débat le 08 mars autour du court métrage « Cents raisons », en partenariat avec la Préfecture. Une trentaine de participants.  
Actions prévention Eté au city stade (Centre historique) et sur les Fleurs de Grasse : mobilisation des acteurs santé (prévention sexualité et addictions), pour mener des actions de prévention conjointement aux animations proposées. Environ 60 jeunes touchés.
- **Poursuite de la diffusion des informations santé** (colloques, formations...) et campagnes de prévention ; Par exemple : diffusion campagne « Moi(s) sans tabac » : plus de 500 partenaires ciblés

### **Participation aux réunions de coordination d'acteurs et aux dispositifs existants sur les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville**

Apport de l'expertise santé de l'Atelier Santé Ville sur les problématiques repérées ou situations individuelles prises en charge, mise en lien avec les partenaires santé. Recueil des besoins. Alimentation du diagnostic. Réunions GUP Gare, PRE, Acteurs des Fleurs de Grasse, Groupes de travail CLSPD...

### **Élaboration d'un projet de Diagnostic Santé Environnement**

En mars 2017, du fait de la forte implication de la ville en matière de santé et d'environnement depuis plusieurs années, sollicitation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour répondre à son appel à projets Santé Environnement pour la réalisation d'un diagnostic santé environnement sur la commune.

L'enjeu du diagnostic à réaliser vise à faire le lien et mettre en perspective santé et environnement, à partir des données existantes issues des différentes études et documents disponibles, mais également des données complémentaires nécessaires, à identifier et collecter.

La demande de subvention corédigée par l'ARS et la coordinatrice ASV a donné lieu à l'octroi d'une subvention de 24 000 € de l'ARS. Le cahier des charges a été corédigé par le Service Communal d'Hygiène et de Santé, l'Atelier Santé Ville et le Contrat de Ville.

Le marché lancé en octobre 2017 a été déclaré infructueux, le montant proposé par le soumissionnaire étant supérieur au budget. Une réunion est prévue en janvier 2018 avec le Conseil Régional, l'ARS et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement pour convenir des

modalités de relance du marché en fonction des possibilités de financements complémentaires mobilisables.

### **Impulsion et animation du groupe de travail Santé des Jeunes sur les fleurs de Grasse**

Initié en 2017 suite aux questionnements des bénévoles « accompagnement scolaire » du Secours Catholique quant aux problématiques de santé des enfants suivis.

Ce groupe de travail réunit les différents acteurs institutionnels intervenant sur le quartier sur les questions de santé des jeunes: PMI, Service social MSD, CMP enfants, infirmière et médecin scolaire, ADSEA, service jeunesse, CLSPD, secours catholique, CAF.

Une première rencontre a permis aux bénévoles d'identifier les différents intervenants mobilisables et également aux différents acteurs de se rencontrer. Dans un second temps d'amorcer une réflexion pour la mise en œuvre d'une action type démarche participative ou communautaire en santé sur le quartier des Fleurs de Grasse en 2018.

Conception et rédaction en partenariat avec la coordinatrice du Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique de Grasse d'un projet de dispositif d'Animation en faveur des personnes isolées vivant à domicile.

- Accompagnement et mise en œuvre d'actions de prévention ou dispositifs de santé à destination des habitants

Appui à l'organisation du Forum Bien Vieillir (24/03/2017). Mobilisation des partenariats locaux : Hôpital, Service Communal d'Hygiène et Santé, Association Gérontologie et Gériatrie Grassoise et CCAS pour tenue de stands. Diffusion aux partenaires relais. 322 personnes accueillies dont 182 femmes.

Organisation en partenariat avec l'Assurance Maladie de deux Parcours prévention Séniors, organisés autour de 4 sessions de 2 heures sur l'activité physique et la nutrition : Centre historique pour les adhérents de l'Office des Retraités, Fleurs de Grasse en partenariat avec l'association Arc en Ciel, pour la mobilisation des habitants. 20 participants sur l'ensemble des deux quartiers.

Animation du collectif Semaine d'Information sur la Santé Mentale. 2017 : thème santé mentale et travail. Organisation de 2 petits déjeuners à destination des entreprises du bassin les 17 mars et 30 juin (santé mentale et travail et qualité de vie au travail et risques psychosociaux) en partenariat avec les services de psychiatrie et les services la Direction du Travail, la médecine du travail, la Caisse de retraite et de santé au travail (Carsat), les associations spécialisées, le Club des entrepreneurs : 60 participants + organisateurs. Atelier de relaxation à destination d'un public en insertion (Public Mission Locale et PLIE) : 23 participants

#### **Perspectives 2018 :**

- Mobilisation d'un collectif d'une vingtaine de partenaires sur le thème santé mentale : « parentalité et enfance »
- Relance du projet « la santé c'est la vie » concernant les enfants en surpoids porté par l'Assurance maladie. Un travail intensif a été mené avec les médecins et infirmières scolaires pour permettre de réunir le groupe de 10 enfants requis pour le démarrage du projet. Durant 4 mois, se dérouleront des ateliers nutrition et activité physique.

Pour le projet « la santé c'est la vie » une réflexion a été menée avec l'équipe projet (CPAM, ASV, médecin et infirmière scolaire), pour proposer une orientation adaptée aux familles n'ayant pu être intégrées dans le programme (Médiation Familiale, PRE, Centre Hospitalier...).

- **Actions de sensibilisation/prévention/formations**

L'antenne de santé publique du Service Communal d'Hygiène et de Santé intervient en matière de protection vaccinale de la population âgée de plus de 6 ans (gestion du fichier vaccinal de la population grasseoise, organisation d'une séance gratuite de vaccinations publiques par mois, le 1er mercredi après-midi de chaque mois). Des campagnes de communication et d'information sont réalisées au sujet des intoxications au monoxyde de carbone dans l'habitat, en matière de prévention contre la légionellose dans l'habitat et les hôtels, contre le saturnisme infantile dans les habitations, contre les punaises de lits dans les logements et les hôtels.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Vaccination de la population grasseoise	Nb	37	38	58
Vaccination des employés municipaux	Nb	78	42	47
Campagne d'information	Nb	1	1 en lien avec CCAS	1 en lien avec le CCAS et le Service vie scolaire

Une meilleure communication sur la vaccination du public a été mise en place dans les établissements scolaires, les services municipaux et au CCAS à partir de septembre 2017.

Un rapprochement s'est opéré entre le SCHS et l'Atelier Santé Ville du CCAS pour la mise en place d'actions de communication commune en matière de promotion de la santé (préparation de conférence commune sur les problématiques de santé environnementale).

Ensuite, en lien avec la politique de la Ville (contrat de Ville) et l'Atelier Santé Ville (ASV) du CCAS, le SCHS a préparé la mise en place d'un diagnostic territorial santé-environnement sur Grasse dans le cadre d'un appel à projets régional de l'ARS PACA. La recherche de financements complémentaires pour mener à bien ce projet est en cours afin de lancer début 2018 un marché pour réaliser ce diagnostic. Ce projet a pour but d'établir un audit, un comparatif par quartier (prioritaire ou non) et des pistes d'action en matière d'amélioration de la santé et de l'environnement sur le territoire grasseois.

<b>Pistes de progrès :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du diagnostic territorial santé-environnement en lien avec la politique de la Ville et l'ASV du CCAS. Suivi de cette étude qui sera réalisée par un opérateur spécialisé.</li> <li>- Préparation à la mise en place d'une étude d'impact sanitaire sur la Maison de Service Au Public (MSAP) dans le quartier des Fleurs de Grasse en 2019 en lien avec le contrat de la ville porté par la CAPG.</li> </ul>
----------------------------	---

## 49 - Animer et aménager de nouveaux espaces d'activités, de discussions ou d'échanges

- **Jardins collectifs**

Depuis 2009, le Pays de Grasse s'est engagé dans une démarche de soutien et d'accompagnement à la création de jardins collectifs sur le territoire intercommunal. La signature de la charte « Jardinons ensemble » le 8 juillet 2011 marque l'engagement des communes de la communauté d'agglomération pour favoriser leur développement. Le Pays de Grasse propose aux porteurs de projet de jardins collectifs, un accompagnement méthodologique et une aide financière au démarrage. 8 jardins familiaux sont actuellement en activité sur le territoire. En 2017, Un nouveau jardin collectif a vu le jour à Grasse, sur le Domaine de Chiris.

- **Formations au jardinage**

Le Pays de Grasse, avec l'appui d'Agribio Alpes-Maritimes, de Planète Sciences Méditerranée, des Jardins du Loup et de Natur'abelha, propose aux jardiniers amateurs, tout au long de l'année, des formations aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et de la biodiversité locale ainsi que des initiations à l'apiculture. En 2017, 25 modules de formations ont été organisés de mars à décembre au sein des jardins partagés du territoire (8 sur Grasse), sur la création de jardins en buttes, en carré ou en lasagne, les traitements naturels, le jardinage hors sol, la production de graines et de plants... 390 personnes y ont participé.

- **Espaces culturels de la Chênaie et Altitude 500**

Deux espaces culturels sont mis à la disposition d'association pour dispenser des activités périodiques :

- Altitude 500

- 14 associations dispensent des cours à l'année : cours de danse, yoga, danse flamenco, salsa, création musicale pour les personnes handicapées...
- Location de salles pour des réunions, conférences, spectacles de danse, théâtre, concert...
- Un studio d'enregistrement et un studio de répétition à des tarifs très attractifs (entre 4 et 6€/heure)

En 2016 : 42 locations

En 2017 : 54 locations

- La Chênaie

L'espace culturel La Chênaie à Saint-Jacques héberge, pour un loyer annuel très modique, des associations sportives, culturelles et sociales qui dispensent leur enseignement en pratiquant une politique tarifaire basse.

## **50- Développer l'emploi et favoriser l'insertion sociale et professionnelle**

- **Bougeons l'emploi des jeunes à Grasse**

L'action Bougeons l'emploi pour les jeunes à Grasse, menée par le service Emploi de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse en partenariat avec la Ville de Grasse et la Mission Locale, a mobilisé cette année près de 300 lycéens sur toute la journée du 12 octobre 2017. Cette action construite avec les établissements scolaires grassois avait de multiples intérêts : Découvrir le monde de l'entreprise - Créer une passerelle entre les établissements scolaires, les élèves et le monde de l'entreprise - Présenter les formations du territoire - Donner des informations aux jeunes : stages, formations, mobilité internationale... Une vingtaine d'entreprises était présente pour aller à la rencontre des lycéens au travers de différents échanges. De nombreux ateliers étaient proposés : Réseaux sociaux, tests de personnalité, conseils en recherche d'emploi, échanges avec des services de Ressources Humaines sur les codes en entreprise, création d'entreprises, image de soi et plateau d'informations/conseils.

Pour les élèves, 3 conférences ont également été proposées : Se former à Grasse / Les nouveaux modèles économiques / Création d'entreprises. Journée réussie avec un public attentif et à l'écoute d'informations pour leur avenir professionnel, des entreprises ravies d'échanger avec les étudiants et des établissements scolaires satisfaits du programme proposé.

- **10 jours pour l'Emploi**

Pour cette 8ème édition, « la semaine pour l'emploi » devient « les 10 jours pour l'emploi en Pays de Grasse ». Cette action organisée par le Service Emploi et Solidarités de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse s'est tenue du 16 au 24 mars 2017.

Une manifestation qui s'est déroulée sur 10 jours pour une meilleure lisibilité des actions proposées : 1 jour / 1 action / 1 lieu / 1 thème.

Les chiffres clés :

- 8 agences d'intérim présentes sur les 10 jours
- 17 partenaires en soutien sur les différentes manifestations
- 20 stagiaires
- 27 heures de forum
- 42 entreprises mobilisées
- 51 organismes de formation présents
- 300 offres d'emploi proposées
- 1 514 visiteurs sur les 10 jours

#### ▪ Insertion sociale et professionnelle des jeunes

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse soutient de manière très active la Mission locale du Pays de Grasse qui anime un lieu de proximité au sein d'un quartier prioritaire. Plus de 3 000 jeunes sont accueillis chaque année et accompagnés vers une insertion sociale et professionnelle durable.

La Mission Locale agit en proximité et contribue à l'amélioration de la cohésion sociale ou en animant des points d'écoute et de médiation et en apportant une réponse aux problématiques auxquelles sont confrontées les jeunes en situation de fragilité.

#### ▪ Insertion par l'activité économique

L'Insertion par l'Activité Economique : Les SIAE sont des acteurs économiques incontournables dans la lutte contre l'exclusion.

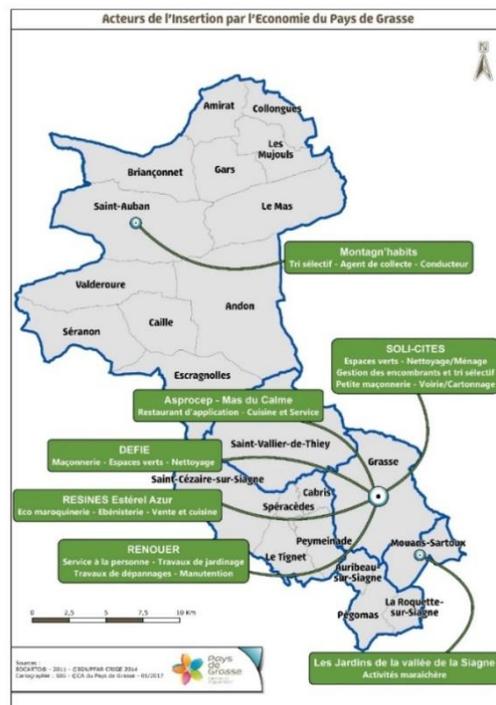
Leur vocation première est l'insertion des personnes éloignées du marché du travail, qu'elles accompagnent sur les plans social et professionnel, elles produisent des biens commercialisables, des services et/ou des réponses aux besoins des populations et des territoires.

Elles sont aussi considérées comme des acteurs de l'innovation économique.

Les SIAE accompagnent individuellement, redynamisent socialement et requalifient professionnellement les personnes privées d'emploi en proposant une offre d'insertion fondée sur la formation par le travail, l'emploi salarié et toutes autres actions liées à la mise au travail.

Le territoire du Pays de Grasse est l'un des territoires le mieux doté du département des Alpes Maritimes. En 2017 un nouveau projet d'entreprise d'insertion a été initié sur la filière de traitement des cartouches toner. Le projet a reçu un avis positif de la DIRECCTE et de l'ADEME et sera labellisé en entreprise d'insertion en 2018.

La ville de Grasse fait appel à DEFIE et SOLICITES pour des travaux de réhabilitation, des déménagements, des travaux nécessaires à des levées de réserves, ...



### ▪ L'accompagnement des publics

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse organise, anime et soutient un réseau d'accueil de proximité pour répondre aux besoins d'accompagnement et d'aides à la création d'activités sur tout le territoire. Plusieurs milliers de demandeurs d'emploi sont accueillis et pris en charge par l'un des acteurs en fonction du besoin de la personne. Mission Locale pour les jeunes de moins de 25 ans, PLIE pour les demandeurs d'emploi les plus en difficultés, Initiative Terres d'Azur l'ADIE ou Créactive 06 pour l'accompagnement à la création d'entreprises. Toutes ces structures de proximité contribuent à une organisation efficiente pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre le chômage et l'inactivité.

2017 est surtout l'année de clôture de la convention du PLIE pour les demandeurs d'emploi précaires (bénéficiaires du RSA longue durée). Sur les trois années de la convention 2015/2017 le PLIE aura accompagné 754 participants, dont 523 nouveaux participants, et conclu 239 retours à l'emploi durable soit un taux de sorties positives de plus de 50%. Une nouvelle convention est prévue pour la période 2018/2020 et prévoit d'accompagner à minima 700 nouveaux participants.

## 51 - Consolider la coopération décentralisée et développer les échanges culturels et savoir-faire entre pays

La ville de Grasse, historiquement tournée vers l'international pour ses échanges économiques autour de la parfumerie, entretient des relations privilégiées avec ses villes jumelles et amies. Depuis 50 ans le service du Protocole et des relations internationales encourage les échanges commerciaux (organisation de foires internationales, présentation des savoirs faire), développe les rencontres culturelles et sportives et facilite la mobilité internationale des étudiants vers ou au départ de Grasse.

### • Échanges culturels et économiques dans le cadre des jumelages

- Fête de la bière dans le cadre du jumelage avec Ingolstadt ;
- Cité de Marblehead, accueil des correspondants américains ville jumelle ;
- Fête de la Toscane dans le cadre du jumelage de Grasse avec Carrare.

### • Coopération décentralisée

Dans le cadre de la coopération décentralisée, elle participe avec la ville jumelle d'Ingolstadt à un projet humanitaire d'envergure autour des problématiques de développement : Travaux d'étude et d'exécution pour alimenter en eau (forage, branchement,), en énergie (installation solaire, générateur électrique), en infrastructures sanitaires (techniques d'irrigation sous pression, bassin de rétention) y compris la formation à destination des villageois.

La ville d'Ingolstadt a construit un centre de formation, et la ville de Grasse a assuré l'alimentation en eau.

Ces actions s'inscrivent en grande majorité dans le cadre de la loi Oudin-Santini et sont suivies par l'Agence de l'EAU.

Indicateurs	Unités	2017
Château d'eau	Nb	1
Bornes Fontaines	Nb	8
Puits	Nb	21

En 2018, la ville d'Ingolstadt construira un nouveau bâtiment « la Maison des femmes » qui accueillera des ateliers poterie et couture. Les femmes formeront d'autres femmes. Le bâtiment hébergera un magasin et une garderie. La ville de Grasse assurera l'alimentation en eau.

## 52 - Faciliter l'accès aux activités sportives culturelles et de loisirs des personnes présentant un handicap

- **Label « Tourisme et handicap »**

L'Office de Tourisme de Grasse a obtenu le label « Tourisme & Handicap » le 31 décembre 2014, pour les 4 handicaps (moteur, visuel, auditif et mental) et dispose donc d'équipements, d'aménagements, de documentations... à destination des visiteurs affectés d'un handicap

L'association Tourisme et Handicaps a pour objectif de :

- Sensibiliser les professionnels du tourisme et le grand public à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les équipements de tourisme et de loisirs,
- Mettre en œuvre et gérer des dispositifs permettant la promotion des politiques favorisant cet accueil.



Elle œuvre ainsi pour l'accès aux loisirs et au tourisme des personnes en situation de handicap.

- **La joëlette**

Partenaire de l'office du tourisme et des services événementiels, depuis 2013, les Grassois l'ont croisée dans les ruelles de la cité historique et ont pu mesurer l'ingéniosité de cet étrange mode de transport, lors des grands rendez-vous événementiels que sont Noël, ExpoRose ou la Jasminade. Sorte de fauteuil tout terrain, chaise à porteurs des temps modernes, la joëlette offre aux personnes handicapées ou dépendantes une joyeuse mobilité. Une mono roue, un siège confortable, deux accompagnateurs musclés et Grasse, si difficile d'accès pour le public fragilisé, se découvre et s'apprivoise.



- **Projets artistiques et culturels à destination des publics handicapés**

Les médiateurs et animateurs culturels ont suivi durant leur cursus de formation universitaire des unités de valeur intitulées « Études des publics » avec des options « publics spécifiques et handicapés ». Trois personnes de l'équipe ont suivi des formations par le biais d'organismes spécialisés (associatifs ou CNFPT). S'ajoute à cette formation continue l'expérience du terrain.

L'équipe du Service des Publics de la Conservation des Musées de Grasse accueille régulièrement, et ce depuis plus de 10 ans, diverses associations encadrant les personnes handicapées. Certaines associations sont partenaires et les actions menées avec elles sont suivies de débriefing afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des projets de médiation à destination de ces publics et d'optimiser la qualité de l'accueil.

- Handicap mental/autisme et polyhandicap

Structures concernées : CAJ La Siagne, La SAS Almandin

Pour chacune de ces structures partenaires avec qui nous menons des projets réguliers et annuels, nous collaborons avec les éducateurs pour définir les thèmes à aborder en fonction des compétences et handicaps du public ciblé.

Depuis 2002, nous travaillons avec le centre d'accueil de jour pour adultes avec handicap mental, moteur et visuel, CAJ La Siagne. Au cours de rendez-vous mensuels tout au long de l'année, les groupes découvrent les collections autour de visites et d'ateliers arts plastiques au Musée d'Art et d'Histoire de Provence (MAHP).

– Autisme et polyhandicap

La spécificité de la SAS Almandin est l'accompagnement du handicap sensoriel. Depuis quelques années déjà la SAS Almandin a établi un programme annuel avec un accueil mensuel au Musée International de la Parfumerie (MIP) et aux Jardins du Musée International de la Parfumerie (JMIP).

Après avoir expérimenté diverses thématiques (arts plastiques, couleurs et musique) en lien avec les collections du MIP et du JMIP lors de médiations tournées vers une démarche sensorielle, nous ouvrons cette année ce partenariat au MAHP.

Aux Musées de Grasse, les groupes de la SAS Almandin testent différentes médiations que nous expérimentons avec eux. Nous profitons de leurs conseils pour améliorer, adapter et diffuser ces médiations auprès d'un plus large public handicapé ou non.

- **Accueil de loisirs**

Permettre aux enfants porteurs de handicaps de participer à des activités de loisirs organisées par des associations en renforçant les équipes d'animation, cordonnant la mise en œuvre de l'accueil et en facilitant les échanges entre associations, familles, instituts spécialisés.

**Piste de progrès :** Groupe de réflexion à mettre en place dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse

## 53 - Renforcer les actions et conforter les activités éducatives pour la jeunesse

- **Conseil Municipal des jeunes**

Un Conseil Municipal des Jeunes doit être un lieu privilégié pour l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté et des valeurs de la République qui participent au Bien Vivre-Ensemble.

C'est dans cet esprit, en lien avec l'Education Nationale, que la jeunesse grasseoise sera initiée aux processus de la vie démocratique de notre commune, en leur proposant de s'investir pleinement pour le développement de leur école et de leur quartier.

Après le dépôt des candidatures dans les 14 écoles de la Ville, une campagne électorale est menée, puis vient le temps des élections et les résultats.



Les 24 enfants-conseillers ont fait preuve d'une grande assiduité au cours des séances de travail, des commissions thématiques et des réunions plénières avec Monsieur le Maire et ses élus. Réunis un mercredi par mois (ramassage scolaire et repas de midi assurés par le service jeunesse), les enfants ont appris à s'écouter, à prendre la parole, à ordonner leurs idées, à construire un projet puis à défendre une argumentation. Les projets présentés en réunion plénière ont été votés avant leur mise en œuvre concrète laissée à 80% aux enfants eux-mêmes, devenus chargés de mission. Deux projets

festifs ont vu le jour dont nos jeunes conseillers peuvent être fiers : une soirée festive au profit d'une association et une action de sensibilisation au tri des déchets et du gaspillage.

- **Aménagements des rythmes éducatifs**

Mis en place dans les 23 écoles de la commune à la rentrée 2014. La proposition d'activités dans le cadre d'accueils de loisirs périscolaires a été maintenue à la rentrée 2016. La ville met en place ces activités dans le cadre du Projet Educatif Global signé en 2014 avec ses partenaires : Education Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Caisse d'allocation familiale.

Les rythmes scolaires ont été modifiés en septembre 2017 avec le retour de la semaine à 4 jours, mais des activités ludiques, culturelles ou sportives ont été maintenues dans le cadre du périscolaire et proposées par le service jeunesse de la Ville de Grasse.

- **Cité Rêves pour les 16-25 ans**

L'opération annuelle « Cité Rêves » permet à des jeunes de 16 à 25 ans de mettre en œuvre leurs projets (voyage, humanitaire, exploit, aventure, action culturelle...) avec une participation financière de la ville moyennant un retour concret pour la ville (formation, ambassadeur à l'étranger, mise en valeur de la cité). Cette expérience formatrice les oblige à une approche de la méthodologie (objectifs, moyens, évaluation, budget) et les confronte à des contraintes avec apport de solutions.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Dossiers déposés	Nb	14	16	10
Dossiers retenus	Nb	13	13	8
Bourse moyenne allouée	€	2 093	19 23	3 056
Total des bourses allouées	€	24 200	25 000	24 450

- **Chantiers jeunes**

Poursuite des chantiers de jeunes consistant à réhabiliter des locaux qui sont ou seront dédiés à l'animation et à l'accueil des jeunes, dont l'aménagement d'une maison dédiée à l'éducation et à l'environnement et au développement durable. Cette dernière accueillera les accueils périscolaires de 4 écoles et des scolaires.

- **Stages et séjours de vacances**

Dans le cadre des activités de loisirs adolescents proposées durant les vacances scolaires, les animateurs sensibilisent les jeunes sur des actions concrètes qui répondent aux objectifs éducatifs sur les notions environnementales, de citoyenneté et du vivre ensemble. Quelques exemples d'actions menées en 2017: un échange intergénérationnel en partenariat avec une maison de retraite grasseoise, découverte du milieu marin et l'histoire du fort St Marguerite aux îles de Lérins, création d'objets de décoration avec des matériaux de récupération, récolte alimentaire en faveur des plus démunis en partenariat avec une association caritative ...

- **Soutien aux Familles et à la Parentalité**

Il s'agit d'un programme de soutien aux familles, choisi par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) qui apporte préventivement une aide à la mise en place d'un climat familial favorable.

La ville de Grasse a souhaité l'instaurer, en partenariat avec le CODES, dès janvier 2014. 12 personnes ont été formées au programme.

Pour l'année 2017, l'action s'est poursuivie en reconduisant une session avec 8 familles accueillies durant 14 semaines.

- **Projets artistiques et culturels à destination des scolaires**

Les musées accueillent les élèves de la maternelle à la terminale.

En 2016-2017, presque 7 000 élèves ont été accueillis au Musée d'Art et d'Histoire de Provence (MAHP) et à la Villa Jean-Honoré Fragonard.

Un programme est proposé à l'ensemble des établissements scolaires. 3 possibilités pour les enseignants :

- Un Choix à partir des propositions du programme des musées.  
Des activités culturelles et expérimentales et trois manières d'aborder les quatre musées sont proposées :
  - o Découvrir : pour ceux qui visitent les musées pour la première fois ou ceux qui viennent approfondir une thématique particulière.
  - o Rencontrer : rendez-vous et débats avec des professionnels.
  - o Expérimenter : des ateliers pour comprendre des phénomènes et apprendre par la pratique.
- Une adaptation en fonction de son projet d'école.
- Des projets spécifiques proposés par le service des publics en dehors du programme.



Les enseignants sont invités à partager leurs expériences et leurs projets sur le wiki des musées : <http://wiki.museesdegrasse.fr/>

Chaque année, le service des Musées construit avec les enseignants des projets spécifiques au MAHP et à la Villa Fragonard. Ces projets rentrent dans le cadre de la politique d'Education Artistique et Culturelle et des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires :

- Trilogie agricole provençale :

En partant des collections du MAHP en lien avec la trilogie agricole provençale, une classe de l'école élémentaire Saint-Jacques va réaliser des œuvres individuelles et collectives. Le rendu de leur création pourra prendre des formes variées : peinture, arts plastiques, atelier gustatif et culinaire...

L'objet du projet est également de sensibiliser les élèves à la médiation culturelle afin de les amener à travailler la présentation de leur création. En effet, lors d'une valorisation, les élèves devront présenter leur travail au public (parents et visiteurs).

- A la découverte des instruments de musique :

En collaboration avec le Conservatoire de musique à rayonnement communal de Grasse

À partir des collections d'instruments de musique du MAHP qui peuvent être exposés ou représentés dans des peintures, une classe de petite section de l'école maternelle Les Cigales va être sensibilisée à l'approche musicale.

Afin d'enrichir le projet, une collaboration avec le Conservatoire va permettre une découverte complète.

Les élèves pourront ainsi découvrir la fabrication d'instruments de musique, l'évolution en comparant des instruments anciens et contemporains, aiguïser leurs oreilles par l'écoute de mini concerts...

- Les héritiers de Charles Nègre :

Après plusieurs visites au musée pour découvrir les collections Charles NEGRE du MAHP, les élèves d'une classe de 1ère Littéraire du Lycée Amiral de Grasse rencontreront des professionnels (Alain SABATIER, photographe et spécialiste de l'héliogravure). Ils réaliseront ensuite des créations individuelles et collectives, en rapport avec le travail de rendu de l'image de Charles NEGRE, notamment sur le mouvement.

Ce travail se fera en plusieurs volets : d'abord la photographie puis la gravure.

La professeure de français Mme ARLEN accompagne la professeure d'arts plastiques Mme Anne BAZIN-SADLER sur ce projet et les élèves produiront également des écrits sur les courants littéraires « naturalistes » et « réalistes ».

Valorisation : Ce travail sur l'année donnera lieu à une exposition au lycée en juin 2018.

– Projet archéologie / préhistoire :

Projet initié en 2016/2017 et reconduit pour l'année 2017/2018 :

Projet effectué en lien avec les sites de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier-de-Thiery.

Participent à ce projet les élèves des classes de 6ème du Collège Paul Arène de Peymeinade, encadrés par leurs professeurs d'histoire et de SVT et deux professionnels : Bernard GASSIN, archéologue et professeur d'histoire ainsi que Mathilde DESPOIS, régisseur des collections du MAHP.

Après découverte des sites préhistoriques du Pays de Grasse (Grotte Lombard et Dolmen) et une visite-enquête au MAHP où sont conservés les objets trouvés sur ces sites, les élèves imagineront et réaliseront avec leurs enseignants le rendu des informations récoltées.

• **Anniversaires et ateliers vacances (familles et enfants)**

La programmation de médiation hors scolaire propose des visites-ateliers au Musée d'Art et d'Histoire de Provence (MAHP) afin d'aborder divers sujets de manière expérimentale et ludique.

Le public :

Ces activités expérimentales ont pour objectif de susciter la curiosité, de découvrir le patrimoine local et de créer des passerelles avec ce que nous vivons au quotidien. Ces visites-ateliers sont à vivre entre enfants de 6 à 18 ans ou en famille, sans limites d'âge, favorisant ainsi les expériences intergénérationnelles.

Périodicité :

Pour les anniversaires : tous les mercredis, samedis et dimanches.

Concernant les ateliers vacances (enfants et familles) aux Musées de Grasse : tous les lundis, jeudis et vendredis durant les vacances scolaires de la zone B et pendant les vacances d'été.

Exemples d'ateliers proposés :

Masques et grimaces : invitation à commenter la collection des portraits d'hommes et de femmes du XVIIème au XIXème siècle. La visite est suivie de la réalisation d'un masque.

Tapenade : découverte des traditions provençales et d'une cuisine du XVIIIème siècle, de ses ustensiles, de son importance dans un hôtel particulier de cette époque, puis réalisation et dégustation d'une tapenade.

Puzzle : découverte d'ouvrages composés chacun de différents matériaux, éléments et couleurs, tels que les marqueteries de paille, de bois et les calades. En atelier, les participants confectionnent leur propre puzzle.

Feuillage décoratif : on peut observer de nombreuses représentations de feuillage dans le MAHP. Aux participants de les retrouver sur le mobilier, la vaisselle, dans l'architecture et la peinture. Suite à la visite, les participants réalisent leur propre motif décoratif.

Gargouille : découverte d'une galerie de portraits monstrueux et de dragons visibles dans le musée, suivie d'un modelage d'une gargouille grimaçante.

Des Visages Dévisagés : invitation à commenter la collection des portraits d'hommes et de femmes du XVIIème au XIXème siècle. La visite est suivie de la réalisation d'un portrait au pastel.

- **Stages Dessin**

À partir des collections du musée, des stages dessin sont proposés au public adolescent et adulte.

Une offre ciblée pour le public adulte et adolescent est proposée tous les après-midis sur une semaine durant les vacances scolaires de la zone B. Adaptés aussi bien à un niveau débutant que perfectionné, l'objectif de ces ateliers est d'étudier les œuvres peintes présentées dans le musée et d'aiguiser son œil afin de pouvoir mettre en pratique.

## 54 - Favoriser l'accès culturel à tous les publics et faciliter la participation de chacun

- **Actions culturelles ciblées**

Actions auprès des publics empêchés : des visites sont organisées au sein de l'hôpital, des maisons de retraite et au centre de détention de Grasse (médiations, lectures, information) pour les majeurs et pour les mineurs.

L'objectif est de porter l'offre culturelle auprès de personnes qui ne peuvent pas sortir, inviter au débat et à la découverte. Le but premier est d'entretenir les liens entre le monde d'hier et d'aujourd'hui en interrogeant le sens et en stimulant les sens. La médiation culturelle au sein de ces structures spécialisées est vitale.

En Maison d'arrêt, la médiation n'a pas pour ambition de « sauver », juger ou défendre. Là n'est pas son rôle, des professionnels agissent déjà pour cela.

Ces ateliers ne visent donc pas l'immédiateté, mais s'inscrivent dans une durée.

Indicateurs	2015	2016	2017
Interventions dans 3 EHPAD (4 avant 2017) : Résidence Sophie, L'air du temps, Jardins de Grasse	14	23	11
Interventions de bibliothécaires en maison d'arrêt (bibliothèques majeurs et mineurs)	32	32	47
Organisations d'actions culturelles en Maison d'arrêt (public majeur)	24	29	23

- **Réseau bibliothèques/médiathèques**

Le réseau des Bibliothèques & Médiathèques de Grasse propose une offre de lecture publique riche et variée, déclinée sur l'ensemble du territoire :

- 3 médiathèques de quartier, situées au Plan de Grasse, à Saint Jacques et à la Gare SNCF, proposent une collection multimédia pour tous publics, régulièrement enrichie de nouveautés.
- 1 Bibliothèque Patrimoniaire, la Villa Saint-Hilaire, vient compléter le réseau sur la thématique « Maison, Jardins et Paysages ».
- 1 service de navette : la navette réduit considérablement l'empreinte carbone de nos adhérents qui peuvent grâce à elle récupérer ou rendre leurs réservations au plus proche de leur domicile.

Nombre d'inscrits au réseau des Bibliothèques & Médiathèques :

Indicateurs	2016	2017
Inscrits	6 628	7 190
Lecteurs actifs	1 832	1 870

Les lecteurs actifs sont ceux qui empruntent au moins un document dans l'année.

Des actions culturelles sont régulièrement programmées sur l'ensemble du réseau, à destination des adultes et des plus jeunes. Le prêt et la consultation des documents sont gratuits ainsi que l'adhésion au réseau des Bibliothèques & Médiathèques de Grasse.

– Ateliers et animations :

Tout au long de l'année, le réseau Bibliothèque & médiathèques de Grasse propose différents ateliers ; ceux pour les adultes demandent une participation financière de 5€ par personne et par atelier (selon les thèmes, les sessions d'ateliers peuvent aller jusqu'à 20 ateliers dans l'année). Les personnes non imposées sur le revenu bénéficient d'un tarif solidaire de 2,5 € et la participation est gratuite pour les mineurs, les étudiants jusqu'à 25 ans, les chômeurs et les titulaires du RSA.

Pour l'année 2016 et l'année 2017, l'atelier VOIR fut le seul atelier payant pour 18 séances d'apprentissage à la photographie en compagnie d'un photographe plasticien professionnel, M. Moïse Sadoun. Depuis 2011, l'atelier VOIR aborde de manière approfondie les différentes étapes de la pratique photographique, mais surtout, conduit les participants à se construire un regard personnel. En 2017, le recueil « Murmures et éclats » a vu le jour et est empruntable à la bibliothèque.

**Les ateliers, stages et rencontres** proposés régulièrement aux enfants et aux adultes sont le plus souvent en relation avec la thématique « Maison Jardin et Paysage ». Ils traitent de la nature et utilisent des matériaux recyclés.

Parmi eux certains sont **en liens directs avec le développement durable** :

**Pour l'année 2017 :**

- Atelier créatif de Valérie « fabrication d'un awalé »
- Atelier créatif de Valérie « toujours rien » (une histoire de graines ...)
- Conférence/dégustation de graines germées
- Atelier créatif de Valérie « Les graines...coquilles »
- Lectures en plein air en partenariat avec le MAHP
- Conférences Jardins de Grasse et d'ailleurs en partenariat avec VAH
- Initiation à la vannerie en partenariat avec la CAPG

**D'autres événements ont été proposés en 2017 :**

- Rencontre pour la Saint Valentin
- Rencontre de JP Martin « les ombres de Calern »
- Conférence et gestion du stress
- Atelier soutien scolaire
- Ateliers Tatébanko Pokémon
- Les ateliers de Valérie (au moins 1 par mois)
- Stages « A vos plumes »
- Atelier VOIR
- Opération bachotage

Indicateurs	Unités	2016	2017
Ateliers, stages, rencontres (hors expositions)	Nb	90	90
Public enfant		33 ateliers 543 enfants	39 ateliers 569 enfants
Public adulte		57 ateliers 986 adultes	66 ateliers 1 355 adultes
<b>Part du Développement Durable</b>	<b>%</b>	<b>32%</b>	<b>30%</b>

Expositions	Nb	-	5
Public enfant	Nb	-	32 enfants + 57 scolaires
Public adulte	Nb	-	1 492
<b>Part du Développement Durable</b>	<b>%</b>	<b>-</b>	<b>40%</b>

- **Accès à la culture via la dématérialisation**

- **Le Kiosk** : service de presse en ligne (900 titres de revues en lignes comprenant les titres en cours, mais aussi les archives) : 4675 lectures de janvier à novembre 2017.
- **Le prêt de livres électroniques et de liseuses** : 446 livres électroniques empruntés en 2017 par 225 usagers ; 75 prêts de liseuses.
- **Numérisation du fonds Tripet** (coupures de presse relatives à la guerre 1914/1918).

- **Ville d'Art et d'histoire**

Le service Ville d'art et d'histoire de Grasse propose une offre variée en direction des enfants et des adultes, déclinée sur l'ensemble du territoire. Les visites et ateliers sont gratuits pour les scolaires.

- Ateliers et visites scolaires :

- Histoires de jardins : visites des jardins publics de la Ville, histoire, composition, végétation
- Découverte du canal de la Siagne : histoire, fonctions de l'eau, végétation
- Où court l'eau ? : cheminement de l'eau dans la ville, fonctions de l'eau, fontaines, lavoirs, moulins
- Habiter la méditerranée : histoire des techniques de construction traditionnelles en centre-ville et ailleurs.

- Travail mené avec les enseignants sur des projets précis :

Les guides conférenciers travaillent avec les enseignants sur la découverte de l'environnement de l'école : histoire de l'école, du quartier, insertion dans le paysage (Les fleurs de Grasse par exemple).

Partenariat avec le collège Canteperdrix : sorties journées de toutes les classes de 5<sup>e</sup>. Départ et retour à pied. Sujets abordés : hameau de Saint-Jacques, canal de la Siagne, habitat rural et urbain, terrasses de culture et cultures méditerranéennes, microcentrale de la Marigarde, ancien moulin à huile, technique de construction, ancienne voie de chemin de fer...

- Dans le cadre des NAP ou en ateliers vacances pour les 8-12 ans :

Les guides-conférenciers proposent des ateliers autour de la lecture de paysage (paysage rural/paysage urbain) avec réalisation de carte Pop'up. Exemples : la bastide et son jardin, les collines de Grasse.

- Office municipal des retraités de Grasse :

Plusieurs visites guidées et visites d'exposition sont spécifiquement organisées pour les retraités de l'Office municipal depuis plusieurs années.

- **Offre culturelle en direction des scolaires**

La politique culturelle de la ville de Grasse privilégie, depuis de nombreuses années, le développement et le renforcement de l'éducation artistique des jeunes, plus particulièrement en milieu scolaire.

La signature, en octobre 2009, d'une convention entre la ville et ses partenaires institutionnels, l'inspecteur d'Académie et la Direction régionale des Affaires Culturelles, entérinait les actions portées par les services culturels de la ville de Grasse. Cette convention prévoit la mise en œuvre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle des jeunes afin qu'ils découvrent et s'approprient les ressources culturelles de leur territoire. Ces animations pédagogiques sont gratuites pour les établissements scolaires grassois avec prise en charge, depuis 20 ans, par la ville, du transport des élèves des écoles primaires vers les structures culturelles, en temps scolaire.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Établissement bénéficiant de l'offre	Nb	23	23	23
Enfants bénéficiant de l'offre	Nb	4 573	4 502	4 455
Budget consacré	€	36 800	38 500	36 100

- **Cinéma**

« Le Studio », géré en régie municipale autonome, est un lieu animé, vivant et ouvert à tous (Grassois, entreprises, milieu scolaire et associations) offrant une programmation étudiée de manière à ce que les projections collent au plus grand nombre.

Le cinéma diffuse des conférences filmées du monde proposant de découvrir des aventures captivantes avec ceux qui les ont vécues. En 2017, les lieux explorés ont été la Perse, l'Inde, la Mongolie, le Népal, la Suisse, l'Angleterre ...

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Films en VF	Nb séances	330	260	275
Film en VO	Nb séances	250	180	185
Connaissance du Monde	Nb séances	10	10	7

- **Archives communales : offre culturelle en faveur des jeunes et des adultes**

Le service des archives a la vocation d'accroître son offre culturelle.

Un partenariat plus étroit avec l'inspection d'académie a permis de répondre au plus près aux demandes des enseignants. Dorénavant, le service des archives élabore des ateliers et des visites avec les scolaires du niveau de la dernière section de maternelle au lycée. Chaque projet pédagogique permet à la fois de faire découvrir les fonds conservés aux archives et d'illustrer les programmes éducatifs tout en impliquant les élèves à travers des ateliers de découverte historique ou artistique.

En 2017, le service des archives a accueilli 507 scolaires.

- **Musées**

- Muséomix

Muséomix au Musée International de la Parfumerie. Venus de tous horizons, les muséomixeurs ont revisité le Musée en élaborant des prototypes présentés aux visiteurs. Marathon créatif entre graphistes, communicants, artistes, écrivains, scientifiques de 3 jours et 3 nuits est animé par les médiateurs du MIP, il entraîne aussi de nombreux partenaires.

- Nuit Européenne des Musées

Le Musée International de la Parfumerie (MIP) et le Musée d'Art et d'Histoire de Provence (MAHP) ont préparé une programmation sur-mesure et gratuite pour la 13ème édition de la nuit européenne des musées.

Les élèves, les associations et les musées grassois se sont beaucoup investis dans cette soirée, avec l'envie de proposer aux visiteurs un programme original, ludique, accessible, moderne, dynamique, plein d'émotions et de divertissement

- Les Musées

La médiation culturelle dans les Musées en France correspond à l'ensemble des actions mises en place afin de faciliter et optimiser la rencontre entre l'œuvre et le public. Elle s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur le musée, ses missions et sa place dans la société et sur les pratiques culturelles des Français. Celle-ci a notamment conduit à une reconnaissance professionnelle des compétences réclamées et à la rédaction et l'application de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France. Aujourd'hui la médiation occupe une place incontournable dans le musée de par sa vocation de diffusion et de mise à disposition des collections. Elle recouvre différents champs d'actions et de

compétences : connaissance des collections et des visiteurs, mise en place de dispositifs de médiation et animations adaptés, définition d'une programmation et d'une politique des publics, muséographie et scénographie (réflexion de médiation intégrée à la demande du pôle scientifique).

L'équipe du service des publics des Musées de Grasse réfléchit et pense ses actions de manière particulière pour chacun des quatre sites, mais également de façon transversale.

Les compétences et le savoir-faire des médiateurs, en termes de médiation culturelle à destination de tous les publics, permettent d'agir sur ces quatre sites. Cette flexibilité nous donne la possibilité de répondre le plus largement possible aux demandes sur chacun des musées.

Chaque année sont également organisées des présentations pour les Tour Operators, voyagistes, et ce en lien avec la personne en charge de la privatisation, mais aussi des stages à destination de tous les professionnels susceptibles de travailler avec nous : enseignants du 1er degré, 2<sup>nd</sup> degré et universitaires (particulièrement Nice, Marseille, Aix), mais également à l'étranger (un stagiaire du MIT reçu en 2015, une stagiaire de l'Université de Toronto reçu en 2016).

Ces sessions de formation et d'information sont conçues conjointement avec le partenaire concerné : institut de recherche (INRA, CNRS, INRIA, GIP, LPO...), Rectorat (DAAC), AGEEM...

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Fréquentation MAHP	Nb	19 067	13 869	11 896
Fréquentation Villa Fragonard	Nb	7 695	1 749	1 901
Dont scolaires MAHP + Villa Fragonard	Nb	3 414	4 153	5 013

## 55 - Faciliter l'expression artistique ou culturelle de chacun

- **Conservatoire de musique**

Établissement d'enseignement musical ouvert à tous, enfants et adultes, pour des cours de formation musicale, de pratique vocale collective et de pratique instrumentale individuelle et collective. Enseignement de musiques traditionnelle, classique, jazz et actuelles. Cours d'éveil musical et de violon Suzuki pour les enfants à partir de 3 ans.

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et l'École St-Exupéry, création d'une CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) en septembre 2014. Actuellement, 3 niveaux : CE2, CM1 et CM2. Création d'une classe d'initiation musicale pour tous les élèves en CE1.

Participation du Conservatoire au dispositif "Écoles Chantantes" – mise à disposition d'une formation orchestrale pour accompagner les enfants des écoles participantes & coordination de l'ensemble du dispositif.

Spectacle "conte musical" donné par le chœur des élèves des CHAM, accompagné par un orchestre du Conservatoire. Deux séances scolaires avec présentation d'instruments et une séance tout public.

Participation du Conservatoire aux manifestations organisées par la Ville : La Nuit des Musées, Rendez-vous aux Jardins, Fête de la Musique, Journées du Patrimoine, animations de Noël, animation à l'hôpital de Grasse et dans plusieurs maisons de retraite. Échanges de classes avec d'autres Conservatoires.

Indicateurs	Unités		2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
Élèves inscrits au Conservatoire	Nb	Total	503	490	523
Journée Portes Ouvertes	Nb	Événements	1	1	1
Animations scolaires / présentations d'instruments	Nb	Élèves sensibilisés	285	-	-

Auditions de classes et concerts au Conservatoire	Nb	Événements	32	49	40
Concerts d'élèves à Grasse hors Conservatoire	Nb	Événements	4	12	10
Concerts d'élèves hors Grasse	Nb	Événements	10	8	8
Conte musical (avec présentation d'instruments)	Nb	Animations scolaires Présentation d'instruments	2	3	2
	Nb	Élèves sensibilisés	320	1300	1000
	Nb	Séances tout public	1	2	1
	Nb	Spectateurs séances tout public	200	500	350
Master-class, conférence-concert avec artistes invités	Nb	Événements	-	2	2

**Réalisation 2018 :**

Améliorer l'éclairage de la Chapelle de la Visitation, salle d'auditions et de concerts du Conservatoire grâce à la campagne de financement participatif qui a permis de récolter les fonds nécessaires à l'acquisition des matériels techniques, et à la contribution des services techniques pour leur installation.

- **Écoles Chantantes**

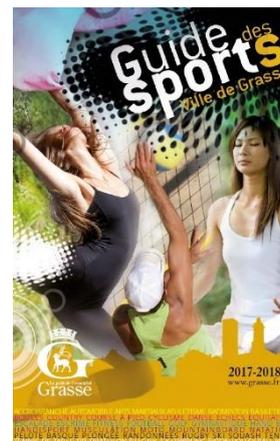
En partenariat avec l'Académie de Nice, l'Inspection de l'Éducation nationale et le Conservatoire à rayonnement communal de Grasse (pour les classes de grande section de maternelle au CM2), ce dispositif développe la pratique du chant choral dans les écoles et permet à un grand nombre d'enfants d'accéder à la découverte de la musique de façon ludique. Ce travail, tout au long de l'année, est récompensé par un spectacle final qui rencontre toujours un grand succès.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Représentations	Nb	8	8	6
Classes participantes	Nb	34	39	21
Enfants participants	Nb	867	-	535
Budget consacré	€	2 200	-	4 778
Recettes	€	7 045	-	1 500

## 56 - Développer les activités sportives

### • Publications

- Guide des sports édité par le service des sports listant les associations sportives grassoises, consultable en ligne et téléchargeable sur le site internet de la ville de Grasse (Rubrique Sports, Loisirs et Culture)
- « Laissez-vous conter le paysage de Grasse », livret gratuit sur les paysages de Grasse reprenant 5 parcours pédestres édité par le service Ville d'art et d'histoire, téléchargeable sur le site internet de la ville de Grasse (Rubrique Sports, Loisirs et Culture)



### • Activités sportives

- Urban DH dans les rues du centre-ville : 4<sup>ème</sup> édition de l'Urban DH organisée par XTREM EVENTS en novembre 2017
- Bigreen : En 2017, la BiGreen a fêté ses 30 ans. 1500 vététistes de tous niveaux ont pu une nouvelle fois goûter aux parcours sélectionnés entre Saint-Vallier-de-Thiery et la base sportive de la Paoute à Grasse. Le succès de ce rendez-vous azuréen trentenaire tient au dénivelé de la course (- 800 m), mais aussi à la beauté du paysage. Le message écocitoyen en faveur de l'entretien du patrimoine rural et d'un contrôle strict des déchets prédomine chez les organisateurs comme les participants.
- Marathon à New-york : L'association « Grasse à New York » a fait comme pari fou que la ville de Grasse soit la ville de France la plus représentée au Marathon de New York. En 2017, ce sont 81 coureurs qui ont participé et qui ont franchi la ligne d'arrivée.
- Sentez-vous sport : le 17 septembre 2017, une centaine d'associations été réunie pour présenter l'offre culturelle et sportive de Grasse et du Pays de Grasse. Une Zumba géante a été organisée. Pour la première fois, « Sentez-vous sport » et « Les journées européennes du patrimoine » se sont associés et ont mis en place deux animations avec le Service Ville d'Art et d'Histoire.
- Padel : ouverture de 4 pistes de Padel
- Chaussettes en Compet' : 2<sup>ème</sup> édition de ce triathlon original : 6 km de course à pied, 36 km de vélo et 100 tirs de baskets.
- Rugby Olympique de Grasse : Sur la saison 2017/2018, ROG évolue en Fédérale 1
- Tournoi Open de Grasse
- Trial plateau Roquevignon : Le championnat de France de trial 4x4 au plateau de Roquevignon.
- Equitation : Rassemblement de 600 jeunes cavaliers au club hippique
- Duathlon de Grasse

### • Les Sportifs montrent la voie : les Ambassadeurs du Sport

En matière de sport, les élites du Pays de Grasse donnent l'exemple en endossant le rôle d'ambassadeurs. Ils sont 30 à être sélectionnés en 2016 et mis à l'honneur pour l'excellence de leurs palmarès.

En 2017, 10 sportifs ont prêté leur image à une campagne de sensibilisation au développement durable. Leur objectif : montrer la voie et permettre à chacun de passer du discours d'intention à l'acte, du vœu pieux à la pratique, de l'accord collectif à l'engagement individuel.



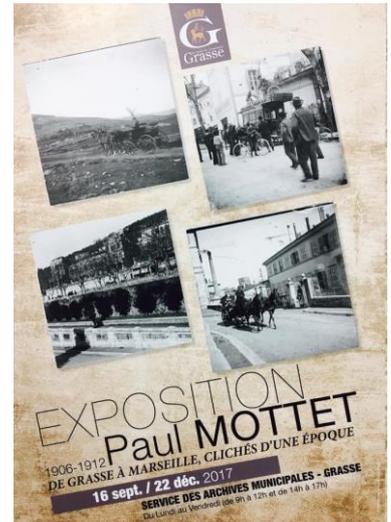
## 57 - Intéresser les Grassois à la vie locale passée, présente et future

- **Archives communales : Expositions, conférences et numérisation**

Le service des archives veut rendre accessible au plus grand nombre les archives de la ville et sensibiliser les Grassois à ce patrimoine par le biais de conférences, d'expositions.

Le service des archives accueille également des associations culturelles (Association historique du Pays de Grasse, Cercle littéraire et l'université du temps libre) lors de leurs assemblées générales et met également à leur disposition la salle d'exposition pour des cours et conférences. 162 personnes sont venues aux archives écouter les conférences des associations culturelles.

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Expositions fréquentations	Nb personnes	211	40	128
Conférences, journées européennes du Patrimoine	Nb personnes	40	37	169



La numérisation de différents documents a été programmée : cartes postales, plans cadastraux, délibérations de la fin du XVe siècle à 2010, fonds photographiques.

- 2013 : numérisation de la 1ère partie des délibérations de 1423 à 1893 par une société
- 2014 : numérisation de la 2ème partie des délibérations municipales de 1893 à 2010
- 2015 : numérisation de plaques de verre (négatifs photographiques sur support en verre) en interne
- 2016 : numérisation de plaques de verre en interne
- 2017 : 481 numérisations de plaques de verre et de photographies (dépôts d'archives Privées)

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Numérisation de documents	Nb documents	14	210	200



Le service des archives a ouvert une page Facebook en 2017 : Archives communales de Grasse

### Pistes de progrès :

- Ouverture du site web des archives au public
- Ouverture du service des archives au public en continu de 9h à 17h du lundi au vendredi (au lieu de 9h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous de 13h à 14h)
- Valorisation du papier réduit en confettis

- **Ville d'art et d'histoire :**
  - Ambassadeurs de l'accueil touristique

En partenariat avec l'Office de Tourisme, une ½ journée de formation est proposée gratuitement. Elle comporte une présentation du Pôle touristique et du label Ville et Pays d'art et d'histoire, une visite guidée spéciale sur l'actualité des travaux en centre-ville et se termine par une visite du Musée International de la Parfumerie. Cette formation s'adresse à toute personne qui souhaite faire aimer et découvrir sa ville.

– Atelier avec l'Office municipal des retraités de Grasse

Sur 8 mois, deux fois par mois, des ateliers collectifs de récits de vies orientés par de grandes thématiques locales (parfumerie, souterrains, fêtes...) sont organisés. Ils ont abouti à une publication et une exposition.

– Editions du patrimoine et autres publications

Le service Ville d'Art et d'histoire supervise les éditions du patrimoine. Il s'agit d'ouvrages historiques synthétisant des travaux émis par les divers services culturels de la ville de Grasse (musées, bibliothèques, archives communales).

Editions de brochures gratuites avec la charte des Villes et Pays d'art et d'histoire : Laissez-vous conter Grasse (Français et anglais), la cathédrale, les hameaux, le paysage de Grasse.

Nouvelle brochure gratuite en lien avec des ateliers et une exposition MA JEUNESSE A GRASSE.

Indicateurs	Unités	2014	2015	2016	2017
Expositions	Nb	3	1	1	2
Publications payantes	Nb	3	0	1	0
Publications gratuites	Nb	1	1	0	1

**Pistes de progrès :** Création d'un véritable centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

• **Candidature au Patrimoine de l'Humanité UNESCO**

La démarche d'inscription des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité dont les premières réflexions datent de 2008/2009 suite à la rencontre entre Jean-Pierre LELEUX, alors Sénateur Maire de Grasse, et Nadia BEDAR, alors chef de Projet du premier programme sur le Patrimoine Culturel Immatériel au sein de France Télévisions, sont inscrites dans l'histoire vivante des femmes et des hommes qui portent cet art, ce savoir-faire, ce savoir-être : l'art de cultiver, de transformer, de composer le Beau au service du Vivant.

L'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse, porteuse du dossier et présidée par Jean-Pierre Leleux avec comme Présidents d'Honneur Pierre RHABI et Patrick de CAROLIS, réunit les plus grands parfumeurs français, l'ensemble des cultivateurs de plantes à parfum, les experts et ouvriers de la transformation des matières premières naturelles. Les populations associées aux « Fêtes, Rituels et Pratiques Sociales » telle que la cuisine des fleurs ou les fêtes liées aux récoltes, s'associent à la démarche de candidature. Les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse sont entrés à l'inventaire Patrimoine Immatériel de la France en avril 2014.

Le Pays de Grasse est en attente de la reconnaissance au Patrimoine mondial de l'Humanité qui viendrait récompenser ce savoir-faire transmis de génération en génération.

• **Parcours Patrimoine**

L'Office de Tourisme avait initié un parcours de visite du Centre Historique de Grasse en 1993 remanié en 2010. A la demande des élus et en partenariat étroit avec le Service Ville d'Art et d'Histoire, un nouveau parcours d'une heure a été créé, installé et imaginé au printemps 2017 avec de nouveaux plots en laiton, aux armes de la ville, jalonnant le parcours et, nouveauté importante, la mise en place d'un réseau en laiton de pré acheminement au sol des visiteurs vers ledit parcours.

Des clous lisses au départ de l'office de Tourisme et de tous les parkings des abords permettent de rejoindre ce circuit. Les plans du



centre-ville apposés à l'entrée des parkings publics reprennent également le tracé du parcours. Il s'agit d'un tour d'horizon non exhaustif du patrimoine bâti de la ville pour visiteurs pressés n'ayant pas le temps de suivre une visite guidée.

- **Le Musée de la Marine Amiral de Grasse**

Le Musée municipal de la Marine est dédié à la vie et à la carrière d'un grand marin de Provence et de ses compagnons : François-Joseph Paul Comte de Grasse (1722-1788) qui, en gagnant la bataille navale de la Chesapeake le 5 septembre 1781, mit fin à la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Les collections, qui appartiennent à l'association des amis du musée de la marine Amiral de Grasse mais sont gérées par la commune, sont constituées de maquettes en bois réalisées par Léon ARNOUX, maquettiste de renom qui travailla pour la Cour d'Angleterre. Outre les bateaux du XVIIIème siècle, on y découvre également les navires français et américains qui ont porté ou portent encore le nom du célèbre amiral : le croiseur De Grasse, la frégate De Grasse, l'USS Comte de Grasse, le paquebot de Grasse. Pour information, la Marine Nationale recevra à l'horizon 2025 un sous-marin De Grasse, de type Barracuda, 4 e de la série. Ces sous-marins seront les premiers à embarquer des femmes.

Les visites guidées à destination des scolaires et du jeune public sont réalisées par le service Ville d'art et d'histoire.

## 58 - Sensibiliser à l'environnement, au développement durable et aux enjeux énergie-climat

- **Fête de la science**

Depuis 2010, le Pays de Grasse participe à l'événement national de « La Fête de la Nature ». Le public familial est invité à découvrir gratuitement les espèces emblématiques ou méconnues de notre biodiversité locale, à arpenter des sentiers et sites naturels pour mieux comprendre le travail et la passion des acteurs qui œuvrent au quotidien en faveur de la protection de notre environnement.

En 2017, l'événement s'est déroulé sur 4 journées (3 pour le jeune public et 1 pour le grand public) à l'échelle des 23 communes du territoire, avec pour la journée dédiée au grand public, 3 sites d'animations : les Jardins du MIP à Mouans-Sartoux, les Grottes de St Vallier et le Lac de St Auban. La participation de nombreux acteurs locaux et un programme riche et varié a pu être proposé.

- **Dispositifs scolaires en Education de Développement Durable EDD mis en place par la CAPG**

Un programme annuel d'actions en Education à l'Environnement et au Développement Durable est élaboré depuis 2010 dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection Académique. Ce programme annuel comprend plusieurs dispositifs :

- Les parcours de sensibilisation à l'environnement et au développement durable : depuis la rentrée scolaire 2010/2011, ce dispositif propose aux écoles primaires de véritables parcours pédagogiques sur les thèmes suivants : énergie, eau, agriculture, biodiversité, déplacements, déchets, qualité de l'air, environnement sonore.

Pour chaque parcours thématique, les classes bénéficient de plusieurs interventions en classe par un animateur environnement et d'une visite de site en lien avec le thème choisi (256 élèves en 2016/2017 dont 4 classes à Grasse)

- Un appel à projets « Education vers un Développement Durable » ouvert aux écoles, collèges et lycées du territoire dont l'objectif est de soutenir la mise en œuvre opérationnelle d'actions concrètes de développement durable à l'échelle d'une école ou d'un établissement scolaire qui peuvent déclencher ou renforcer la mise en place d'« Agenda 21 scolaire ».

Les projets sélectionnés bénéficient, pour l'année scolaire, d'une contribution financière en fonction des projets et d'un appui méthodologique, si nécessaire, pour la réalisation (10 établissements en 2016/2017 dont 6 sur Grasse).

Les travaux réalisés tout au long de l'année par les élèves dans le cadre de ces dispositifs sont présentés lors d'une Journée de valorisation organisée chaque année en mai à l'occasion de la Fête de la Nature et concernent 526 élèves.

## 59 - Informer et associer les acteurs locaux

---

### • Consultations

Les réunions publiques régulièrement organisées par la ville et la Communauté d'agglomération sur les projets structurants permettent aux habitants de mesurer les enjeux et d'apporter leur contribution pour relever les grands défis de notre territoire

Sur Grasse, depuis 2014, se sont tenues :

- 10 réunions publiques pour la révision du Plan Local d'urbanisme au Palais des Congrès et dans les hameaux.
- 4 réunions publiques pour l'aménagement de l'avenue Thiers.
- 19 réunions sur le Plan de Déplacement Urbains et le stationnement au Palais des Congrès et dans les hameaux.
- Le Conseil de Développement créé le 7 décembre 2015 compte 25 membres, tous citoyens bénévoles de la CAPG. Mandaté pour réfléchir aux projets d'avenir et rendre compte de leurs travaux, il s'est réuni une vingtaine de fois en 2017.

### • Conseils Citoyens

La création des Conseils Citoyens, nouvelles instances démocratiques, découle de la loi du 21 février 2014 dite "Loi Lamy" sur "la Politique de la Ville relative à la mise en œuvre du nouveau contrat de ville pour la période 2015-2020 »

Constitution de deux Conseils citoyens, l'un dans le "Grand Centre" (Centre Historique plus quartier de la Gare), l'autre aux Fleurs de Grasse. Il s'agit de favoriser l'expression des habitants et des usagers. En outre, il s'agira aussi de « coconstruire » les contrats de ville, de stimuler et appuyer les initiatives citoyennes autour des thématiques suivantes : éducation, emploi, santé, cadre de vie, habitat et animation sociale et culturelle... coconstruire, dans le cadre du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain).

### • Comités de quartier

En termes de politique publique et de participation citoyenne, la mise en place de comités de quartier permet des échanges plus adaptés aux besoins des habitants et une coordination des manifestations.

### • Kiosque revue municipale

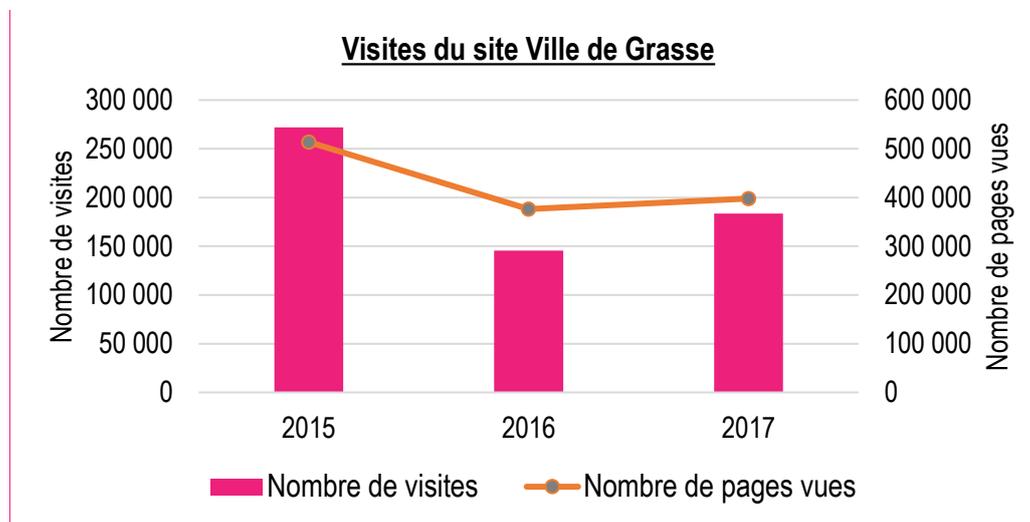
Le journal Kiosque est téléchargeable sur le site de la ville de Grasse, il est distribué gratuitement dans tous les lieux publics, dans divers commerces, auprès des associations. Il peut aussi être envoyé en version numérique sur simple demande au service communication.

Cette année 150 000 exemplaires ont été imprimés contre 154 000 en 2016 et 166 000 en 2015. La version numérique, plus respectueuse de nos forêts, est privilégiée au format papier.

L'impression se fait sur du papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées (PEFC).

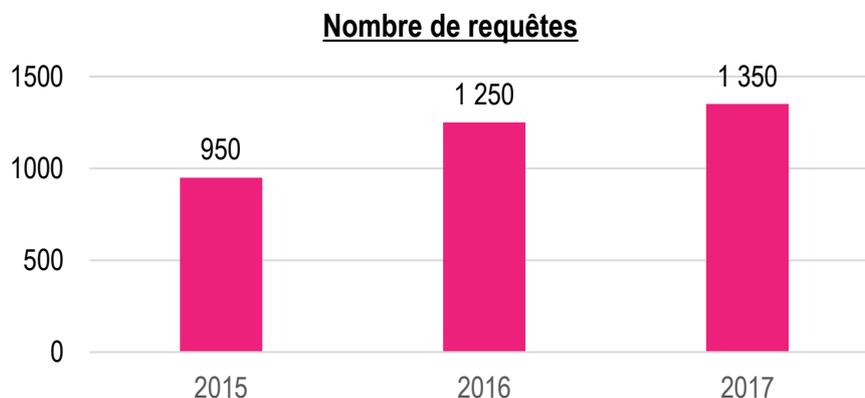
- **Site internet**

Le site de la ville de Grasse, [www.grasse.fr](http://www.grasse.fr), présente les services municipaux et facilite l'accès aux démarches administratives grâce aux services en ligne. De plus, une zone est dédiée aux demandes et requêtes des citoyens auprès des services.



L'Agenda 21 se trouve dans la rubrique Vie quotidienne, Cadre de vie

Tout le monde peut saisir la ville de Grasse soit par courrier, soit par téléphone ou encore via le formulaire de contact sur le site internet. Le nombre de prises de contact par voie numérique (requêtes) est en constante augmentation.



[www.grasse.webcam](http://www.grasse.webcam) permet de consulter en temps réel certaines vues (Cathédrale, vue panoramique, cours du Clavecin, quartier Saint-Claude et le Plan). En 2017, il y a eu 5 580 vues.

- Réseaux sociaux



Réseaux Sociaux	Groupe/Pages	Abonnés
Facebook	Grasse Tourisme	8 446 abonnés
Facebook	Grasse Actualités	5 604 abonnés
Facebook	Bibliothèques & Médiathèques	733 abonnés
Facebook	Archives communales de Grasse	35 mentions j'aime
Google +	Ville de Grasse	292 abonnés
Twitter	Ville de Grasse	3 554 abonnés 2 166 Tweets 717 j'aime
Youtube	Ville de Grasse	11 abonnés - 25 vidéos
Vimeo	Ville de Grasse	26 abonnés - 195 vidéos